



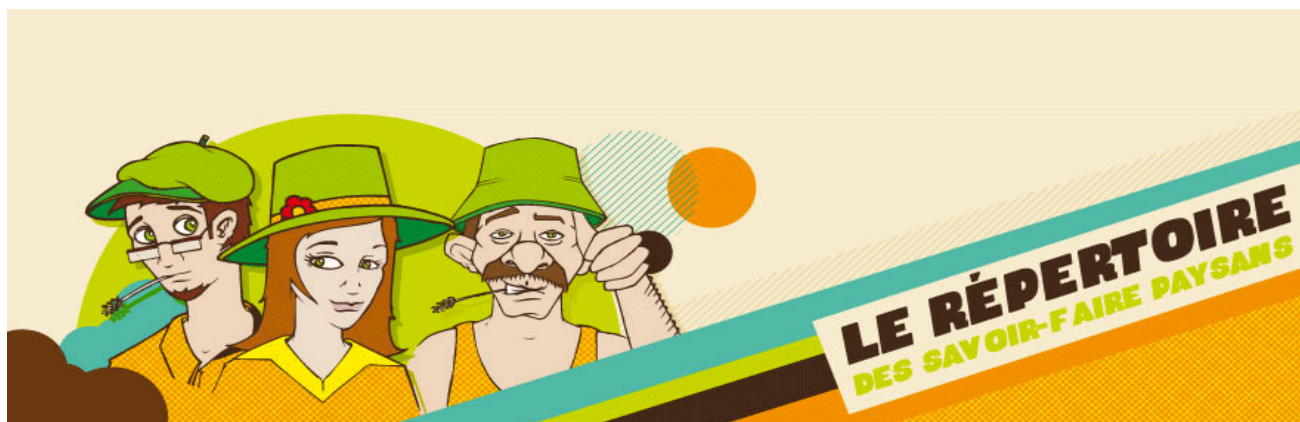
MUSEUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE

Master Evolution, Patrimoine Naturel et Sociétés

Master 2 Spécialité

Environnement, Développement, Territoires, Sociétés

2012 – 2013



Favoriser les dynamiques d'échanges et la production de connaissance pour la défense d'alternatives en agriculture.

Le projet de Répertoire des savoir-faire paysans en Lorraine

Présenté par : **Gautier FELIX**



ALADEAR : Association Lorraine-Alsace de Développement de l'Emploi Agricole et Rural

Projet sous la responsabilité de : Romain Balandier, Guillaume Boitel, Isabelle Aussoleil et David Abraham.

Encadrement mémoire : Yuna Chiffolleau, INRA Innovation

Responsables pédagogiques : Marie ROUÉ et Serge BAHUCHET

Résumé :

Le « répertoire des savoir-faire paysans » en Lorraine est un projet mené par un petit groupe d'agriculteurs. Son objectif est de favoriser les échanges entre agriculteurs et entre agriculteurs et porteurs de projet autour de pratiques alternatives au modèle agricole dominant. Dans sa constitution formelle, le répertoire des savoir-faire paysans est une base de données sur internet. Cependant, ce dispositif ne garantit pas l'échange entre pairs. Pour le faire exister, le projet doit tendre vers la création de communautés de pratique, collectifs d'échanges au sein desquels se déroule les apprentissages, et donc la production de connaissance et de signification. Nous avons proposé aux responsables du projet d'accompagner sa mise en œuvre d'une analyse réflexive par la sociologie de la traduction. Celle-ci relève alors les processus d'implication qui prennent corps dans les dispositifs d'intéressement, les mécanismes d'enrôlement et la mobilisation des alliés. Nous faisons aussi appel à d'autres outils, issus de la sociologie des réseaux et de la sociologie économique, pour examiner les rôles que tiennent les individus dans les processus innovants ainsi que les réseaux de conseil. Des objets intermédiaires se trouvent au cœur des négociations entre les acteurs et impriment la trace des négociations, offrant à l'analyste des ressources de premier choix. Ils permettent, tout comme les notions de leaders, d'experts et d'individus multiappartenants, d'articuler les niveaux individuel et collectif dans l'analyse. Les résultats que nous obtenons donnent à voir, au sociologue et aux acteurs (par l'intermédiaire même de ce mémoire), les objectifs atteints, les contradictions du projet et les processus inaboutis, au regard desquels nous faisons des propositions. L'attention particulière portée aux statuts des individus permet en effet d'imaginer de nouveaux dispositifs d'intéressement pour favoriser les échanges et les débats autour de la pratique et des valeurs entre pairs.

Mots-clés : sociologie de la traduction, sociologie des réseaux, sociologie rurale, agriculture paysanne, production de connaissance, savoir-faire paysans, communauté de pratiques.

Abstract :

The "directory of peasant know-how" in Lorraine is a project undertaken by a small group of farmers. The objective of this project is to promote exchanges between farmers and between farmers and project leaders around alternative practices from the dominant agricultural model. The formal establishment of this directory of peasant know-how is based on an on-line data base. This in itself is not sufficient to guarantee the successful outcome of actions carried out. To enable this exchange, the project must be set up by the communities in which exchanges between knowledge production and collective identity are created. We have thus proposed to the persons in charge of the projects to accompany the implementation of a reflective analysis with the sociology of innovation. The involvement process makes these incentive and enrolment measures with the mobilization of alliances a reality. To complete a methodology we call on other means based on network and economic sociology to review the role that individuals have in innovative procedures in addition to advice networks. Intermediary objects are at the core of negotiations between actors and trace the flow of negotiations thus offering the analyst top notch resources. This also allows, like the notion of a leader, spokespersons and "multi-statutory" individuals to work on the individual and the collective level in the analysis. The results we have obtained show the sociologist and other actors (through this thesis) objectives reached, the contradictions of the project and unfulfilled procedures which provide the benchmark for making proposals. Special attention was paid to the status of individuals enabling us to imagine new measures to promote exchanges and debates on the practice and values between parties.

Key words: sociology of innovation, network sociology, rural sociology, "peasant agriculture", knowledge production, peasant know-how, communities of practice.

Remerciements :

Ce mémoire marque une étape importante d'un parcours entamé il y a près d'un an et demi. Je tiens à remercier ici les personnes qui ont rendu ce travail possible. Leur rencontre et les échanges qui j'ai eu avec chacun d'eux ont nourri ma réflexion et mon permis de puiser assez d'énergie pour me relancer dans les études (il en faut toujours malgré la gourmandise qui peut nous habiter).

Je remercie, dans un ordre presque chronologique : François Purseigle, pour les échanges réguliers et pour m'avoir montré sa confiance quand j'ai fait appel à lui. Silvia Perez-Vitoria pour les nombreux échanges sur la question paysanne que nous avons. C'est à la suite d'un de ses innombrables périple dans les campagnes françaises qu'elle m'a fait rencontrer des paysans, qui dans ma région d'origine, œuvraient à des projets qui méritaient le dé(re)tour.

Je remercie les paysans de Lorraine de m'avoir fait confiance en m'offrant assez de liberté pour mener, à côté de la mission qui m'était confiée, mes travaux d'apprenti sociologue. Je tiens particulièrement à remercier Guillaume Boitel, maraîcher en Meuse, qui dès le début, a soutenu ma candidature. Je sais qu'il est aussi une personne ressource pour beaucoup de porteurs de projet, qui comme lui il y a peu, souhaitent embrasser ce métier. Je remercie Romain Balandier, éleveur dans les Vosges pour les responsabilités qu'il endosse et son travail d'animation de la Confédération paysanne de Lorraine. Je remercie aussi David Abraham et Isabelle Aussoleil, paysan et paysanne en Meurthe-et-Moselle, qui malgré des emplois du temps chargés, ont toujours réussi à consacrer du temps au projet. Ces personnes, dans leurs pratiques et leur engagement, insufflent une énergie certaine à l'agriculture paysanne et biologique de Lorraine.

Je remercie François Léger et Richard Dumez de m'avoir donné ma chance en m'ouvrant les portes du Muséum National d'Histoire Naturelle et d'AgroParisTech. Je remercie chaleureusement Yuna Chiffolleau d'avoir accepté de m'accompagner dans un cheminement intellectuel. J'ai trouvé de la compréhension, de la clairvoyance, de la rigueur et du soutien à chacun des échanges qui ont rythmé ces quelques mois.

Je remercie mes collègues, salariés des associations agricoles : Béatrice Quétant pour son accueil à Verdun, Martin Métayer pour les échanges passionnants sur le projet de répertoire des savoir-faire paysans qui est notre quotidien, et enfin, mes anciens collègues de Languedoc-Roussillon, avec qui j'ai énormément appris.

Table des matières

Résumé :.....	I
Remerciements :.....	II
Liste des Tableaux :.....	VI
Liste des figures :.....	VI
Liste des abréviations :.....	VII
Introduction :.....	1
Partie I :	
Répertorier les « savoir-faire paysans » pour la promotion d'autres voies en agriculture : définition des outils d'analyse pour un projet innovant.....	3
1.Introduction au projet du Répertoire des savoir-faire paysans : objectifs d'action et de recherche.....	3
1.1.Objectifs de départ du projet de Répertoire des savoir-faire paysans.....	3
a)Un projet proposé par des agriculteurs.....	3
b)Répertorier les pratiques et les expériences de personnes prêtes à être sollicitées par d'autres.....	3
1.2.Identifier une problématique de recherche à partir d'un projet de terrain.....	4
a)La rencontre des acteurs et la négociation des moyens.....	4
b)Introduction au cadrage théorique.....	5
2.L'approche anthropologique des savoirs et savoir-faire : apports et limites.....	7
2.1.Les « savoir-faire paysans » pour renouveler les pratiques en agriculture : approche ethnographique.....	7
2.2.La dimension politique de la classification des savoirs et constitution de bases de données..	8
2.3.La localisation et circulation des savoirs au cœur des échanges et de la reconnaissance des acteurs ; exemple d'études africanistes.....	9
a)Interroger la circulation des savoirs en anthropologie de la connaissance.....	9
b)Place de la reconnaissance dans la circulation et la production des savoir.....	10
3.Enchâsser les « savoir-faire paysans » dans les sciences sociales.....	10
3.1.Analyser le projet sous l'angle de la sociologie rurale.....	10
a)La production de connaissance est une activité de la pratique : la socio-anthropologie de Jean-Pierre Darré.....	10
b)L'éclatement des mondes agricoles.....	12
c)Recomposition des collectifs d'innovation en agriculture ; pour des outils d'analyse renouvelés.....	14
3.2.Les apports de la sociologie de la traduction et de l'innovation.....	16
a)La sociologie de la traduction : introduction aux réseaux hybrides humains et non-humains dans l'innovation.....	16
b)La double stratégie de l'attachement et du détachement.....	18
c)Les objets intermédiaires dans l'innovation et la négociation des identités.....	19
3.3.Les apports de la sociologie de l'action collective : les notions de communauté de pratique et de collégialités pour décrire l'action collective entre pairs.....	20
a)Les communautés de pratique.....	20
b)La notion de « collégialité » chez Lazega.....	22
4.Construire une méthodologie en sciences sociales pour appréhender les savoir-faire dans le	

cadre du projet de Répertoire.....	25
Partie II :	
Le Répertoire des savoir-faire paysans : constituer de nouveaux collectifs pour la défense d'un projet agricole.....	27
1.Changement du rapport au savoir, à la science et à la technique dans la société et en agriculture.....	27
1.1.Un détour par l'histoire : évolution de la politique de production des savoirs depuis les années 1980.....	27
a)Bouleversement général des modes de production des savoirs scientifiques.....	27
b)Émergence publique de nouveaux acteurs du savoir.....	28
c)Action collective et polarisation de la recherche en agriculture.....	29
d)Éclatement identitaire en agriculture : quelle place pour le débat entre pairs ?.....	30
2.Construire un outil d'analyse de l'action collective pour l'innovation en agriculture.....	32
2.1.Configuration des dispositifs socio-techniques et de l'action collective en agriculture.....	32
a)Les agriculteurs comme communauté de pratiques.....	32
b)Échange de conseils, régulation et enjeux de reconnaissance : les communautés de pratiques, giron de la collégialité ?.....	34
c)Pour une mise en abyme : proposition d'une complémentation de la sociologie de la traduction.....	35
3.Le répertoire, un dispositif socio-technique à multiples dimensions.....	37
3.1.Un projet de développement agricole.....	37
a)Quelques informations sur le contexte agricole régional.....	37
b)Quels objectifs agricoles pour le projet de répertoire ?.....	38
c)La question de l'installation agricole.....	41
3.2.Un projet politique.....	42
a)Exister dans le paysage régional de l'agriculture alternative.....	42
b)Exister dans le paysage politique régional : entrée d'une association (ALADEAR) pour un projet politique.....	43
4.Articuler les outils théoriques dans l'analyse du projet de Répertoire.....	43
Partie III :	
De l'intéressement à l'enrôlement : résultats, résultats intermédiaires, limites et difficultés.....	45
1.Analyse du projet de Répertoire par la sociologie de la traduction.....	45
1.1.Préambule : chronologie des principaux événements du projet.....	45
1.2.Identification et entre-définition des acteurs par la problématisation.....	46
a)Schéma général de la problématisation proposé par le comité de pilotage.....	46
b)Identité des acteurs définis par la problématique et leurs obstacles-problèmes.....	47
1.3.Dispositifs et actions d'intéressement des entités par le Copil.....	49
a)Présentation générale des dispositifs d'intéressement.....	49
b)Intéressements inaboutis : chemins en cours et difficultés.....	50
2.Enrôlement.....	55
2.1.Présentation générale des négociations qui ont abouti, ou non, aux enrôlements.....	55
2.2.Exemple de l'enrôlement des associations de l'agriculture alternative.....	56
a)Négociations multilatérales dans les processus d'enrôlement.....	56
b)Mise à l'épreuve des statuts des leaders dans les négociations multilatérales.....	57
2.3.Le rôle des objets intermédiaires.....	58
a)Imprimer les traces des négociations : les objets intermédiaires au cœur de l'analyse....	58

b)Négocier sur le papier : récit de la rédaction d'un courrier rédigé par 6 acteurs.....	58
c)Les objets intermédiaires dessinent l'identité collective issue des négociations.....	59
2.4.La multiappartenance comme atout pour la réussite des négociations.....	61
a)Avant-propos : de la prégnance de la multiappartenance au sein du Copil.....	61
b)Tenir le rôle de pont : le « multi-statutaires » au service de la construction d'un collectif.	61
c)Articuler les niveaux individuels et collectifs dans l'action et dans l'analyse.....	62
3.Difficultés, recommandations et questionnements.....	63
3.1.Mobiliser les apports théoriques pour relancer les processus d'enrôlement.....	63
b)Les questions que posent les intéressement inachevés.....	64
3.2.Qui sont les utilisateurs du Répertoire à enrôler : identifier les acteurs humains.....	64
a)L'enquête de terrain pour enrôler les agriculteurs ?.....	64
b)Comment enrôler les potentiels utilisateurs du Répertoire ?.....	66
3.3.Mobiliser les objets intermédiaires pour repenser les dispositifs d'intéressement et organiser les débats.....	69
a)La charte de l'agriculture paysanne.....	69
b)La fiche individuelle.....	69
4.Limites de l'analyse.....	71
4.1.Limites inhérentes aux conditions de travail.....	71
4.2.Limites dans le recueil et l'exploitation des données.....	71
4.3.Limites inhérentes de la temporalité du travail.....	72
5.Conclusions	72
5.1.Conclusion sur le projet. Définir ses ambitions, penser et distribuer les rôles aux acteurs et aux objets intermédiaires.....	72
5.2.Conclusion sur l'utilisation des outils théoriques : penser les humains et les objets intermédiaires dans la sociologie de la traduction.....	73
5.3.Conclusion sur le mémoire.....	73
Références bibliographiques :.....	75
Documents professionnels :.....	80
Annexe :	
Guide d'entretien.....	82
1.Ouverture : histoire, expériences et savoir-faire.....	LXXXIII
2.Réseau professionnel et social.....	LXXXIII
3.Rapport au métier, à l'agriculture.....	LXXXIII
4.Evolution de la ferme.....	LXXXIV
5.Clôture.....	LXXXIV

Liste des Tableaux :

Tableau 1 : Résultats des brain storming en Meuse et Moselle.

Tableau 2 : Résultats des brain storming dans les Vosges et en Meurthe-et-Moselle.

Tableau 3 : Dispositifs intéressement.

Tableau 4 : Mécanismes d' enrôlement.

Liste des figures :

Figure 1 : Chronologie des principaux événements du projet de répertoire des savoir-faire paysans.

Figure 2 : Problématisation par le Copil du projet de répertoire des savoir-faire paysans.

Figure 3 : Dispositifs d' intéressement des acteurs.

Figure 4 : Intéressement des porteurs de projet agricole.

Figure 5 : Modalités d' intéressement des deux types d' agriculteurs ciblés par le projet.

Figure 6 : Modalités d' intéressement des deux types d' agriculteurs ciblés par le projet.

Figure 7 : Mécanismes d' enrôlement des acteurs.

Figure 8 : Négociations multilatérales pour l' enrôlement des associations de l' agriculture alternative

Figure 9 : Problématisation de la reconnaissance des associations de l' agriculture alternative en Lorraine.

Liste des abréviations :

ALADEAR : Association Lorraine Alsace de Développement de l'Emploi Agricole et Rural

AMAP : Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne

ARDEAR : Association Régional de Développement de l'Emploi Agricole et Rural

AOC : Appellation d'origine contrôlée

AOP : Appellation d'origine protégée

CIRAD : Centre International de Recherche Agronomique pour le Développement

DRAAF : Direction Régionale de l'Agriculture, de l'Agro-alimentaire et de la Forêt

FADEAR : Fédération des Associations de Développement de l'Emploi Agricole et Rural

FEADER : Fonds Européen Agricole de Développement Économique et Rural

IGP : Indication Géographique Protégée

INRA SAD : Institut National de la Recherche Agronomique, Science pour l'Action et le Développement.

UMR : Unité Mixte de Recherche

SAU : Surface Agricole Utile

Introduction :

Les pratiques et savoir-faire des agriculteurs sont au centre de multiples attentions dans un contexte de mutation des mondes agricoles (Hervieu et Purseigle, 2013) et de préoccupations environnementales (Mesni, 2006, Pinton et Aubertin, 2006). L'agriculture est aussi un exemple typique de la mise en œuvre par l'État d'un appareil de production et de transmission de savoirs (Aggeri et Hatchuel, 2003). Ici aussi, le mode de production et les rapports au savoir sont sujets à d'importants bouleversements (Aggeri et Hatchuel, 2003, Pestre 2013). Le projet de « répertoire des savoir-faire paysans » en Lorraine est un projet agricole mis en œuvre par un collectif d'agriculteurs qui nous invite à un regard original sur les savoir-faire. Ils ont alors choisi d'aller sur le terrain, à la rencontre des praticiens (les agriculteurs) afin de recueillir et de mettre en lumière les multiples choix, démarches, pratiques, expériences qui sortent des standards du développement agricole imposé. Il émane de la volonté de ce collectif de faire reconnaître, aux autres agriculteurs, aux porteurs de projet agricole et aux responsables politiques, une conception de l'agriculture, avec ses valeurs et ses pratiques. Ces pratiques, nous les qualifions, avec les acteurs du projet, d'alternatives.

Nous avons choisi de nous engager dans le projet à la fois en tant qu'animateur, salarié par le collectif d'agriculteurs, et en tant qu'apprenti-sociologue en accompagnant le projet d'une démarche de recherche. Notre question de départ, partagée, avec les agriculteurs responsables du projet, était de savoir comment faire passer une action de recueil et de compilation des expériences et des savoirs des agriculteurs de la région, à l'échange effectif entre les individus, agriculteurs ou porteurs de projet. Cette question a été progressivement problématisée par l'objectif suivant : comment le projet de répertoire des savoir-faire paysans peut être à l'origine de changements de pratique et de production de connaissance sous la forme de collectifs d'échange entre pairs ? Cette formulation s'incarnait dans l'espace public par des actions visant à intéresser des acteurs à participer au projet. Nous avons choisi d'analyser les processus qui sont alors déployés par les acteurs grâce à la méthodologie de la sociologie de la traduction (ou sociologie de l'innovation) (Callon, 1986). Cette méthodologie avait aussi l'avantage de proposer au sociologue de s'attacher aux acteurs à l'origine du projet (Callon, 1999). Son rôle est alors d'analyser les processus et les dynamiques sociales, d'en devenir le « porte-parole » dans l'objectif de renforcer la capacité des acteurs à construire les collectifs au sein desquels ils souhaitent évoluer.

Le travail de terrain et la bibliographie que nous avons menée nous invitaient sur des pistes complémentaires à celles éprouvées par la sociologie de la traduction. Ainsi, des travaux en sociologie économique (Lazega, 1999, 2004, Wenger 1998) et quelques études de cas d'innovation en agricultures (Chiffolleau et Dreyfus, 2004, Goulet, 2010, Demeulenaere et Bonneuil, 2010) proposaient des outils pour prendre en compte le rôle et le statut des individus dans les dynamiques innovantes et la production de connaissance en agriculture. L'enjeu était alors de combiner ces différents outils pour articuler les niveaux individuel et collectif dans l'analyse des dynamiques mises en œuvre par le projet et appréhendées par la sociologie de la traduction. Notre ambition, dans la continuité des premiers travaux sur l'activité de production de connaissance dans la pratique par les agriculteurs (Darré, 1996, 1999), est d'accompagner la réflexion sur les formes d'échanges collectifs. Les outils que nous avons utilisés devaient aussi permettre de dessiner les contours théoriques de ce que peuvent être les communautés de pratique en agriculture, et en particulier dans le cas du projet de répertoire des savoir-faire paysans.

Ce mémoire rend compte de l'activité de recherche, par la formulation théorique, le traitement par des outils adaptés et novateurs, dans l'action, d'une problématique partagée avec les acteurs. Le travail de recherche a aussi consisté à replacer les dynamiques de changement social que nous voyons à l'œuvre dans le projet dans un cadre plus vaste car il nous semble rendre compte des bouleversements que connaissent nos sociétés. Enfin, ce mémoire traduit l'ambition de l'auteur de construire une démarche de recherche qui se base sur le terrain et s'ancre chez des acteurs pour qui elle doit constituer une ressource supplémentaire dans leur capacité à agir et à penser, en tentant de définir, à son niveau, un terrain d'échange des savoirs qui s'affranchit des asymétries de positionnement social.

Partie I :

Répertorier les « savoir-faire paysans » pour la promotion d'autres voies en agriculture : définition des outils d'analyse pour un projet innovant.

1. Introduction au projet du Répertoire des savoir-faire paysans : objectifs d'action et de recherche.

1.1. Objectifs de départ du projet de Répertoire des savoir-faire paysans

a) Un projet proposé par des agriculteurs.

Le projet de « répertoire des savoir-faire paysans » (que nous nommerons aussi « Répertoire » dans la suite de ce document) est lancé en 2011 par un petit groupe d'agriculteurs de Champagne-Ardenne militants du syndicat agricole Confédération paysanne. Il s'inspirait d'une ébauche d'annuaire sur internet qui identifiait des agriculteurs comme des personnes-ressources sur différentes thématiques et dont les coordonnées étaient publiés par la Confédération paysanne de Rhône-Alpes. Le groupe de Champagne-Ardenne ambitionnait alors un projet plus vaste qui s'appuierait sur une grande enquête en région pour identifier les compétences et les savoir-faire des agriculteurs. Une des conditions du financement du projet par le Conseil Régional de Champagne-Ardenne était qu'il soit partagé avec d'autres acteurs de la région et d'autres régions. Le projet de répertoire des savoir-faire paysans est alors présenté au siège national de la Confédération paysanne à Bagnolet (93) le 16 février 2012 dans l'objectif d'intéresser d'autres régions. En décembre 2012, un petit groupe d'agriculteurs lorrains obtient un financement de la part de leur Conseil Régional pour mener le projet de répertoire des savoir-faire paysans en Lorraine. C'est le premier groupe à reprendre un projet qui se dessine progressivement dans des partenariats régionaux et inter-régionaux.

b) Répertorier les pratiques et les expériences de personnes prêtes à être sollicitées par d'autres.

Le projet de « répertoire des savoir-faire paysans » en Lorraine est initié par des agriculteurs issus de la Confédération paysanne et réunis au sein de l'ALADEAR (Association Lorraine Alsace de Développement de l'Emploi Agricole et Rural). Il se donne pour ambition de favoriser l'échange de

connaissances pour « permettre aux porteurs de projets en agriculture et aux agriculteurs souhaitant modifier leurs pratiques ou développer de nouveaux projets, de pouvoir trouver auprès d'agriculteurs en activité ou retraités des ressources et des compétences en lien avec leur projet, d'en intégrer la dimension humaine, économique ou technique par le partage d'expérience »¹. Il se présente aussi comme un outil de promotion du « faire autrement » et de la diversité des agricultures qui subsistent et qui s'inventent constamment sur les territoires. Le répertoire fait fortement référence à l'agriculture paysanne, modèle non-normé qui se décline dans une charte en 10 principes et portée par la FADEAR (Fédération des Associations pour le Développement de l'Emploi Agricole et Rural) et la Confédération paysanne.

Les données qui constituent le Répertoire sont issues d'enquêtes auprès d'agriculteurs en activités ou retraités. L'objectif n'est pas de recenser des experts, mais les expériences et savoir-faire attachés à des personnes physiques et qui ne se limitent pas aux actes de productions mais concernent tout ce qui fait le métier de « paysan » (le quotidien comme les implications personnelles). Les résultats des entretiens sont rédigés sous forme de fiches personnelles, validées par les enquêtés, et mise à disposition sur un site internet (www.savoirfairepaysans.fr/) qui se veut la matérialisation d'un espace échange.

1.2. Identifier une problématique de recherche à partir d'un projet de terrain.

a) La rencontre des acteurs et la négociation des moyens.

L'auteur de ce mémoire est un ancien salarié de l'ADEAR (Association de Développement de l'Emploi Agricole et Rural) du Gard (Languedoc-Roussillon) en charge de l'animation d'un programme de formation en agriculture alternative et de l'accompagnement de porteurs de projet agricole dans le département (2010-2012). En reprise d'étude au Muséum National d'Histoire Naturelle de Paris, nous avons échangé avec les responsables du projet à plusieurs reprises avant l'entame effective du travail. Nous avons ainsi posé le problème que posait la simple capitalisation de données face à l'objectif d'animer des échanges autour de pratiques et d'expériences à valoriser. De notre côté, les enseignements reçus au Muséum National d'Histoire Naturelle, notamment sur les « savoir-locaux », identifiait les impasses et les faiblesses et processus de capitalisation de base de données (Agrawal, 2002). Du côté des agriculteurs lorrains, une première expérience de « répertoire des fermes en agriculture paysanne et en circuit-court » faite en 2007, a elle aussi montré sur le

1 Extrait des objectifs énoncés dans la demande de financement du projet auprès du Conseil Régional de Lorraine.

terrain qu'il ne suffisait pas d'identifier, d'analyser et de publier des expériences – aussi intéressantes soient-elles – pour que les collectifs, avec les idées qu'ils portent, performent l'espace social et permettent le débat avec les pairs ou le public. C'est pourquoi, après une réunion téléphonique préparatoire (où en plus des responsables lorrains, participait l'animateur champardennais) et d'une réunion physique en Meuse, nous avons proposé aux responsables du projet d'ouvrir le champ de réflexion aux enjeux et à la nécessité de rassembler et d'animer des personnes (agriculteurs et non-agriculteurs) qui poursuivent des objectifs convergeant sous des formes et des modalités d'échange qui restaient à imaginer et à construire.

Cette problématique pouvait être traitée par un travail de recherche dans le cadre du Master 2 effectué au Muséum National d'Histoire Naturelle. Ce travail se couple donc au travail d'animation et sera en l'occurrence portée par la même personne. Le temps consacré à la mise en œuvre du projet, pour mettre en œuvre les actions et atteindre les objectifs présentés au Conseil Régional, sera encadré par un contrat de travail à durée déterminée de 7 mois ½ et à 28h/semaine. Le travail de recherche se fera sur le temps libre de l'animateur auquel s'ajoute 140h de « stage pédagogique » financé dans le cadre d'un contrat de formation professionnelle. Il sera défini par une convention entre le Muséum National d'Histoire Naturelle, l'ALADEAR et le stagiaire.

b) Introduction au cadrage théorique.

Cette première formulation d'une problématique ouvre, sur un terrain original, des perspectives intéressantes pour l'analyse sociologique. Le questionnement sur les « savoirs-faire et expériences des paysans » est porté par les agriculteurs eux-mêmes, traduisant ainsi une posture réflexive. En couplant les savoirs et les pratiques aux personnes qui les incarnent et en souhaitant offrir la possibilité de la rencontre, le projet offre des perspectives innovantes à la production de connaissance par l'échange entre pairs. Ce projet, mis en œuvre par des agriculteurs militants, vise aussi la défense, par l'exemple et la pratique, d'une conception « alternative » de l'agriculture. Dans ce contexte, réussir à organiser l'échange demande à perforer le social avec ses identités, ses idées et ses pratiques et à réussir à les proposer à d'autres dans un espace et une relation qui reconnaît à chaque acteur sa propre trajectoire. C'est donc un projet agricole, social, et politique, puisqu'il s'agit de faire reconnaître et de renforcer les agricultures alternatives dans la région. Enfin, le projet de répertoire des savoir-faire paysans illustre les débats d'une profession en mutation.

Nous avons donc proposé aux responsables du projet d'œuvrer avec eux à une entreprise réflexive

en le requestionnant tout au long son processus de déroulement. Ainsi, l'auteur de ce mémoire se trouve être à la fois l'animateur du projet et apprenti sociologue. Une équipe d'agriculteurs et d'agricultrices, répartie sur les quatre départements de la région (Meuse, Moselle, Meurthe-et-Moselle, Vosges) a été réunie pour la mise en œuvre du projet. L'accompagnement de la démarche de recherche a été assurée par Yuna Chiffolleau, de l'INRA SAD (Institut National de la Recherche Agronomique, Science pour l'Action et le Développement), UMR (Unité Mixte de Recherche) Innovation, SupAgro, INRA, CIRAD (Centre International de Recherche Agronomique pour le Développement), à Montpellier.

Les outils d'analyse que nous proposons dans ce mémoire sont à la fois le témoignage d'un cheminement intellectuel et la volonté d'un apport à la sociologie de l'innovation collective en agriculture basé sur un engagement de terrain.

Pour nous situer par rapport aux travaux des anthropologues sur la question des savoir-faire, étudierons les enjeux relatifs au recueil et au classement des savoirs traditionnels (Agrawal, 2002) et aux pistes offertes par l'anthropologie de la connaissance à travers deux articles traitant du cas africain (Moity-Maïzi, Medah, 2011). Nous continuerons notre chemin sur le terrain français avec la socio-anthropologie de Darré qui considère, dès les années 1970, que les agriculteurs ne sont pas de simples récepteurs des techniques et innovations pensées par un appareil d'Etat, mais qu'ils produisent en continue leur propre savoir à travers des échanges localisés où se confrontent et s'agencent pratiques, conceptions de l'agriculture et statut social (Darré et al., 1989, Darré, 1996, 1999). Cependant, les transformations du contexte agricole nous obligent à actualiser les apports méthodologiques et à les compléter par de nouveaux outils. Nous ferons donc un détour par la sociologie rurale à travers l'étude des mutations des mondes agricoles que nous proposent certains auteurs (Hervieu et Purseigle, 2013, Lémery, 2003) et situerons le projet dans les rapport entre science et société (Pestre, 2013, Bonneuil, 2005, Stengers, 2003) et en particulier en agriculture (Aggeri et Hatchuel, 2003).

Nous construirons alors notre outil d'analyse en nous appuyant sur la sociologie de l'innovation chez Callon (appelé aussi sociologie de la traduction) ; elle définit à la fois le rôle du sociologue (Callon, 1999) et propose une méthodologie pour l'étude des processus d'implication dans les projets d'innovation (Callon, 1986). Nous compléterons cette approche par l'analyse des relations entre acteurs et des dynamiques collectives en proposant une articulation de la sociologie de l'action collective de l'apprentissage chez Wenger (Wenger, 1998, Chanal, 2000), de la sociologie

économique qui met en avant le rôle du capital social dans les réseaux de conseils et d'apprentissage (Lazega, 2002) et de la sociologie de réseaux appliquée à l'innovation pour mettre en lumière les modalités de dynamiques d'échange (Chiffolleau et Dreyfus, 2004, Chiffolleau, 2005).

2. L'approche anthropologique des savoirs et savoir-faire : apports et limites.

2.1. Les « savoir-faire paysans » pour renouveler les pratiques en agriculture : approche ethnographique.

Les savoirs locaux, traditionnels ou autochtones sont l'objet d'un intérêt croissant pour les sciences sociales et l'anthropologie. Leur percée sur la scène scientifique et médiatique est manifeste depuis la Conférence de Rio de 1992, alors que scientifiques et politiques faisaient le constat de la dégradation généralisée des écosystèmes. Les savoir-faire traditionnels sont perçus comme des réponses possibles aux enjeux de gestion des ressources naturelles et de la constitution d'un nouveau rapport de l'Homme à la nature. Des « expertises » sur les conséquences environnementales des projets de développement sont recueillis chez les anciens des peuples traditionnels qui témoignent d'une vision du monde non-compartmentée que la science occidentale, dans sa volonté interdisciplinaire, pourrait jalouser (Roué, Nakashima, 2002).

L'agriculture industrielle, fortement mécanisée et consommatrice de produits de la chimie de synthèse, ayant sa part de responsabilité dans la dégradation de l'environnement, les savoir-faire traditionnels paysans, aussi nommés « savoirs écologiques paysans » (Bousset, 2009), « savoir agro-écologiques ruraux » (Duda, 2010) ou « éco-savoir » (Moneyron, 2003) sont aussi beaucoup sollicités (Pinton et Aubertin, 2006). Des enquêtes sont menées en France et en Europe pour recueillir les « savoirs agro-écologiques ruraux » (voir les travaux de l'association Geyser²), qui de part leur complexité ou le manque de transmission risquent de se perdre. Au-delà du travail d'identification et d'analyse de ces savoirs, d'autres travaux cherchent à valoriser ses savoir-faire dans l'enseignement et la profession agricole, non sans difficultés du fait du cloisonnement des matières enseignées (Duda, 2010). Les sciences de l'éducation sont aussi sollicitées sur le terrain pour travailler à la transmission des savoirs souffrant de reconnaissance officielle (en agriculture biologique par exemple) ou dans la recherche de la transformation de l'expérience en apprentissages (Pineau, 2009, Tolley, 2001). Pour d'autres auteurs, il faut s'inquiéter avant tout des personnes – et de leur condition de vie – plutôt que des savoirs qu'ils incarnent (Agrawal, 2002). Les « paysans », rattachés à un système de production idéal-typique, sont alors vu (avec leurs pratiques, leur rapport

² www.ecologie-paysanne.org

au travail, à la nature...), comme des forces de contestation et de transformation des sociétés industrielles du monde développé (Pérez-Vitoria, 2005, 2010). Cette vision place ainsi les enjeux des pratiques et des savoir-faire dans le champ des mouvements sociaux à l'échelle de la planète (Mesni, 2006, Pérez-Vitoria, 2010).

2.2. La dimension politique de la classification des savoirs et constitution de bases de données.

Le Répertoire se présente initialement sous la forme d'une base de données librement accessible sur internet. Cette première matérialisation de la volonté de favoriser les échanges entre agriculteurs et entre agriculteurs et porteurs de projet agricole fait suite à un travail de près de 2 ans mené par la Confédération paysanne de Champagne-Ardenne qui a consisté dans l'enregistrement d'expériences et de compétences de 280 agriculteurs et agricultrices³ par la rédaction de fiches individuelles.

Il est rapidement apparu que ce dispositif n'était pas suffisant pour répondre aux ambitions du projet. D'un point de vue méthodologique, la classification de savoir-faire en base de données n'est pas satisfaisante car procède d'un découpage du réel par la sélection de savoirs, de pratiques ou de connaissances, processus que Agrawal décrit en plusieurs étapes qu'il qualifie de « scientisation » (Agrawal, 2002) : particularisation (pour répondre aux besoins des professionnels du développement), validation (pour lui donner une existence), avec comme corollaire l'abstraction (élagage des éléments jugés non-utiles comme les rituels, mots, mouvements, actes associés au savoir) et enfin la généralisation (qui correspond au fait de cataloguer, d'archiver et de communiquer). Ainsi, nous dit-il, « les énoncés qui ont pu être particularisés, validés et généralisés accèdent au rang de savoir en satisfaisant à une relation particulière entre utilité, vérité et pouvoir » (*ibid.*, p.322). Pour sortir de cette impasse, Agrawal nous offre plusieurs pistes :

S'intéresser à l'expérience : « tout savoir pratique a beau être l'application de quelque principe familier ou passé inaperçu, il est utile précisément du fait de l'expérience tirée de son usage » (*ibid.*, p.330).

Prendre en compte les intérêts des populations « désarmées et marginalisées » concernées et s'intéresser aux relations de pouvoir qui ont cours entre les différents groupes sociaux dans une visée de les transformer (la « politique »). Ceci se traduit par un effort à faire pour maintenir les personnes plutôt que les savoirs.

³ Au 08 juillet 2013.

Le projet de Répertoire, en liant de manière indissociable le savoir et l'expérience à la personne, les singularise et met l'acteur social au centre de son intérêt. Néanmoins, la réalisation de fiches individuelles nous mène sur la piste de la scientisation dont il faudra nous extraire et ne garantit ni le renforcement des acteurs, ni la circulation des savoirs et expériences.

2.3. La localisation et circulation des savoirs au cœur des échanges et de la reconnaissance des acteurs ; exemple d'études africanistes.

a) Interroger la circulation des savoirs en anthropologie de la connaissance.

D'autres approches anthropologiques peuvent nous intéresser, notamment celles de la localisation et de la circulation des savoirs étudiés par l'anthropologie des connaissances. Ces travaux présentés dans un numéro de la Revue d'anthropologie des connaissances de 2011 décrivent les processus et réseaux organisés de production, de transmission, de sélection des savoirs et savoir-faire et des interprétations des interactions d'apprentissages en Afrique de l'Ouest (Moity-Maïzi, 2011). Ils nous rappellent que la localisation (« localisation des savoirs » plutôt que « savoirs localisés ou locaux ») et la circulation (transmission, transfert, échange) sont deux dimensions de la production de connaissances. Pour Moity-Maïzi, « il ne s'agit donc pas d'aborder les savoirs comme les produits d'une cognition, fût-elle située, ni d'opposer les acteurs et leurs savoirs, encore moins d'assimiler le profane au local. Il s'agit finalement d'aborder empiriquement des flux et des lieux inter-connectés (...) ainsi que leurs effets sur les modes de pensée ou d'agir, sur les organisations et formes de reconnaissances dans différentes situations socio-professionnelles » (Moity-Maïzi, 2011, p.474). S'appuyant sur l'article d'Agrawal cité ci-dessus, elle complète sa position grâce aux apports de Paulin Hountondji (1994) qui « encourage de nouvelles démarches laissant de côté les minutieux travaux d'inventaire de savoir-faire au profit d'une réflexion plus engagée sur les statuts des connaissances [qualifiées] de non scientifiques » (*ibid.*, p.476). Elle rappelle que les savoirs sont convoqués et « justifient toutes sortes d'opérations, allant des inventaires aux reconstructions des cursus de formation dans un mouvement général de réification qui ne se préoccupe guère finalement d'interroger les modes de production de connaissances mais se concentre plutôt sur la capitalisation et la diffusion de nouvelles ressources d'actions et d'innovations » (*ibid.*, p.480). Les savoir-faire ne sont pas porteurs en soi d'innovations techniques ou organisationnelles, mais « ils s'organisent avant tout dans des confrontations, des (re)configurations spécifiques. (...) [Ils] sont précisément définis par leurs porteurs ou par leurs promoteurs comme des ressources cognitives ou politiques, stratégiques pour (re)conquérir des identités territoriales ou des marchés, pour accéder à une

reconnaissance politique ou statutaire, ou encore pour défendre une compétence » (*ibid.*, p.483).

b) Place de la reconnaissance dans la circulation et la production des savoir.

Dans ce même numéro de la revue d'anthropologie des connaissances, Medah propose de revisiter le concept de reconnaissance qui est central dans la circulation des savoirs à travers une enquête auprès des concepteurs d'agroéquipements au Burkina Faso (Medah, 2011). Il rappelle que « la reconnaissance se révèle être un élément constitutif de l'activité cognitive, de la production, de la mobilisation et de la circulation de savoirs » (*ibid.*, p.602). Pour Moity-Maïzi, « l'accès à une reconnaissance politique nationale ou internationale pour un groupe passe par de multiples échanges et négociations nécessaires entre divers acteurs pour constituer un corpus commun de savoirs référencés à un métier, à un lieu, à une histoire. (...) La constitution de nouveaux réseaux d'alliance, le renforcement de liens sociaux ou politiques, le gain en réputation sont quelques-unes des innovations qui émergent alors de ces engagements à transmettre, apprendre, diffuser » (Moity-Maïzi, 2011, p.485). Nous rechercherons donc dans différents courants sociologiques des outils pour l'analyse de ces enjeux au niveau des organisations et des individus.

3. Enchâsser les « savoir-faire paysans » dans les sciences sociales.

3.1. Analyser le projet sous l'angle de la sociologie rurale.

a) La production de connaissance est une activité de la pratique : la socio-anthropologie de Jean-Pierre Darré.

- « La pensée est une activité sociale. »

D'abord consultant auprès de fournisseurs de l'agriculture, puis docteur en ethnologie, Darré démontre, en s'appuyant sur des travaux des années 1970-1980, que les agriculteurs construisent et transforment sans cesse – et parfois inconsciemment – leur réalité dans les dialogues quotidiens qu'ils ont entre pairs (Darré, 1999) : « la pensée est de bout en bout une activité sociale indissociable de la situation de co-activité des acteurs sociaux et de la morphologie des réseaux de dialogue dans laquelle s'insère tout groupe, toute activité » (Darré, 1996, p.5). Ces flux et ces mouvements sont indispensables à la coopération des individus car ils leur permettent de définir des critères de validité des formes de connaissances comme les frontières du groupe (Darré, 1999). Pour rendre compte du travail de production de connaissance dans les pratiques, Darré nous engage

à suppléer la dichotomie couramment admise entre travail manuel et travail intellectuel, à celle entre production de connaissance et activité conduite selon des connaissances déjà établies (Darré, 1996). Le groupe apparaît alors comme l'entité de référence où se produit connaissance et sens des pratiques. En s'appuyant sur Canguilhem, il affirme que « la vitalité d'un groupe se manifeste dans sa 'normativité', dans sa capacité à produire et à transformer ses normes » (Darré, 1999, p. 198).

- Enjeux du rapport au savoir en agriculture.

Darré s'intéresse dans « La production de connaissance pour l'action » (Darré, 1999) de savoir comment les rapports au savoir reproduisent ou modifient les formes sociales et les pratiques matérielles. Il rappelle, en s'appuyant sur les analyses de Bourdieu, que « l'enjeu n'est pas le savoir mais les positions dans le savoir », il ne s'agit pas de clamer le partage du savoir si celui-ci ne vise qu'à légitimer ou conformer les positions devant le savoir. Le savoir pour lui est plutôt à considérer comme un capital symbolique ; c'est-à-dire que sa valeur tient surtout de la reconnaissance dont il est l'objet. Darré souligne que les agriculteurs pâtissent d'un manque de légitimité de leurs façons de dire les choses, de les connaître et de les évaluer. Leur parole n'a souvent de valeur que dans l'entre-soi. L'aspect de la position sociale est donc éminent car elle donne le droit de dire et d'analyser la complexité. L'auteur dénonce ainsi les situations de formation des adultes qui, sous les termes de « transmission » et de « partage », transforme la dissymétrie de départ entre les interlocuteurs en une relation nécessairement de supérieur à inférieur (*ibid.*). La question est alors de savoir « comment peuvent-être envisagées des situations de co-production de connaissance là où sont habituellement instituées des situations de distribution – consommation, et quelles conditions accroissent ou réduisent les possibilités de production de connaissance au sein de groupe de pairs ? » (*ibid.*, p.45-46). Toujours en s'appuyant sur Bourdieu, Darré invite à se débarrasser des problèmes pré-construits, tenus pour légitimes et garantis par l'État, qui diffèrent souvent de ceux que les agriculteurs se posent à eux-mêmes.

- Accompagner les agriculteurs dans les processus de production de connaissance.

Pour Darré, la connaissance est distribuée socialement et ses formes appartiennent à des contextes sociaux spécifiques. Elles sont pertinentes pour un environnement social concret, un groupe dans une situation historique concrète qui prendra corps dans ce qu'il appelle le « groupe professionnel local » (Darré, 1989, 1999). Ces groupes d'agriculteurs, définis comme des pairs, ont été l'objet des

actions mises en œuvre par le GERDAL (Groupe d'Expérimentation et de Recherche : Développement et Actions Localisées) dont les travaux suivent deux préceptes :

- Aider les groupes pratiques à se mouvoir tout entier et non par promus interposés ;
- Aider les groupes à accroître leur maîtrise des situations en les aidant à augmenter la pertinence de leur propre parole sur leur pratique.

Nous avons plusieurs exemples de description et d'analyse des actions entreprises par les sociologues du GERDAL dans l'accompagnement de groupes d'agriculteurs. Ruault (Ruault, 1996) a suivi un groupe d'agriculteurs cantalou dans leur « expérience de mise en valeur des savoirs locaux : la relance de la culture de la lentille » (Ruault, 1996, p. 173-186). Par cette expérience elle montre qu'il est possible de faire coopérer des agriculteurs ayant des points de vue différents s'ils réunissent un fonds et un but commun. Elle précise que « coopérer sur le plan des idées ne signifie pas nécessairement action collective », mais que c'est au cours de ces échanges lesquels ? que la coopération a été la plus forte. A chacun, par la suite, de tirer individuellement le meilleur parti des solutions trouvées. A travers cette expérience, nous voulons illustrer le bien-fondé de l'approche pour la production de connaissance par des groupes d'agriculteurs, postulat au centre du projet du Répertoire des savoir-faire paysans. Mais certaines notions ne nous paraissent plus pertinentes (comme le groupe professionnel local) car les formes et les réseaux d'échanges ont changés. Le contexte actuel est différent de celui qui présidait à la genèse de cette pensée. Nous décrivons dans la prochaine partie les mutations auxquels fait face le monde agricole, puis nous reviendrons sur quelques cas d'études afin d'illustrer les nouvelles configuration des réseaux d'échanges et ouvrir ainsi de nouvelles pistes pour l'analyse.

b) L'éclatement des mondes agricoles.

Nous abordons donc la question des savoir-faire comme un objet social constitutif d'une profession qui cherche à se redéfinir en s'appuyant sur son propre vécu et ses caractéristiques de fonctionnement par la création d'un espace d'échange. Pour comprendre les enjeux de la circulation des savoir-faire, les négociations et stratégie de reconquête des identités, nous devons nous intéresser à la sociologie d'une profession en plein bouleversement.

- Retour sur le traitement de la question agricole en sociologie rurale.

Depuis quelques années, la question agricole est revenue sur le devant de la scène, posant de

nouvelles questions et obligeant à un renouveau des outils d'analyse. En témoignent trois parutions récentes pour la proposition d'une « sociologie des mondes agricoles » : le numéro d'Études Rurales n° 183 « La sociologie rurale en questions » en juillet 2009 œuvre à un retour sur une discipline « fille de la modernisation d'après-guerre » (Alphandery et Billaud, 2009). Il fut suivi par la parution du livre collectif « Les mondes agricoles en politique » en 2010, troisième grand portrait politique d'une profession après celui de 1958 (Mendras et Fauvet, 1958) et de 1990 (Coulomb et al., 1990). Enfin, en février 2013 la parution de « Sociologie des mondes agricoles » (Hervieu et Purseigle, 2013) offre, après un retour sur les fondements de la discipline, un « programme renouvelé » pour l'analyse des mutations. La sociologie rurale française a construit sa théorie autour du passage du paysan à l'agriculteur moderne (Mendras, 1967), alors que la France avait fait le choix, politique, de moderniser son agriculture après-guerre sur un modèle d'exploitation reposant sur la famille et spécialisé en fonction de grands « bassins de production ». La sociologie rurale a décrit et accompagné la fin des structures sociales paysannes et l'avènement d'une agriculture industrielle. Mais ce modèle vole en éclat dans le pays même qui en a fait le fer de lance de son agriculture. Le monde agricole français se présente éclaté, mais avec la caractéristique d'être une minorité sociale issue d'une majorité ; et l'unité du monde agricole – qui était dès le départ un mythe – a progressivement laissé place à des profils et à des trajectoires professionnels de plus en plus hétérogènes (Hervieu et Purseigle, 2013). En résumé ; moins les agriculteurs sont nombreux, moins ils se ressemblent entre eux. Le dessein d'un avenir partagé n'existe plus. Ils composent de manière différentes avec les opportunités, contraintes, injonctions qui s'offrent à eux (Lémery, 2003), dans un univers où l'on imagine des formes d'agricultures qui se pensent sans eux (Purseigle et al., 2012) et ce malgré la force toujours vive de l'image d'Epinal du paysan éternel, gardien des terroirs.

- Dimension identitaire, pratiques et métier au cœur des mutations.

La question du métier, de sa dimension identitaire et politique est au cœur de ses bouleversements. Concrètement de multiples acteurs – en premier lieu des agriculteurs militants – agissent sur le terrain et s'attellent à poser des questions, à œuvrer à la réalisation d'autres façons de faire en agriculture (Dufour et Lanciano, 2012), investissant autant le champ des pratiques culturelles, que celui des services et de la production de connaissances (Demeulenaere et Goulet, 2012). Ces bouleversements sont aussi à l'œuvre dans les pratiques ordinaires, comme le montre une étude au sein d'une coopérative viticole languedocienne (Chiffoleau, 2004, Chiffoleau et Dreyfus, 2004). Les agriculteurs se retrouvent régulièrement dans des situations où ils doivent modifier leurs pratiques, ce qui ne va pas sans reconfiguration des statuts sociaux et des réseaux d'échanges (*ibid.*). En effet,

dans une société stimulée par le changement technique et les pressions économiques, le rapport entre temps passé à la production de normes par rapport aux activités normalisées a tendance à augmenter (Darré, 1999). C'est encore plus vrai dans le cas dans un contexte de montée des incertitudes et d'éclatement des modèles.

c) Recomposition des collectifs d'innovation en agriculture ; pour des outils d'analyse renouvelés.

Nous souhaitons montrer ici que nous devons dépasser la notion de groupe professionnel local pour comprendre les recompositions des collectifs de pratiques et pour éclairer les enjeux autour de la formation de ces groupes (Goulet et Chiffolleau, 2006). Nous nous appuyerons pour cela sur trois cas d'études : une sur les groupes d'agriculteurs pratiquant les techniques dites « sans-labour » (Goulet, 2010, Goulet et Demeulenaere, 2012), sur l'analyse du Réseau Semences Paysannes (Demeulenaere et Bonneuil, 2010, Goulet et Demeulenaere, 2012) et enfin sur les changements de pratiques dans une coopérative viticole (Chiffolleau, 2004, Chiffolleau et Dreyfus, 2004).

- Structuration des formes d'échanges et place de la nature dans les réseaux d'agricultures alternatives.

Dans un monde professionnel éclaté, se construit une compétition de sous-ensembles de segments professionnels pour la restructuration des croyances, pratiques et valeurs communes (Goulet, 2010). A partir des années 1990, dans le milieu des grandes cultures, se sont développés des tests d'itinéraires techniques sans-labour avec comme premier objectif la diminution des coûts de production, puis dans un second temps par sensibilité à l'environnement (amélioration de la vie du sol). En une dizaine d'années s'est créé un espace social aterritorial défini par des objets et des discours qui peuplent un univers et un répertoire partagé, dessinant ainsi le contour d'un segment professionnel. Pour Goulet, la multiplication de la segmentation autour de systèmes techniques alternatifs témoigne de la profonde crise qui traverse la profession agricole depuis les années 1990. Ces dynamiques illustrent « la façon dont les agriculteurs français re-inventent leur métier, s'efforcent à lui donner du sens » (*ibid.*, p.60). Au passage, nous remarquons, avec l'auteur, que la question environnementale, après avoir engendré des souffrances et de la marginalisation chez les agriculteurs, est aujourd'hui motrice dans la définition de soi et d'un entre-soi. Dans un article de 2012, Goulet et Demeulenaere tentent d'aller plus loin en caractérisant le couplage entre organisation en réseau d'agriculteurs et écologisation de l'agriculture. Pour eux, « le statut central de

la nature dans ces pratiques agricoles transforme les collectifs au travail ainsi que les lieux et formes de production de connaissances » (Goulet et Demeulenaere, 2012, p.122). Dans cette configuration les objets de la nature et les opérateurs (les agriculteurs) sont pensés comme indissociables. Le savoir-faire, le sens de l'objectivation et l'expérience individuelle jouent un rôle majeur dans une redéfinition du cadre de travail qui revendique l'hétérogénéité. Ces nouvelles formes de couples socio-techniques (regroupant ici acteurs humains et objets physiques) permettent une réalisation de soi alimentée par le « sentiment d'émancipation intellectuelle vis-à-vis des prescripteurs [et] de l'augmentation des capacités d'appréhension du monde » (*ibid.*, p.128). Le réseau serait la forme privilégiée pour relier entre-eux des entités et des objets singularisés, en opposition à la forme standardisée d'un développement imposé par le haut. Dans l'acceptation que nous en ferons (c'est-à-dire dans le sens de la sociologie de la traduction que nous décrirons plus bas), celui-ci permet les agencement entre humains (acteurs) et non-humains (objets, concepts).

- Structuration des formes d'échanges dans les pratiques ordinaires : perspectives générales du changement dans les réseaux d'apprentissage en agriculture.

Dans une étude au sein d'une coopérative viticole languedocienne, Chiffoleau montre la coexistante de plusieurs réseaux de conseils, qui jouent « des rôles à la fois contrastés et complémentaires dans la dynamique des connaissances et d'innovation à l'échelle des individus et du collectif » (Chiffoleau, 2004., p.98). Elle met en avant que la « 'communauté' ne suffit pas à fournir au praticien l'ensemble des ressources pratiques et identitaires dont il a besoin. Un autre réseau, plus 'calculé', intervient dans ses choix et la progression de ses connaissances : il lui est souvent spécifique, se superpose peu à son réseau de dialogue et diffère selon les thèmes ». (*ibid.* p.99). En s'appuyant sur Blau (1964), l'auteure précise que ces deux réseaux sont mobilisés pour des raisons pratiques différentes, mais qu'ils mettent aussi en jeu la reconnaissance de statuts différents. A un réseau de pairs – donc par définition rassemblant des acteurs semblables – répond un réseau d' « experts » dont on reconnaît un statut social plus élevé. Dans un article présentant précisément les résultats de l'analyse réseaux des dynamiques d'apprentissage, Chiffoleau montre que l'efficacité des réseaux d'innovation et de changement de pratique dépend de la capacité à lier des acteurs aux ressources techniques (lié à l'acte de production) et sociales (réseau de conseil, participation à des formations, types de lectures, relations aux institutions et aux acteurs de développement agricole) différentes (Chiffoleau, 2005). La production de connaissance dans l'innovation est un moment où cohérence technique et production de signification sont réunis au sein d'un collectif stabilisé (même

provisoirement) où des individus aux ressources différenciés se sont accordés à coopérer. Ces résultats confirment l'idée que, contrairement à ce qui est couramment admis, les innovations passent moins par les « leaders » (ce qui sont au centre des relations de pouvoir), que par les « experts » (ce qui sont au centre des réseaux de conseils) et de la capacité à mélanger les ressources sociales et techniques des réseaux de proches et de conseillers spécifiques plus stratégiques (*ibid.*, 2005).

Ces exemples de configuration des réseaux d'échanges et des collectifs de pratiques montrent la nécessité de dépasser la notion de groupe professionnel local et de « grappe » (réseau d'échange localisé) développé par Darré et le GERDAL. Cependant, si les formes ont changé, ces études convergent sur l'idée que la morphologie des réseaux d'échange influence sur la circulation et la transformation des idées (Darré et al., 1989, Chiffolleau, 2005). Ils montrent aussi qu'au delà des choix techniques et de la coopération entre individus, il s'agit bien, au cœur de la production de connaissances, de négocier et de défendre des identités individuelles et collectives, de protéger ou de promouvoir son statut ou des conceptions d'agriculture (Chiffolleau et Dreyfus, 2004, Chiffolleau, 2004, Goulet et Chiffolleau, 2006, Demeulenaere et Bonneuil, 2010). Dans la continuité de la piste proposée dans un article qui précise ces analyses (Chiffolleau et Dreyfus, 2004), nous définirons le réseau de pairs comme une « communauté de pratique » (Wenger, 1998) et utiliserons les apports de la sociologie économique pour mettre en avant le rôle du capital social dans les réseaux de conseils et d'apprentissage (Lazega, 2004). Mais avant cela, c'est en nous appuyant sur la sociologie de l'innovation développée par Callon (Callon, 1986, 1999) et des compléments par les objets intermédiaires (Vinck, 1999), que nous poserons les bases de notre méthodologie d'analyse du répertoire des savoir-faire paysans.

3.2. Les apports de la sociologie de la traduction et de l'innovation.

- a) La sociologie de la traduction : introduction aux réseaux hybrides humains et non-humains dans l'innovation.

Dans son article décrivant « La domestication des coquilles Saint-Jacques et des marins-pêcheurs dans la baie de Saint Brieuc » (Callon, 1986), une des ambitions premières de l'auteur est la recherche d'outils d'analyse de l'innovation socio-technique (qui en plus des acteurs humains et des objets physiques rassemble aussi les concepts) comme processus d'implication autour d'une idée nouvelle qui abandonne la distinction a priori entre faits de la nature et faits de société. Il accepte

que les entités mobilisées (acteurs, objets techniques, faits de la nature, concepts) et les relations entre elles soient sans arrêt en négociation. Cette approche reconnaît une capacité d'action aux « actants », qu'ils soient humains ou non-humains. Il invite à refuser la séparation entre le discours sur la nature et sur la société, qui de toute façon, se mêle dans la parole des acteurs. Il s'agit alors de suivre les acteurs dans leur façon d'associer les éléments plutôt que de leur imposer une grille d'analyse. Cette posture nous semble particulièrement pertinente pour l'analyse de l'innovation chez les agriculteurs dont l'activité professionnelle est en prise directe avec les objets de la nature et que ceux-ci semblent inciter les agriculteurs à changer leur façon de structurer leurs échanges (Goulet et Demeulenaere, 2012). La sociologie de la traduction proposée par Callon amène à distinguer quatre étapes méthodologiques pour « suivre un acteur tout au long de ses opérations de construction-déconstruction de la Nature et de la Société » (*ibid.*, p.180). Cette méthodologie sera appliquée à notre objet de recherche.

1. La problématisation : formulation de problèmes et identification des acteurs dans un même mouvement à partir d'une seule question initiale présentée comme un point de passage obligé pour tous les acteurs (identification des obstacles qui empêchent les acteurs d'atteindre un but ou un objectif). C'est un processus d'entre-définition des acteurs par rapport à la problématique qu'ils se doivent d'accepter ou de refuser.
2. L'intéressement : ensemble des actions mises en place par l'acteur que nous suivons pour stabiliser l'identité des autres acteurs définis par la problématique. Intéresser, c'est aussi – en suivant l'étymologie du mot – « inter- esse » : « se placer entre », « s'interposer », c'est-à-dire « couper » les liens aux autres pour que l'acteur, l'objet concerné, se lie à soi. Toutes les stratégies imaginables peuvent être déployées pour arriver à ce résultat. Les actions qui en découlent prennent corps dans des dispositifs. « L'intéressement est fondé sur une certaine interprétation de ce que sont et veulent les acteurs » (*ibid.*, p.186).
3. L'enrôlement : mécanismes par lesquels un rôle est défini et attribué à un acteur qui l'accepte. L'enrôlement est un intéressement qui a réussi car « les groupes ne se mettent en forme et ne s'ajustent que dans l'action » (*ibid.*, p.185). Il se décrit à travers la description de l'ensemble des négociations multilatérales qui constitue l'intéressement et qui lui permet d'aboutir.
4. Mobilisation : se fait via des porte-paroles qui ont été intéressés au nom des foules qu'ils représentent ou prétendent représenter. Les questions à poser sont : « Sont-ils

représentatifs ? » ; « Qui parle au nom de qui ? » ; « Quels individus, parlant pour les autres, ont été intéressés ? »

Cette proposition de Callon engage à une nouvelle posture du sociologue pour rendre visibles toutes les entités humaines et non-humaines auxquelles sont attachés les acteurs. Il utilise la notion de porte-parole pour rendre-compte de l'activité du sociologue à l'opposé de l'idée que celui-ci dévoile, par une prise de recul par rapport à son objet (la société), des règles de fonctionnement ou des entités restées invisibles (Callon, 1999). Devenir le porte-parole, c'est réussir à rendre robuste une représentation à travers des dispositifs qui sont partagés avec les acteurs dans un mouvement de réflexivité. Il implique pour le sociologue, non-pas de « s'engager », mais de s'inscrire dans une double stratégie d'attachement et de détachement.

b) La double stratégie de l'attachement et du détachement.

Callon rappelle – comme l'a aussi montré Darré – que la production de connaissance est un travail collectif qui ne se réduit pas aux seuls chercheurs (Callon, 1999). La procédure d'attachement consiste en la liaison du sociologue avec « des acteurs considérés comme compétents (au sens sociologique) et qui se confrontent à des problèmes qui supposent une forte dose de réflexivité » (*ibid.*, p.73). Le choix des sujets importe donc plus que celui de l'objet. Dans cette configuration, l'ambition du sociologue est de « restituer et d'analyser la capacité des acteurs à construire les collectifs dans lesquels ils vivent. (...) [Ainsi], cette sociologie substitue des acteurs faisant flèches de tout bois pour constituer de nouveaux collectifs, pour se donner de façon réflexive et volontaire des environnements à leur action pour les mettre en forme. (...) Le savoir-faire du sociologue sert désormais à définir l'acteur qui se dote d'outils lui permettant de reconstituer ces trames invisibles et d'agir sur (et avec) elles. (...) [Le sociologue] s'efforce de restituer les mécanismes complexes, changeants, foisonnants qui permettent aux acteurs de parvenir à leurs fins. Il participe avec ses propres outils à l'entreprise réflexive, et c'est précisément cette participation qui lui permet à la fois de produire des connaissances et de contribuer à la performance⁴ continue du social. L'Homo sociologicus est devenu un hybride, à la fois acteur et sociologue » (*ibid.*, p71). Cet attachement laisse bien-entendu aux acteurs toute l'autonomie dont ils ont besoin. Enfin, le processus fini par un détachement du sociologue des acteurs avec lesquels il s'est lié. C'est en effet « ce chassé-croisé [qui] définit les positions et les rôles respectifs tout en montrant la complémentarité et les solidarités entre action et analyse de l'action » (*ibid.* , p.77).

4 Qui donne sens, informe par l'accomplissement d'un acte.

Dans cette configuration, le sociologue a aussi pour rôle le transport des savoirs qui sont – rappelons-le – toujours produits localement. Leur transport est soumis au transport des dispositifs matériels, humains et techniques auxquels ils sont attachés et sans lesquels toutes les théories n'auraient ni sens, ni intérêt. Ces dispositifs sont indispensables car « les analyses, nous dit Callon, lorsqu'elles ne sont pas incorporées dans des instruments qui rendent visibles et palpables leurs résultats, lorsqu'elles ne sont pas relayées par des acteurs qui les portent (...) n'ont aucune raison de convaincre et encore moins de mettre en forme des pratiques et des décisions » (*ibid.*, p.70).

Callon nous propose donc une méthodologie et une posture pour l'étude des innovations socio-techniques, dans leur processus d'implication. Si la double stratégie de l'attachement et du détachement qu'il nous propose permet de se penser dans l'action en nous donnant des repères d'actions et de réflexivité, nous souhaitons ici affiner l'approche par un focus sur les objets intermédiaires qui font partie des dispositifs d'implication entre les différentes entités et sujets d'investissements importants de la part des acteurs.

c) Les objets intermédiaires dans l'innovation et la négociation des identités.

Les objets intermédiaires sont au cœur de l'analyse du Réseau Semences Paysannes (Demeulenaere et Bonneuil, 2010), où les auteurs, pour répondre aux interrogations qu'ils se posent sur les mouvements revendiquant une identité « paysanne », opèrent « comme le font les acteurs eux-mêmes, [par] un détour par la semence » (*ibid.*, p.75). Ils abordent de la même manière l'analyse de la structure collective et les éléments de la mobilisation des individus, faisant donc parler la structure, puis les individus qui la composent (rôle de porte-parole défini plus haut). Cette attention aux objets intermédiaires met en lumière un processus identitaires chez les porte-paroles (au sens de la sociologie de la traduction) du Réseau semences paysannes. Nous pensons, que nous pouvons aller plus loin et que les objets intermédiaires offre à lire les dynamiques sociales entre individus au sein même des collectifs d'acteurs, comme nous le montre une étude qui s'intéresse aux réseaux des sous-programmes de génie biomédical (Vinck, 1999).

Premièrement, Vinck nous invite à ne pas réduire les objets intermédiaires à des concepts sociologiques (règle, convention, signification, organisation, pouvoir, etc.) (Vinck, 1999). Il porte une attention particulière aux dispositifs physiques considérés comme médiateurs prenant part aux actions et aux mécanismes de coordination. Il fait l'hypothèse qu'ils « permettent de révéler et de caractériser la nature des échanges et des relations entre les acteurs humains (...). Sens, stratégies,

organisation, règles et conventions, lien social... tout cela émerge lorsque sont pris en compte les objets intermédiaires » (*ibid.*, p.392). Ces objets sont au centre de multiples interactions, dont il en décrit cinq types qui se structurent et se polarisent autour d'intermédiaires fixes. Il montre ainsi la pertinence de son approche pour compléter les outils proposés par Callon, qui en définissant des « entités » fait l'impasse de savoir si celles-ci – si elle sont humaines – sont individuelles ou collectives, ce qui a pour conséquence de jeter une part d'ombre sur ce qu'il se passe au sein-même de ces entités. Nous jugeons ici, avec Vinck, que dans une perspective sociologique, il importe d'observer ce qui se passe au sein des collectifs d'acteurs. Nous ouvrons ainsi la boîte où se déroulent les négociations et les coopérations entre individus ; c'est-à-dire là où se construit le sens et la signification, où se négocie le pouvoir, et se joue les statuts sociaux. Les notions de communauté de pratique (Wenger, 1998, Chanal, 2000) et de collégialité (Lazega, 1999, 2004) nous aident à analyser ces dynamiques sociales.

3.3. Les apports de la sociologie de l'action collective : les notions de communauté de pratique et de collégialités pour décrire l'action collective entre pairs.

a) Les communautés de pratique⁵.

Le propos de Wenger est que dans les organisations (il étudie un service de gestion des dossiers de remboursement dans une entreprise américaine d'assurance maladie), les agents effectuent en apparence des tâches très routinières, avec assez peu d'autonomie, mais sont en fait conduits à inventer constamment des solutions locales aux problèmes rencontrés, et que ceci se fait le plus souvent dans des pratiques informelles. Les pratiques communes ont souvent pour objectif de trouver des solutions à certaines tensions institutionnelles et sont le support de la mémoire collective en constituant une structure d'accueil et de formation pour les nouvelles personnes (Wenger, 1998, Chanal, 2000).

Wenger définit ces échanges comme étant des phénomènes d'apprentissage collectif dans lesquels sont créées de la signification et de l'identité ; ce sont les « communauté de pratiques » rassemblant des agents qui partagent les mêmes conditions d'activité. L'auteur cherche à articuler le niveau individuel (sous l'angle cognitif) et le niveau organisationnel de la production de connaissance dans

5 Cette partie s'appuie un article de Valérie Chanal (Chanal, 2000) présentant les concepts de la pensée de Wenger (Wenger 1998).

une théorie de l'apprentissage. L'apprentissage chez Wenger est considéré comme basé sur l'expérience et comme une relation entre savoir et action, entretenue par les échanges relationnels, garants du maintien de l'engagement.

Le point d'entrée de cette théorie de l'apprentissage est la pratique sociale. C'est à partir du « faire » que les individus ont la capacité à produire de la structure et à donner une signification aux actions. Ils leur donnent ainsi une dimension historique et sociale dans une dialectique de participation et de réification⁶. Les pratiques sont pour Wenger le creuset des cadres d'interprétation, des mots de vocabulaire nécessaires à l'accomplissement des tâches, du développement des rituels, des histoires partagées qui rendent le travail agréable. Ceci a pour conséquence une imbrication constante du travail individuel et du travail de groupe dans les communautés de communautés de pratiques. Ceci est un premier élément qui permet d'articuler les niveaux individuel et collectif. Le deuxième élément est l'identité⁷, car elle est au cœur de la participation négociée⁸ dans une communauté de pratiques et de la trajectoire d'apprentissage personnelle. Les éléments explicites et tacites des processus de négociations se trouveraient alors dans les objets intermédiaires.

Nous reviendrons dans la deuxième partie sur le rôle du groupe pour la production de connaissance dans la construction de notre outil méthodologique. Nous pouvons cependant déjà noter que les trois processus d'apprentissage dans la pratique chez Wenger relient tous la pratique individuelle à sa dimension collective dans le groupe. Elles sont les suivantes :

- des formes d'engagement mutuel qui évoluent dans le temps ;
- comprendre et harmoniser l'entreprise commune, en particulier réconcilier les interprétations conflictuelles sur la nature et les objectifs de l'activité ;
- développer des répertoires, des styles de fonctionnement, des discours ;

Ces processus sont à mettre en regard aux deux axes de la théorie de l'apprentissage chez Wenger :

- Il considère que l'apprentissage des acteurs se construit au quotidien, dans la pratique, tout en contribuant à la transformation des structures sociales ;

6 En créant des points de focalisation autour desquels la négociation de sens peut s'organiser et en donnant forme à l'expérience par la production d'artefacts qui la figent pour un temps donné.

7 Nous rappelons avec l'auteur que la question de l'identité déborde le concept de communauté de pratiques. Nous avons dans les paragraphes précédents décliné plusieurs enjeux et terrains où se joue la construction identitaire.

8 Il faut entendre ici la négociation sous ses deux sens que nous pouvons illustrer ainsi : « négocier un prix » (dimension sociale) et « négocier un virage » (dimension pratique, lié à un savoir-faire) (Chanal, 2000).

- Il cherche à lier la théorie de la pratique à celle de l'identité.

Remarquons que dans cette optique, la pratique se confond souvent avec l'apprentissage. De plus, pour Wenger, l'institutionnalisation ne produit rien en soi, ce sont les communautés de pratiques qui sont le lieu du vrai travail et le support d'une « histoire partagée d'apprentissage » (Wenger, p.86, cité par Chanal, 2000).

Les frontières des communautés de pratique ne sont pas toujours facile à trouver, car il ne faut pas considérer les organisations seulement sous leurs structures formelles, mais comme des constellations de communautés de pratiques (Chanal, 2000) : c'est-à-dire imbriquées les unes dans les autres, cultivant des relations entre-elles par l'intermédiaire des individus. Nous verrons plus loin le rôle de la multiappartenance (le fait pour les individus d'appartenir à plusieurs collectifs) dans les négociations identitaires des structures d'action collective.

b) La notion de « collégialité » chez Lazega.

- Le modèle collégial comme idéal-type.

Lazega appelle « modèle collégial » une configuration sociale idéal-typique dans laquelle les relations entre pairs sont à la base d'une discipline sociale qui aide les membres à coopérer et à échanger (Lazega, 2002). Alors que le modèle classique bureaucratique considère toutes ses relations informelles et durables comme un obstacle à l'efficacité, dans le modèle collégial, le flux d'échanges et de conseils construit la capacité d'innovation collective. Il souligne aussi que la bonne volonté, la connaissance tacite ou le soutien émotionnel sont des exemples de ressources importantes pour la production de connaissance. Cependant ces flux d'échanges ne se suffisent pas à eux-mêmes s'ils ne recèlent pas d'une capacité d'organisation pour réussir « à engranger les connaissances pratiques et tacites de ces membres, à les transformer en connaissances explicites et codifiées, en intelligence manipulable par d'autres, et enfin à les distribuer. » (*ibid.*, p.41). En effet, la coopération ne peut pas s'appuyer uniquement sur la capitalisation d'expériences et la diffusion de celles-ci dans un environnement matériel : « les acteurs et leurs collectifs n'apprennent pas mécaniquement. Cette capacité dépend notamment de l'existence de réseaux de consultation informelle hiérarchisés grâce auxquels la connaissance pertinente et autorisée est diffusée. » (*ibid.*, p.44-45).

Le modèle collégial se trouve fréquemment dans les organisations confrontées à des problèmes non-

standardisés et dont les activités des membres ne sont pas toutes routinières. Ces organisations se caractérisent par des membres attachés à leur autonomie professionnelle et intellectuelle et se structurent de manière à protéger, reproduire et développer leur capital humain et social. Elles ont aussi comme caractéristiques (sélectionnées parmi les plus pertinentes que Lazega nous propose) de s'autoréguler (autocontrôle), de se donner des méthodes de surveillance de la qualité de la production, d'avoir un forum où les décisions sont prises collectivement et une affirmation diffuse du leadership » (Lazega, 1999, p.644-645).

- Autorité du savoir, négociation des valeurs et leadership.

Ces différentes caractéristiques se traduisent par une liberté pour chaque associé d'affirmer son propre jugement sur la conception du travail comme sur ses pairs. « Une organisation collégiale, par opposition à une bureaucratie, doit accepter des débats sur le professionnalisme même lorsque des membres disposant de plus de pouvoir cherchent à imposer leur hiérarchie des valeurs. Ce qui vaut pour le processus de travail vaut aussi pour les délibérations régulatrices, voire éthiques, définissant les règles de l'échange multiplexe et à long terme. Gérer les débats sur les règles et les valeurs fait donc aussi partie de l'action collective entre pairs » (*ibid.*, p.658). Dans ce modèle les relations multiplexes et informelles entre membres deviennent « le fondement d'une discipline sociale qui aide les membres à coopérer, c'est-à-dire à échanger, à se mettre mutuellement sous pression, à se surveiller, à se sanctionner, à choisir des dirigeants et à négocier des valeurs précaires⁹ ». (*ibid.*, p.641).

La négociation permanente et les échanges multiplexes renvoient à une organisation où « le pouvoir n'est pas concentré entre les mains d'un seul individu pour être délégué à des subordonnés, mais investi dans une collectivité, distribué sur une base égalitaire, puis agrégé » (*ibid.*, p.643). Ainsi, l'auteur affirme que la collégialité « sert à la fois à nier et à limiter la force du système d'autorité. Ceci aide à maintenir un haut niveau d'engagement, de motivation et de cohésion dans des organisations potentiellement volatiles » (*ibid.*, p.663).

9 Valeur précaire : « valeur essentielle à la viabilité d'une collectivité, mais que la plupart des membres n'ont pas directement intérêt à défendre ou à promouvoir parce qu'elle ne découle pas directement de leur activité. Des sous-unités luttent pour défendre ces valeurs particulières et peuvent redéfinir en permanence pour affirmer leur priorité sur des valeurs potentiellement concurrentes » (Lazega, 1999, p.659).

- Règlements, contrainte et capacité de coopération dans le modèle collégial.

Nous avons souligné que la forme collégiale présuppose une égalité formelle entre les membres et une responsabilité collective (Lazega, 1999). En conséquence, il existe une forte pression vers le consensus dont les bases sont souvent formalisées dans un document qui définit les règles de conduites pour l'organisation et les membres (*ibid.*). Ces règles de coopération et de contrainte permettent aussi l'échange et la production de connaissance. En effet, la densité des relations de travail s'accompagne d'une pression et d'une forte cohésion, d'où la remarque que « la solidarité et la contrainte se traduisent par une participation intensive à la production » (*ibid.*, p.647). Et l'auteur de confirmer que « si la contrainte des règles collectives disparaît, l'intérêt collectif disparaît aussi, et avec lui la capacité de produire ensemble. Cependant, en réalité, les contrats d'association en nom collectif sont limités ; à eux seuls, ils ne structurent qu'à moitié la coopération entre pairs. Ils ne fonctionnent pas sans l'engagement actif des membres » (*ibid.*, pp.642). Mais « l'intérêt collectif n'est pas suffisant pour créer l'action collective ; il doit être promu par des membres prêts à mettre en œuvre les règles dans des situations concrètes » (*ibid.*, p.642-643). Un système d'action collective doit aider les pairs à produire ensemble et à respecter leurs engagements.

- Comment analyser les organisations collégiales ?

Lazega nous propose donc d'identifier par l'observation des relations d'échange les mécanismes sociaux génériques et souvent informels – solidarité, contrôle, régulation – qui sont indispensables à toute forme d'action collective entre pairs. L'analyse sociologique consiste alors à mettre au jour les configurations de relations stables que les membres ont intérêt à entretenir, car les échanges de conseils ne sont jamais réellement « libres » mais obéissent à des règles tacites (elles sont, par exemple, souvent convergentes vers des membres dont l'ancienneté ou le statut professionnel est reconnu). Si les agissements des acteurs répondent à des règles et des mécanismes tacites, ces mêmes agissements modifient ces règles. « L'approche structurale relève d'une théorie de l'action qui peut prendre en compte la diversité des intérêts, des statuts et des valeurs. Les membres agissent en se référant à (ou sous le contrôle) des valeurs, mais la définition de ces valeurs prioritaires subit aussi des pressions structurales fortes, celle d'une discipline sociale caractéristique des relations entre oligarques » (*ibid.*, p.661).

Cette analyse de l'action structurée envisage les organisations sociales en perpétuel mouvement et refuse donc de les considérer comme statiques. Nous rappelons une dernière fois que la forme

collégiale reste un idéal-type, mais l'auteur nous invite à l'appliquer à une sociologie des professions, rappelant que cette forme organisationnelle les a sûrement aidées à maintenir un esprit de corps et à défendre leurs frontières et leurs privilèges (Lazega, 1999).

4. Construire une méthodologie en sciences sociales pour appréhender les savoir-faire dans le cadre du projet de Répertoire.

Nous avons vu dans cette première partie que les savoirs sont au centre de multiples intérêts. Ramenés à leur dimension traditionnelle, ils sont vu comme apportant des réponses aux problèmes environnementaux des sociétés industrielles. D'autres approches en anthropologie de la connaissance ou en sociologie rurale s'intéressent à la circulation des savoirs pour la production de connaissance chez les acteurs. La production de connaissance est toujours une activité sociale et les activités sociales rattachées à la pratique sont toujours productrice de savoir. En complétant cette approche avec une bibliographie qui emprunte à la sociologie de l'innovation, de l'apprentissage collectif et à la sociologie économique, nous avons montré qu'il existait des jeux complexes entre les acteurs, dans les organisations et les communautés de pratiques, où se définissent d'une manière informelle la distribution du pouvoir, les règles d'échanges et le statut des personnes. Les savoirs sont donc au cœur des dynamiques d'échanges entre acteurs, qui elles-mêmes, définissent et transforment dans le même temps les individus et les organisations.

Après avoir montré la pertinence des divers outils sociologiques en agriculture – et pour le projet de répertoire des savoir-faire paysans –, nous partirons de la sociologie de la traduction (Callon, 1986) pour l'analyse du projet que nous compléterons en articulant les différents outils sociologiques dans une proposition méthodologique originale.

Mais avant cela, et afin de donner un autre éclairage au projet de Répertoire, nous le replacerons dans le contexte du rapport entre science et société, d'abord de manière générale (Pestre, 2013, Bonneuil, 2005), puis plus spécifiquement en agriculture (Aggeri et Hatchuel, 2003). Les textes sur lesquels nous nous appuyons montrent à la fois un monde agricole complexe, qui débat et se polarise sur des ambitions différentes (Aggeri et Hatchuel, 2003, Lémercy, 2003), et des formes politiques de production de savoir qui elles-mêmes se complexifient, cultivent leurs différences et se confrontent sur différents terrains (professionnel, public, politique) (Pestre, 2013, Stengers, 2002). L'objectif de cette contextualisation est de mettre à jour la double inscription du projet de Répertoire dans le monde de la production des savoirs et dans le monde agricole. Cette double inscription s'articule et dessine un cadre général d'une société en mutation dans lequel les

négociations entre acteurs et organisations se déroulent.

Partie II :

Le Répertoire des savoir-faire paysans : constituer de nouveaux collectifs pour la défense d'un projet agricole.

1. Changement du rapport au savoir, à la science et à la technique dans la société et en agriculture.

1.1. Un détour par l'histoire : évolution de la politique de production des savoirs depuis les années 1980.

Faire un détour par l'histoire et la philosophie des sciences nous paraît être un élément de contextualisation utile pour comprendre les dynamiques d'apprentissages collectifs que nous étudions en agriculture. Nous souhaitons montrer dans les paragraphes ci-dessous que les initiatives que nous observons se rattachent aussi aux mutations qui touchent la production scientifique et le rapport que la science entretient avec la société.

a) **Bouleversement général des modes de production des savoirs scientifiques.**

Un premier point de l'histoire des sciences que nous voulons mettre en avant est que les savoirs scientifiques et techniques ont connu de grands bouleversements depuis les années 1980, avec une très forte domination des productions technoscientifiques, dans un univers d'abord régulé par des formes de marchés à des échelles planétaires (Pestre, 2013, Bonneuil, 2005). La préoccupation de l'usage prône sur le cadre disciplinaire (Bonneuil, 2005) et le temps court, caractéristique d'une gestion par un actionnariat, a remplacé les prévisions du long terme nécessaires à la techno-industrie (Pestre, 2013). Les choses apparaissent alors d'une manière beaucoup plus volatile ; il n'existe plus de positions sûres, que ce soit pour les pays, les industries ou les sciences. Les manières de produire, distribuer et réguler les savoirs ont changé. Les universitaires sont invités à se faire entrepreneurs et les nouvelles technologies – pensées comme les clefs de la croissance économique – sont l'objet de mille efforts de recherche dans une concurrence planétaire des laboratoires et universités (Pestre, 2013).

En France, les années 1980 marquent l'engagement de la recherche pour diffuser la culture

scientifique et technique dans la société dans l'objectif de combler un supposé déficit d'intérêt et une méfiance envers la science. Pour Bonneuil, c'est à partir de ce moment que la recherche française a pris du retard dans les domaines du développement durable et de l'agriculture durable (Bonneuil, 2005).

b) Émergence publique de nouveaux acteurs du savoir.

Un second point de l'histoire des sciences nous intéresse : alors que les régimes de production de savoir sont fortement liés aux intérêts économiques et politiques, d'autres institutions de savoir sont apparues depuis les années 1970 (think-tank, ONG, associations...) (Pestre, 2013). Ceci s'explique en partie par le fait que l'université, historiquement construite comme une entité autonome et au-dessus (ou à côté) des enjeux politiques, sociaux ou étatiques ne peut plus tenir cette position. Pour Pestre, « l'entrée en politique de la biodiversité ou des 'peuples indigènes' et de leurs savoirs dans les années 1980 [sont] des exemples parfaits de ces dynamiques neuves mêlant savoirs scientifiques, savoirs associatifs, mobilisations sociales multiples, reconnaissance politique et 'soutiens' d'acteurs économiques » (*ibid.*, p.107). La percée des études effectuées par les acteurs privés – illustrées par la contre-expertise¹⁰ – transforme le rapport du social aux savoirs et à la science officielle. La confiance dans le progrès s'est infirmée, tout comme le recours à l'État garant d'une neutralité ou des biens-communs. Les acteurs agissent à différents niveaux de la société en formulant leur propre expertise, en créant leur propre savoir (*ibid.*). Alors que certains voient en ces changements une défiance envers la science en tant que tel, pour l'auteur c'est avant tout le rapport au savoir et à la technique qui est visé, c'est-à-dire la trajectoire technoscientifique prise par les sociétés et l'imposition de certains savoirs au détriment d'autres.

Enfin, nous rejoignons les positions de l'auteur – comme nous l'avons montré dans la première partie de ce mémoire – quand il affirme que « la dynamique de l'innovation ne peut-être qu'une dynamique sociétale globale, la résultante d'interactions entre des acteurs aux projets et outils différents – notamment parce que les savoirs sont aujourd'hui distribués dans le social, et que les valeurs diffèrent. La dynamique de nos sociétés peut de moins en moins être réduite à la trajectoire technologique idéale rêvée par les ingénieurs ou les élites de la finance » (*ibid.*, p.111). Parce que si la science est trop souvent un argument d'autorité (Stengers, 2002) et qu'elle sert de légitimité à

10 Une littérature abondante s'intéresse à la performance d'acteurs tiers dans le débat scientifique et politique relatif à une « société du risque » (Beck, 2001). Beaucoup de ces écrits recherchent une articulation satisfaisante entre les entités et les types de savoirs pour la gestion des risques (Roqueplo, 1996, Stengers, 2002).

l'action publique (Pestre, 2013), tendre vers l'apprentissage collectif, c'est « faire confiance aux solutions que le social invente indépendamment des procédures » (*ibid.*, p.84-85), c'est aussi s'éloigner de la prétention à dire LA vérité, car il y a une différence entre les questions intéressantes parce qu'elles permettent une démonstration expérimentale, et les questions qui intéressent la vie des humains (Pestre 2013, Stengers, 2002). L'exemple de la polarisation de la recherche en agriculture, sous l'influence de formes d'action collective organisées, nous en donne un exemple et nous permet de revenir sur les cadres théoriques de l'analyse de l'innovation dans l'action collective.

c) Action collective et polarisation de la recherche en agriculture.

- Diversité de l'action collective et multiplication des chemins du développement agricole.

L'agriculture est un cas exemplaire d'un développement professionnel encadré par un appareil d'Etat fortement appuyé sur la recherche et la vulgarisation scientifique et technique (INRA, écoles d'ingénieur, lycées agricoles, chambres d'agriculture...) : « la recherche agronomique s'est toujours voulu 'finalisée', c'est-à-dire en prise avec les pratiques des agriculteurs » (Aggeri et Hatchuel, 2003, p.118). La puissance de ce dispositif n'a pas laissé beaucoup de place à la variété des trajectoires. Mais le développement des méthodes intensives (forte mécanisation, chimisation, variétés à forte productivité) a entraîné dégâts environnementaux, risques sanitaires et par conséquent la recherche d'autres voies par les agriculteurs eux-mêmes.

Pour les auteurs, la multiplication des chemins du développement agricoles n'ont pas tant représenté une sortie du dispositif d'accompagnement par la science mais l'ont plutôt modifié par des « formes contingentes d'actions collectives » et de nouveaux rapports avec la recherche pour la production de connaissances (*ibid.*). Ces formes ont été étudiées par la sociologie de l'innovation, aussi appelée sociologie des sciences et des techniques, avec l'ambition – pour les auteurs précédemment cités – de proposer un cadre théorique permettant « d'articuler l'étude des pratiques avec des mutations historiques, politiques, sociales et économiques plus profondes » par « les histoires conjointes de la recherche scientifique et des actions collectives où elle se déploie » (*ibid.*, p.132).

- Apports de la théorie de l'innovation et nouveau regard sur le monde agricole.

Nous suivons les auteurs quand ils remarquent avec Dodier (Dodier, 1997) que c'est une des limites de la théorie de la sociologie de la traduction que de s'affranchir des spécificités socio-historiques

de chaque récit, car ils rendent compte « des modes de connaître, d'apprendre ou de juger des acteurs » (Aggeri et Hatchuel, p.117). Si nous ne nous intéresserons pas à l'étude des formes de contractualisation entre action collective et recherche, dans le cadre de notre étude, nous soustrayons, avec les auteurs, à « l'image unique de l'activité scientifique et une vision totalisante de la société », une vision plus complexe, où l'activité scientifique se couple à différents « ordres socio-économiques ». Ceux-ci sont définis comme autant des « espace[s] d'action collective au sein [desquels] les acteurs se réfèrent à des systèmes normatifs et à des dispositifs collectifs, suffisamment stables pour en délimiter les frontières et pour faire converger les pratiques d'échanges et de coopération » (*ibid.*, p.119-120). Ces ordres socio-économiques sont très actifs dans le monde agricole – encore trop souvent pensé comme un monde stable et homogène (Chiffolleau, 2004) –, lui permettant d'élargir ses partenariats et ses « prescripteurs » pour développer et incorporer des savoirs variés (Aggeri et Hatchuel, 2003).

Nous n'utiliserons pas directement le concept d'ordre socio-économique, qui reste toutefois éloigné de notre objet d'étude. Il relève davantage d'un niveau macroscopique de régime de production de connaissance, mais le concept rend au monde agricole sa pluralité, au delà des traditionnelles divisions sectorielles ou syndicales. En revanche, nous faisons l'hypothèse que l'articulation théorique que nous propose les auteurs entre action collective, modalité de production des connaissances et mutations des sociétés, peut aussi être féconde en dehors du terrain de la contractualisation avec la recherche scientifique. Nous avons souligné dans la première partie du mémoire que le modèle sur lequel s'était construite la modernisation de l'agriculture depuis la seconde moitié du XXème siècle vole en éclat et que dans ce contexte, les agriculteurs, par leurs pratiques, cherchent à créer du sens et de la signification. L'exemple qui suit nous permettra de saisir l'importance à accorder aux débats qui en découlent pour l'analyse de l'éclatement identitaire et la recherche (ou la défense) de nouvelles perspectives en agriculture.

d) Éclatement identitaire en agriculture : quelle place pour le débat entre pairs ?

- Construction de trois groupes sociologiques chez les éleveurs bovins de Bourgogne.

Lémery, dans un article qui analyse l'éclatement identitaire chez les éleveurs bovins de Bourgogne (Lémery, 2003), nous présente trois groupes distinctifs. L'intérêt de son étude réside pour nous dans une méthodologie qui couple le discours sur le métier (incluant l'identité, le rapport à la

modernisation et à la tradition) au système de production (taille d'exploitation, relation aux animaux et pratiques d'élevage) et aux réseaux sociaux. Le premier groupe déplore la perte d'autonomie dans un contexte de course à la productivité et d'abstraction des repères, ce qui les interroge sur la possibilité de continuer leur métier. Le deuxième groupe considère que la crise est une occasion de rattraper un retard de développement. Ils sont plus jeunes, ont des exploitations de taille plus importante (la plupart en polyculture-élevage) et « cherchent à préserver leur 'puissance' » (*ibid.*, p.18). Enfin, le troisième groupe, minoritaire, a une lecture critique de l'histoire du développement de l'élevage tout en se refusant à « revenir en arrière ». Ils espèrent et militent pour une rupture avec un modèle industriel et souhaitent un mode d'exercice « raisonnable » et « équitable », qui s'appuie sur une demande de la société, envers laquelle ils estiment avoir une responsabilité.

- Capacité de débats entre pairs : défendre une identité ou un horizon commun ?

Pour Lémery, cette fragmentation en sous-univers sociaux montre une « décomposition » qui « se traduit par un effacement de la profession même en tant que collectif de référence établi » (*ibid.*, p.22). Il s'interroge alors sur « la capacité de la profession agricole à soutenir les débats que suppose une évolution réfléchie et maîtrisée de son devenir » (*ibid.*, p.21) car pour que les agriculteurs puissent définir eux-mêmes de nouvelles modalités de fonctionnement et de développement de leur activité, ils se doivent d'aller au bout de la critique tout en cherchant à traduire en actions communes les nouvelles aspirations (*ibid.*).

Cette capacité de dialogue et de débat entre pairs nous semble encore une fois au cœur des processus de décomposition et recomposition (des pratiques, du métier, de la nature, de l'identité...). En effet, l'auteur précise que les débats « soulignent moins un nouveau modèle professionnel qu'un champ de possibles » (*ibid.*, p.24). Il relève que s'il existe des positions de convergences entre les différents groupes, elles sont très partielles (par exemple une convergence sur le rapport au territoire se couple d'une forte divergence dans le profil sociologique) et que « chacune des positions dont les trois groupes sont porteurs apparaît en effet marquée par des tensions internes qui rendent leur confrontation délicate » (*ibid.*, p.21). A cette hétérogénéité se rajoutent le fait que tous les agriculteurs enquêtés ont à cœur de montrer qu'ils sont en phase avec les attentes sociales pour justifier leur position. Dans un tel contexte, il semble extrêmement difficile pour les acteurs d'entrer dans une dynamique d'échange qui aille vers la concrétisation d'actions communes.

Dix ans après, l'idée d'une coexistence des « mondes agricoles » fait son chemin (Hervieu et

Purseigle, 2013). Nous nous intéresserons moins à la capacité des agriculteurs à se définir un horizon commun qu'à la volonté de création de collectifs socio-techniques fonctionnant comme des communautés de pratiques, de la part d'agriculteurs qui cherchent à promouvoir les valeurs précaires qu'ils ont préalablement négociés au sein d'un groupe tiers. Nous analyserons donc la capacité et les modalités déployées pour négocier des identités en interne et avec d'autres groupes pour la promotion et la défense de façon de faire et de concevoir en agriculture. Ces débats, au centre desquels nous retrouverons les objets intermédiaires, se focaliseront notamment sur les pratiques et sont amenés à prendre corps au sein de dispositifs et de collectifs. La constitution, le fonctionnement et la vigueur de ces collectifs seront des objets d'analyse privilégiés pour estimer les trajectoires parcourus, les obstacles, difficultés ou réussite des processus de négociation et de production de connaissance.

2. Construire un outil d'analyse de l'action collective pour l'innovation en agriculture.

2.1. Configuration des dispositifs socio-techniques et de l'action collective en agriculture.

a) Les agriculteurs comme communauté de pratiques.

Nous avons, dans la première partie de ce mémoire, présenté différentes approches pour comprendre et analyser les initiatives collectives pour la production de connaissance et l'innovation. Nous souhaitons construire ici une articulation entre différents outils qui, soit ne nous semblaient pas complètement satisfaisants, soit dont il faudrait justifier la pertinence en agriculture.

Nous avons montré la pertinence du concept de communauté de pratiques pour articuler les niveaux individuel et collectif dans les phénomènes d'apprentissage. Il nous reste à montrer que les agriculteurs représentent bien, sous certaines conditions, des communautés de pratiques. Notons d'abord que ce concept a été développé dans le cadre d'études sur les relations au travail des agents d'une compagnie d'assurance, donc dans une proximité physique « contrainte ». Wenger propose trois dimensions qui caractérisent les pratiques dans ce cadre : l'engagement mutuel, une entreprise commune, et un répertoire partagé (Wenger, 1998). L'appartenance à une communauté de pratiques est défini comme « le résultat d'un engagement des individus dans des actions dont ils négocient le sens les uns avec les autres » (Chanal, 2000, p.7). Ces individus « travaillent avec d'autres

personnes qui partagent les mêmes conditions » (Chanal, 2000, p.3) et qui, au-delà des pratiques routinières apparentes, « inventent constamment des solutions locales aux problèmes rencontrés » (*ibid.*) dans une imbrication constante du travail individuel et collectif. Les pratiques, basées principalement sur les complémentarités de compétences (c'est-à-dire sur la capacité des individus à connecter leurs connaissances à celles des autres), ont aussi pour mission d'entretenir l'engagement mutuel, source de cohérence. Cet engagement dans la pratique n'exclut pas l'appartenance à d'autres communautés, ouvrant ainsi à l'idée de l'existence de « constellation de communautés de pratiques ».

Chanal, dans sa lecture de Wenger, applique aux « équipes projet » les trois dimensions des communautés de pratique (Chanal, 2000). Elle donne trois limites à cette transposition : les caractéristiques du dialogue inter-métier ne sont pas prises en compte dans le concept, la constitution d'un répertoire partagé repose sur une histoire commune, et la pratique doit être récurrente au quotidien.

A la condition que les agriculteurs objets de notre étude se rassemblent dans le cadre d'un projet qu'ils appuient sur un répertoire partagé et que cet engagement entraîne un dialogue soutenu entre eux, nous pouvons dire qu'ils représentent bien une communauté de pratiques. La multiappartenance et l'existence conjointe d'un espace d'échange très localisés ou d'autres plus abstraits nous invitent à une vision en constellation de communauté de pratiques. Encore une fois, il faudra être ici prudent dans nos transpositions, car le concept est construit sur des espaces physiques et restreints ; les agriculteurs sont espacés sur le territoire et la baisse démographique accentue encore leur éloignement. L'apprentissage et la négociation de signification sont au cœur des communautés de pratiques. Nous le montrerons dans les deux paragraphes suivants où nous compléterons l'analyse de ces enjeux avec la notion de collégialité chez Lazega (Lazega, 1999, 2004).

Nous pouvons ainsi formuler les hypothèses suivantes pour notre étude du répertoire des savoir-faire paysans en Lorraine. Les communautés de pratiques, en agriculture comme ailleurs, permettent à la fois l'apprentissage et la constitution d'une identité collective. L'objectif du répertoire des savoir-faire paysans et de favoriser l'échange entre praticiens par la création de communauté de pratique appuyées sur les agriculteurs lorrains enquêtés par le projet. Ce qui nous pose la question suivante : en quoi et à quelles conditions les agriculteurs de Lorraine forment-ils ou peuvent-ils former une communauté de pratiques et y intégrer des porteurs de projet ? Enfin, les études de cas

présentées précédemment (Chiffolleau, 2004, Chiffolleau et Dreyfus, 2004) nous montre que tout ne peut pas s'apprendre dans la communautés de pratiques intra-pairs. L'aboutissement des processus de changement de pratiques nécessite aussi des échanges avec des personnes extérieures.

b) Échange de conseils, régulation et enjeux de reconnaissance : les communautés de pratiques, giron de la collégialité ?

Le modèle collégial a été développé à partir d'enquêtes sur les relations entre collègues de bureau (en l'occurrence un cabinet d'avocats d'affaires). Ce modèle est défini comme une configuration sociale idéal-typique dans laquelle les relations entre pairs sont à la base d'une discipline sociale qui aide les membres à coopérer et à échanger. De par son objet et la description des dynamiques sociales dans les organisations, ce modèle recoupe beaucoup celui de communauté de pratique. Mais alors que la communauté de pratique présente des personnes a priori sans relations concurrentes, Lazega souhaite, avec le modèle collégial, rendre compte des relations d'autorité, de pouvoir et de régulation dans un contexte en perpétuelle évolution. Pour ce faire, l'auteur emprunte à Bourricaud la notion « d'associés-rivaux condamnés à vivre ensemble » (Bourricaud, 1961) qui nous paraît très pertinente an agriculture¹¹. Le point qui nous intéresse ici est moins la négociation d'identité que les échanges de conseils lorsque l'expérience personnelle ne suffit pas à faire face à une situation, un problème. Dans un tel contexte, il n'y a pas d'échange durable sans une certaine discipline sociale, et donc sans mécanismes de contrainte, de régulation, de surveillance et de sanction qui sont des « mécanismes sociaux génériques » (Lazega, 2004, p.40). Ces mécanismes organisent ces flux d'échanges qui donnent « la capacité d'innovation collective d'une organisation confrontée à des problèmes non standardisés » (*ibid.*). Nous rappelons que les règles et valeurs qui président au fonctionnement social sont en débat permanent dans le modèle collégial, que le pouvoir y est distribué entre experts reconnus et qu'il est lui aussi toujours en sursis. L'auteur appelle ces régulations : « régulation autonome » ou « contrôle par les pairs ». Ces remarques nous amènent à considérer le fonctionnement des communautés de pratiques comme un

11 Ce que nous pouvons facilement illustrer par la prégnance du discours sur la solidarité dans un milieu professionnel très concurrent avec une élimination continue et rapide des moins « performants ». Darré explique que ce phénomène est renforcé par « le racisme de l'intelligence » ; c'est-à-dire que les agriculteurs pâtissent d'une image d'infériorité dans la société qu'ils ont eux-mêmes incorporée : « En écho, les mieux placés économiquement et socialement dans ce milieu infériorisé sont naturellement portés, à moins qu'une conscience militante ne les en dissuade, à reproduire ce racisme au sein même du milieu agricole en favorisant l'élimination des inférieurs, ceux qui, à l'évidence, n'ont pas les moyens matériels et, de ce fait pourrait-on dire, intellectuels, de devenir quelqu'un d'autre » (Darré, 1999, p.67-68).

exemple (toujours partiel, car il s'agit d'un idéal-type) du modèle collégial.

Le modèle collégial nous apporte un second complément au concept de communauté de pratique parce qu'il permet de décrire un autre type de réseau de conseil, à côté de celui constitué par les pairs (Chiffoleau, 2004). Alors que le premier se distingue par leur grande proximité de ses membres (jusqu'à la familiarité), Chiffoleau, dans l'étude sur les réseaux d'apprentissage dans une coopérative viticole du Languedoc, nous propose de distinguer un réseau de conseillers plus prestigieux (personnes reconnues comme « expert » sur un sujet et donc jouissant de ce fait d'un statut social plus élevé). Ceux-ci ne sont consultés qu'en cas de problème spécifique, et dans lequel les enjeux de reconnaissance de statut sociaux sont plus importants. Aller demander conseil à une personne en dehors de son réseau de proches pour trouver une expertise est plus « coûteux » socialement : c'est reconnaître à la fois son incompétence technique et l'impossibilité de trouver la ressource chez ses pairs. C'est cependant cette action qui fait voyager les acteurs dans des mondes (ou réseaux) différenciés et qui ne dialoguent pas habituellement entre eux. Ces actions sont un moteur important de l'apprentissage individuel et collectif. Cette distinction de réseaux différenciés en fonction des statuts et du type de conseil, comme nous l'avons vu dans la première partie, est une invitation supplémentaire à articuler apprentissage collectif et parcours individuel dans les dynamiques d'innovation et d'apprentissage (Chiffoleau et Dreyfus, 2004). Pour faire ce travail, nous proposerons une méthodologie qui s'appuie sur l'image de la mise en abyme.

c) Pour une mise en abyme : proposition d'une complémentation de la sociologie de la traduction.

Une mise en abyme désigne l'enchâssement d'un récit dans un autre récit, dont le second est le reflet du premier. Les poupées gigognes, qui s'emboîtent les unes dans les autres en représentent un exemple. Nous proposons d'utiliser cette image pour articuler les différents outils et leurs inter-connections pour l'étude du projet de répertoire des savoir-faire paysans en Lorraine.

- Le premier niveau est celui des acteurs concernés par le projet de répertoire. Il consiste en à décrire la formalisation de la problématique du projet telle que les acteurs à l'origine du projet la propose. Cette formalisation identifie les autres entités (majoritairement des collectifs, des objets et des concepts) qui sont concernés par la mise en œuvre du projet innovant. Nous pouvons ainsi décrire les processus d'implication inter-entités comme nous y invite la sociologie de la traduction.

- Le deuxième niveau est celui des individus. Nous nous intéresserons notamment aux statuts et aux rôles des individus qui se montrent acteurs dans les dispositifs d'intéressement, les négociations d'enrôlement et la mobilisation des alliés. Une attention particulière sera donc portée aux leaders et aux individus multiappartants dans l'identification des rôles (« ponts », « intermédiaires », entre les différentes entités) qu'ils endossent, ou non. Nous utiliserons préférentiellement le concept de modèle collégial pour rendre compte des négociations de règles, de pouvoir et de statut au sein des collectifs d'innovation et ainsi articuler les dynamiques individuelles et collectives dans les étapes d'implication de la sociologie de la traduction.
- Le troisième niveau est celui de l'intra-organisation. Il est idéalement celui des communautés de pratique. Nous utiliserons donc cette notion et celle de collégialité et de communauté de pratique pour décrire la façon dont chacun négocie le sens de ses pratiques avec les autres (des pairs), et comment cela donne *in fine* une identité au collectif.

Ce découpage permet de compléter les outils de la sociologie de la traduction par un intérêt important porté aux jeux d'acteurs, mais aussi aux enjeux afférents aux individus et aux collectifs en en proposant une distinction claire. La mise en abyme ne serait pas complète s'il n'était pas possible de repartir du premier niveau dans le cas d'un changement de configuration du processus d'implication (changement de la problématique ou du « point de passage obligé »), ou de repartir du second niveau pour un focus sur chaque entité collective humaine, nous permettant ainsi de garder un outil d'analyse dynamique.

Par analogie au modèle des poupées gigognes, chacune représente un individu et celle qui englobe les autres représente le porte-parole. Dans le modèle sociologique, chaque poupée peut occuper successivement plusieurs places différentes à la condition que celle-ci soit reconnue et acceptée par les autres, sous peine de se voir exclure. Ainsi un collectif n'est stable que si ses membres (tous différents) sont complémentaires et « s'emboîtent » parfaitement. Il n'est pas de changement de l'agencement interne sans en affecter (au moins passagèrement) la structure, et pour observer ce qui se passe à l'intérieur, nous sommes obligé de prendre en compte les collectifs. Les individus « multiappartenants » sont ceux qui rentrent dans les différents modèles et savent naviguer de l'un à l'autre, c'est précisément ce qui fait leur spécificité. En accord avec le modèle collégial, les positions ne sont pas figées et les rôles de leaders ou de porte-parole sont négociés en permanence. On pourrait dire que les poupées peuvent s'agencer de mille manières ; elles sont infiniment – mais inégalement – plastiques. L'idée de mise en abyme permet d'illustrer le fait que tout est dans le tout

et que l'agencement reste toujours fragile et jamais parfait.

3. Le répertoire, un dispositif socio-technique à multiples dimensions.

3.1. Un projet de développement agricole.

a) Quelques informations sur le contexte agricole régional.

Le projet de Répertoire en Lorraine s'insère dans un cadre particulier qui est celui de l'agriculture régionale. Nous la présenterons rapidement à l'aide de quelques statistiques officielles qui donneront les principales caractéristiques de cette agriculture (orientations productive des fermes et évolutions des structures d'exploitations, la création de valeur ajoutée sur le territoire à travers les sigles de qualité, démographie agricole).

- Orientation technico-économique des productions (source : Agreste 2012).

L'agriculture lorraine est d'abord consacrée à l'élevage (bovins lait et viande) et aux grandes cultures. L'élevage spécialisé d'herbivores, le polyélevage et la polyculture représentent ensemble plus de 90% des orientations technico-économiques des exploitations en Meurthe-et-Moselle, Moselle, Meuse. Dans le département des Vosges, l'élevage d'herbivores représente 80% des exploitations et s'explique par le contexte montagnard. Les autres types de productions (viticulture, arboriculture, maraîchage, horticulture...) ne représentent que 5,8 % des exploitations. La surface moyenne est de 90 ha, avec un agrandissement de la Surface Agricole Utile similaire au niveau national de près de 30% (Observatoire des chambres d'agriculture de Lorraine, 2012).

- Les produits phares de la région (source : Agreste 2012).

La mirabelle tient un rôle symbolique très fort, car si elle ne représente que 0,1% de la SAU (Surface Agricole Utile) régionale, cela représente près de 80% de la surface de vergers mirabelliers de toute la France. Elle dispose d'une Indication géographique protégée depuis 2007. Il existe d'autres produits sous label de qualité (AOC : Appellation d'origine contrôlée ou AOP : Appellation d'origine protégée) en Lorraine : les vins AOC « Côtes de Toul » (1998) et « Moselle » (2011), le « Miel de sapin des Vosges » (2003), le « Munster » (1969) et le « Brie de Meaux » (1980).. Il est à noter que 94,8% de la production de Munster nationale et 70,8% de celle des Bries (dont 69,6% des Bries de Meaux et de Melun) est faite en Lorraine, illustrant l'orientation laitière de l'agriculture

régionale. Cette dernière production n'est pas rattachée symboliquement au territoire de par son appellation, mais il n'est pas rare de voir sur les routes de Meuse des panneaux publicitaires de 4*3 mètres pour rappeler la contribution du département à ces fromages de forte notoriété.

- Démographie agricole.

La Lorraine ne fait pas exception au reste de la France en termes de démographie agricole. En 2010, les exploitants et co-exploitants de plus de 50 ans représentent 62% de la population active agricole. 65% des exploitants de plus de 52 ans n'ont pas de successeur connu (Arbogast et al., 2013). Notons que les chefs d'exploitations les plus âgés se trouvent dans les exploitations laitières et dans les exploitations les plus petites (inférieure à 25 ha de SAU). Le ratio du nombre d'installations par rapport au nombre de cessations est en diminution constante avec 1,16 installation pour 2 cessations alors que la Lorraine a perdu 23% de ses exploitations agricoles en 10 ans (Arbogast et al., 2013). Le forme sociétaire se développe et témoigne d'une restructuration des exploitations pour cultiver une même surface totale régionale malgré la disparition des fermes. Une enquête auprès de 300 agriculteurs de plus de 55 ans effectuée par la chambre d'agriculture souligne que 7% des personnes préfèrent garder leur exploitation à la retraite et faire appel à un prestataire de travaux agricoles plutôt que de la transmettre à un tiers (*ibid.*).

b) Quels objectifs agricoles pour le projet de répertoire ?

Lors de la phase de présentation du projet aux adhérents ou sympathisants de la Confédération paysanne dans différents départements¹², nous avons demandé aux agriculteurs et agricultrices présents, sous forme de brain storming, ce qui selon eux, caractérisait leur agriculture départementale et les objectifs que pourrait avoir le projet de répertoire des savoir-faire paysans dans un tel contexte. Nous présentons ici succinctement – en écho aux « froides » statistiques précédentes – les résultats de ces consultations.

12 Des présentations sous forme de power-point ou d'exposés oral ont eu lieu dans les 4 départements lors d'assemblées générales ou de réunions de comité ainsi que lors de l'assemblée générale de l'ALADEAR.

<u>Meuse :</u>	<u>Moselle :</u>
<p>Constats : présence d'un modèle unique polyculture-élevage, fragilisation du revenu des éleveurs, apparition récente de nouvelles productions et pratique de vente-directe ;</p> <p>Objectifs du répertoire : mettre en avant d'autres modèles d'exploitation, restés encore marginaux, en élevage laitier et dans les nouvelles productions ; mettre en avant les démarches transversales mises en œuvre sur les fermes (c'est-à-dire au-delà des systèmes de production), découvrir des choses.</p> <p>Propositions : Faire des diagnostics Agriculture Paysanne, avoir des données technico-économiques sur les fermes enquêtées, organiser des échanges thématiques entre paysans, faire ressortir un outil d'accompagnement à l'installation (pour offrir d'autres perspectives pour l'installation que le modèle unique).</p>	<p>Constats: Besoin de s'organiser pour maintenir une agriculture de qualité et territorialisée. Les circuits-courts sont une façon de faire évoluer rapidement l'agriculture sur une voie de qualité, car ils requestionnent les pratiques de production. Besoin de repenser des dynamiques d'actions collectives car les démarches de vente directe sont encore trop individuelles. Il est à noter un manque de moyens pour faire vivre les circuits courts de proximité malgré la création du label « Mangeons mosellan » (Conseil général).</p> <p>Objectifs du répertoire : permettre de faire de l'animation de terrain.</p> <p>Propositions : L'organisation collective comme une réponse à la concurrence généralisée. Ambition de pérenniser les circuits courts, notamment en se tournant vers la restauration hors domicile. Nécessité de repenser la place des artisans dans ce type de démarche (notamment pour la viande).</p>

Tableau 1 : Résultat des brain storming en Meuse et Moselle.

<u>Vosges :</u>	<u>Meurthe-et-Moselle :</u>
<p>Constats : « Mêmes problèmes que tout le monde », dont : pertes d'emploi dans la région, difficultés d'accéder au foncier, poids des mises aux normes, manque d'ateliers de transformation relais ou de propositions travail à façon. « Mais des atouts » : diversité des exploitations, présence importante de l'élevage et des petites structures, potentiel touristique, vente directe (fort intérêt pour les produits fermiers), transformation (outils encore présents malgré tout).</p> <p>Objectifs pour le répertoire : valoriser l'élevage et les petites fermes tournées vers l'économie locale et respectueuses de l'environnement, promotion de l'herbe, de la montagne, défense de l'agriculture biologique dans les Vosges, conservation des structures, combler les lacunes en offre de formations, notamment pour les jeunes, promotion et développement de l'apiculture.</p> <p>Propositions : Avoir plusieurs entrées dans le Répertoire (par thèmes, mais aussi pouvoir proposer ou rechercher des choses), inscription institutionnelle de l'outil : auprès du Point Info Installation (structure d'accueil des porteurs de projet agricole), promotion au sein des chambres d'agriculture, des Maisons Familiales Rurales (établissement d'enseignement agricole privée et associatif) et des lycées agricoles, aller vers la question de l'installation, réfléchir au tutorat des porteurs de projet et jeunes installés.</p>	<p>Constats : hégémonie du modèle polyculture-élevage ; peu de diversification (coûte cher à mettre en place ou alors possible pour la création d'activité), peu de formations et de références technico-économiques en dehors du modèle de polyculture-élevage (rien pour les volailles, la transformation à la ferme...), problème de l'accès aux financements pour les projets, question de l'installation confisquée (obstacle des seuils, accompagnement sélectif), pas de débat sur l'agriculture et abandon de la question de l'élevage ;</p> <p>Objectifs du répertoire : faire reconnaître la pluralité des compétences des agriculteurs, aller vers la question de l'installation : débattre et alimenter la question du modèle agricole, de la possibilité de développer des alternatives dans la marge, de l'aide aux jeunes, aux projets sur les petites structures. Il est souligné qu'il n'y a pas d'organisation qui fait ce travail actuellement.</p> <p>Propositions : Favoriser les échanges paysans et l'apprentissage sous forme de stages à la ferme ; faire travailler ensemble les maraîchers (restauration hors-domicile), animer et dynamiser les collectifs de paysans, donner de la visibilité et protéger les démarches de produits fermiers, aller vers des outils communs de transformation et commercialisation, travailler sur les compétences pour les agriculteurs et pour les salariés agricoles, promouvoir la stabilisation des structures et l'installation.</p>

Tableau 2 : Résultat des brain storming dans les Vosges et Meurthe-et-Moselle.

Nous avons choisi de transmettre la parole des paysans que nous avons rencontrés dans la phase préparatoire pour faire ressentir les préoccupations des agriculteurs. Le Répertoire doit permettre de parler de l'agriculture paysanne, de lui donner des références et d'y intéresser d'autres acteurs (agricole ou non agricole) que les militants ou sympathisants de la Confédération paysanne. Il doit aussi permettre une animation sur le terrain afin d'organiser et d'animer des actions collectives pour

faire évoluer les pratiques dans différents sens : favoriser la diversification sur les fermes, les méthodes de cultures herbagères et écologiques, organiser des circuits courts de proximité... Nous pouvons traduire ces différents objectifs en langage sociologique en disant que le Répertoire doit être un tremplin pour l'animation de réseaux socio-techniques permettant à la fois de créer ou renforcer des communautés de pratique et de les mettre en lien avec d'autres acteurs pertinents au regard des enjeux. L'animation de l'échange entre agriculteurs et avec des acteurs des territoires et des filières cherche à produire de la connaissance pour le renforcement de système de production agricole définis comme alternatifs et pour le changement de pratiques.

c) La question de l'installation agricole.

A côté des ambitions que nous venons de dépeindre, une des motivations majeures du projet de répertoire des savoir-faire paysans est de se positionner sur la question de l'installation agricole. Une part croissante des installations agricoles ne bénéficient pas aujourd'hui des soutiens publiques et beaucoup d'entre-elles sont portés par un public extérieur au monde agricole (Rémy, 1997, Mundler et Ponchelet, 1999, Cazella, 2001). Leurs trajectoires personnelles et leurs situations professionnelles agricoles réinterrogent les politiques et les outils d'accompagnement (Rémy, 1997, Le Blanc, 2011, Gasselin et al., 2013). Ces porteurs de projet sont une cible privilégiée des potentiels utilisateurs du Répertoire, et plus particulièrement du site internet qui lui est attaché. Le Répertoire cherche à définir sa place dans un contexte général qui se préoccupe de l'installation agricole comme réponse aux chiffres du vieillissement et du non-renouvellement des générations. Les récentes « Assises de l'installation » voulues par le ministère de l'agriculture et l'étude sur la transmission des exploitations agricoles faite en région (Arbogast et al., 2013) témoignent d'actions politiques et agricoles qui s'inquiètent de la question. Les associations du réseau FADEAR – dont l'ALADEAR fait partie – s'investissent depuis plusieurs années dans l'accompagnement à la création d'activité pour de nouveaux profils de porteur de projet (Le Blanc, 2011, Gasselin et al., 2013). Cet investissement sur le sujet s'inscrit dans le sillage des revendications historiques de la Confédération paysanne sur l'emploi et le partage des outils de production (Lambert, 1970, Deguara, 2004). Si en Lorraine, la petite ALADEAR n'a pas encore développé de compétences spécifiques, les associations de l'agriculture alternative (notamment autour de l'agriculture biologique) et certains agriculteurs sont de plus en plus sollicités par des porteurs de projet pour des renseignements, des conseils ou des accompagnements à la création d'activité. Notons que parmi les agriculteurs responsables engagés dans le projet, certains se sont confrontés de près à la question :

c'est le cas par exemple pour un maraîcher qui a créé son activité en 2010 à la suite d'une reconversion professionnelle, d'une agricultrice ancienne animatrice du syndicat des Jeunes agriculteurs et d'un éleveur ayant des responsabilités syndicales et associatives nationales sur la question. Enfin, l'animateur du projet (et rédacteur de ce mémoire) est aussi un ancien accompagnateur à l'installation agricole dans le milieu associatif.

3.2. Un projet politique.

a) Exister dans le paysage régional de l'agriculture alternative.

Nous venons de voir que le projet de répertoire des savoir-faire paysans porte de multiples ambitions pour le renforcement d'une « agriculture paysanne », qui fait référence à la charte du même nom. Cette définition d'une agriculture alternative co-existe avec de multiples autres qui se présentent comme autant d'adjectifs mélioratifs (biologique, durable, de conservation, raisonnée, de précision, territoriale et citoyenne...). La majorité de ces définitions d'agricultures ont la particularité de s'appuyer sur des initiatives d'agriculteurs, qui autour de thématiques d'entrée diverses (l'emploi, le sol, le respect des cycles biologiques,...), ont cherché à redéfinir leurs pratiques et leur conception du métier. Toutes cherchent à exister dans les espaces sociaux. Certaines sont très présentes jusque dans l'espace public (agriculture biologique) et d'autres sont plus confidentielles, y compris chez les agriculteurs (ce qui est le cas de l'agriculture paysanne).

De nombreuses initiatives – parfois récentes – existent donc en Lorraine autour des agricultures alternatives¹³. Alors que l'agriculture biologique est structurée, avec notamment une association régionale qui a plus de 35 ans d'ancienneté, l'agriculture paysanne n'apparaît qu'à de très rares occasions (répertoire de fermes en agriculture paysanne et circuit-court en 2007, visites de fermes ou intervention dans les lycées agricoles en 2010 par exemple). Si de nombreux individus se référant à l'agriculture paysanne sont aussi des praticiens de l'agriculture biologique, il existe cependant des divergences, voire des lignes de rupture qui freinent les collaborations, accentuant l'image d'un monde agricole éclaté. Le projet de répertoire des savoir-faire paysans se pense dès le départ comme une façon d'aller vers les autres. Son ambition est de pouvoir parler de sujets dont les

13 CGA (Centre de Groupement des Agrobiologistes de Lorraine, association régionale de l'agriculture biologique), créée en 1975, Paysan Bio Lorraine : plate forme de l'agriculture biologique pour la restauration hors domicile, créée en 2004, Loramap : association des amap de lorraine, créée en 2010 ; Terre de liens Lorraine : association de facilitation de l'accès à la terre pour les projet d'agriculture biologique, créée en 2010 ; L'or des graines : association pour les semences paysannes créée en 2012 ; Terre d'envol : espace-test agricole, créée en juillet 2013...

responsables estiment qu'ils ne sont pas suffisamment débattus dans l'espace régional, comme l'ont mis en relief les brain storming présentés précédemment.

b) Exister dans le paysage politique régional : entrée d'une association (ALADEAR) pour un projet politique.

La volonté de performance de l'agriculture paysanne à travers le répertoire ne concerne pas que le monde agricole. Le projet de Répertoire entraîne aussi l'arrivée d'un nouvel acteur (l'ALADEAR) avec ses ambitions et ses revendications propres, dans le paysage politique ; ce qui se traduit concrètement pour les responsables agricoles, et dans une longue tradition d'interpellation de l'appareil politique (Muller, 2000), d'aller négocier des enveloppes de financements avec les autorités publiques et les collectivités locales. Proposer, mener et défendre un projet de développement agricole, c'est aussi pour des paysans syndicalistes, faire reconnaître la pertinence des analyses et des positions politiques prises par la Confédération paysanne. En conséquence, pour conduire avec succès une telle entreprise, il faut aux responsables du projet apprendre à naviguer avec plusieurs casquettes dans une trajectoire cohérente. Cette cohérence entre actions et positions prises sera en effet indispensable pour ouvrir les discussions avec les autres acteurs du monde agricole. Enfin, ces débats, négociations, modifient les contours des collectifs et des concepts mobilisés. Ce nouvel agencement permet de construire un espace d'échange et de production de connaissance qui pourra être sollicité pour mener des actions communes (interpeller les pouvoirs publics par exemple). Par ces précisions, nous souhaitons montrer qu'il serait réducteur de ne penser le projet de répertoire que comme une volonté de favoriser l'échange paysan. Si les dimensions du projet sont multiples, elles sont avant tout agricole et politique.

4. Articuler les outils théoriques dans l'analyse du projet de Répertoire.

Dans la troisième partie de ce mémoire, nous montrerons comment ces différentes dimensions s'articulent autour du projet de répertoire en mettant à l'épreuve la méthodologie que nous avons proposée dans cette deuxième partie. Nous décrirons les différents processus, objets intermédiaires mis en œuvre pour la réalisation des objectifs. Nous affinerons l'analyse par un intérêt porté aux leaders (ceux qui sont au centre des relations de pouvoir) et aux individus multiappartenants (ceux qui appartiennent à plusieurs collectifs). Nous observerons les négociations qui existent au sein même des collectifs, puis nous identifierons les points forts et les limites des actions entreprises. Tout au long de ce processus, nous serons attentifs aux résultats concernant la dimension agricole

(favoriser l'échange paysans et faire reconnaître les savoir-faire) mais aussi à la dimension politique, c'est-à-dire dans la capacité du projet à performer l'espace social pour la défense d'une conception de l'agriculture, ces deux dimensions étant bien sûr extrêmement liées. Nous relèverons bien sûr aussi les obstacles, les difficultés, la cohérence ou les contradictions des actions mises en œuvre tout au long du chemin parcouru, ainsi que les limites de notre propre analyse.

Partie III : De l'intéressement à l'enrôlement : résultats, résultats intermédiaires, limites et difficultés.

1. Analyse du projet de Répertoire par la sociologie de la traduction.

1.1. Préambule : chronologie des principaux événements du projet.

L'acceptation de financement du projet de Répertoire par le Conseil Régional de Lorraine en décembre 2012 a donné le départ du projet. Dans la foulée, le comité de pilotage était monté et une première réunion téléphonique rassemblait les responsables du projet, le futur animateur (et rédacteur de ce mémoire) et l'animateur de Champagne-Ardenne. Au même moment, le site www.savoirfairepaysans.fr est mis en ligne par l'ARDEAR (Association Régionale de Développement de l'Emploi Agricole et Rural) et la Confédération paysanne de Champagne-Ardenne. La frise suivante montre les principaux événements qui se sont déroulés à partir de cet instant et dans les 6 premiers mois du projet. On y découvre aussi les principaux acteurs.

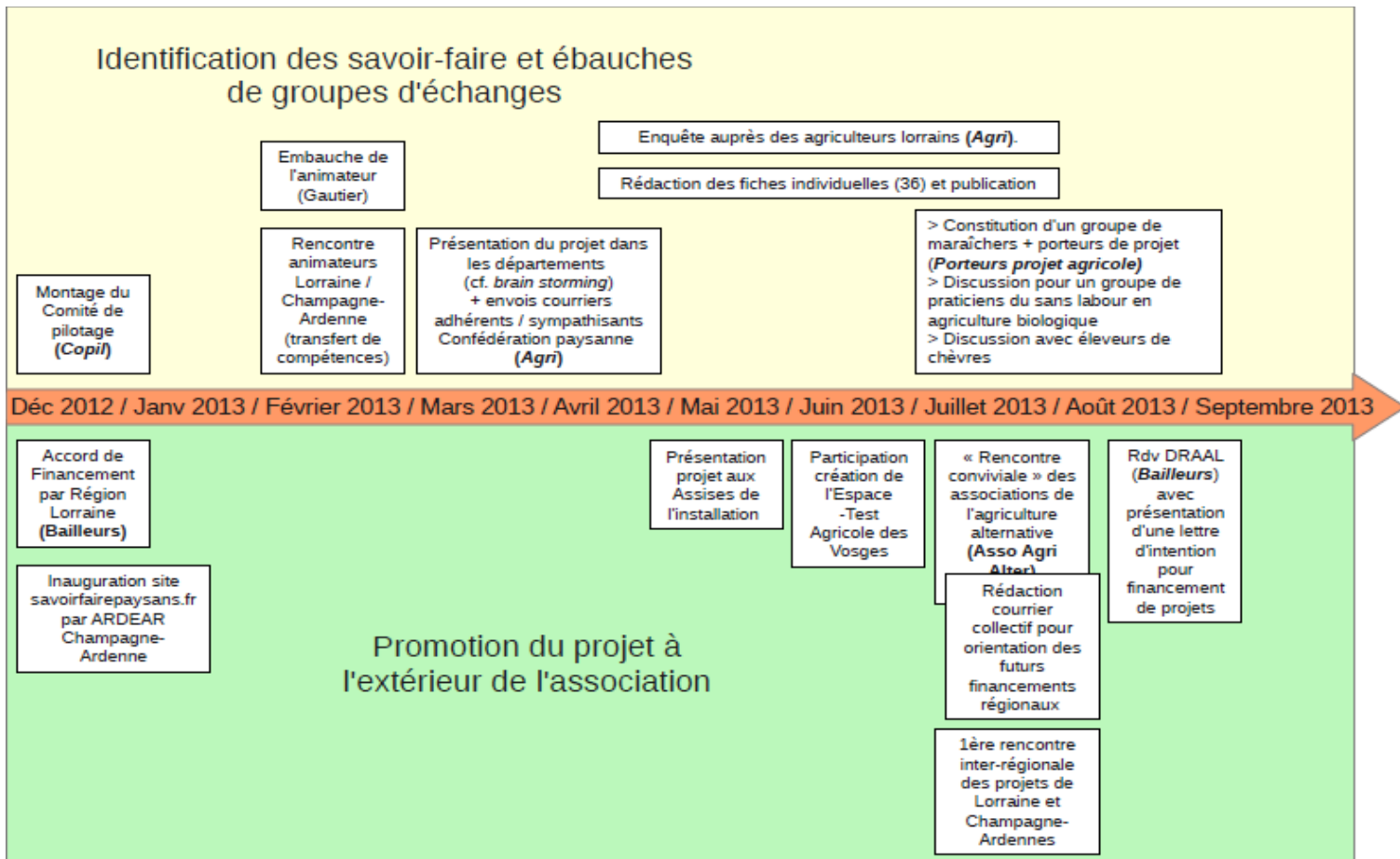


Figure n°1: Frise chronologique des principaux événements du projet de répertoire des savoir-faire paysans.

Ces événements sont répartis en deux catégories. La première regroupe les actions qui ont visé à l'identification des savoir-faire dans la région et à la mise en place de groupes d'échanges. La deuxième catégorie regroupe les actions de promotion du projet à l'extérieur de l'association. Nous faisons ainsi apparaître dans le temps les événements qui ont marqué les étapes d'intéressement et d'enrôlement des acteurs. Nous analyserons ces événements dans cette troisième partie en nous appuyant sur la sociologie de la traduction, complétée par les différents outils sociologiques précédemment présentés (notions de rôle et de statut des individus, place des objets intermédiaires).

1.2. Identification et entre-définition des acteurs par la problématisation.

a) Schéma général de la problématisation proposé par le comité de pilotage.

Le schéma de la page suivante présente les principaux acteurs qui sont concernés par le projet, tels que les promoteurs les ont identifiés par la formulation d'une problématique. Celle-ci s'articule autour d'une proposition (le point de passage obligé), faite par l'acteur à l'origine du projet (le Copil), pour apporter une réponse aux buts identifiés des autres acteurs, et dont la réalisation est rendue difficile par des « obstacles-problèmes ». Cette problématisation met en scène les agriculteurs de la région (comme ressource et comme public cible), l'agriculture paysanne (comme référence à un modèle agricole), les associations de l'agriculture alternative (comme des endroits où sont aussi construites des alternatives), les porteurs de projet agricole (comme cible privilégiée de l'utilisation du répertoire), et les bailleurs (publics dans ce cas). En accord avec la méthodologie de la sociologie de la traduction, nous considérerons de la même façon les « acteurs » et les « actants » (désignant les non humains), c'est-à-dire que chacun possède sa propre identité et sa propre logique d'action (y compris les objets et l'agriculture paysanne). Si les acteurs et actants présentés ici acceptent le point de passage obligé (PPO), cela veut dire qu'ils acceptent la stratégie proposée par le Copil (les agriculteurs composant le comité de pilotage du projet) pour atteindre leur but propre but identifié. Le Copil reprend, comme point de passage obligé le constat formulé par le groupe que le groupe de Champagne-Ardenne. Il est présenté comme base de l'action¹⁴.

¹⁴ Les présentations au siège national de la Confédération paysanne (16 janvier 2012) et en Commission installation de Champagne-Ardenne (23 janvier 2013) énumère les constats initiaux du projet en 3 points : « Faiblesse des échanges entre les différentes générations d'agriculteurs » ; « Besoin de partage des expériences au sujet des productions 'atypiques', en particulier pour les nouveaux agriculteurs » ; « Difficultés à trouver des expériences déjà réalisées pour les paysans installés qui sont dans une dynamique de changement ». Il est alors souligné que ces expériences existent mais qu'il existe un problème d'identification. La constitution du Répertoire doit répondre à ce besoin.

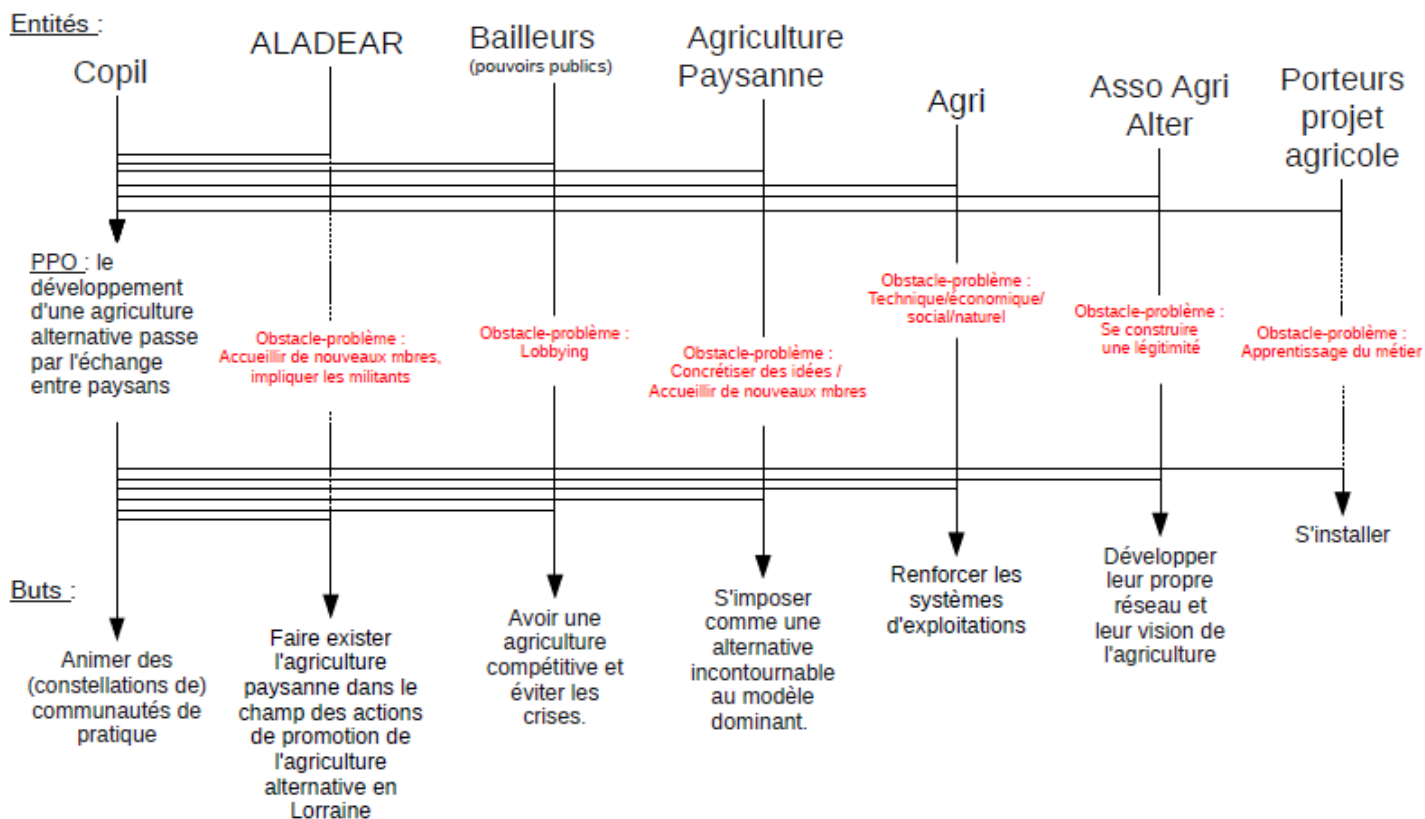


Figure n°2: Problématisation par le Copil du projet de répertoire des savoir-faire paysans.

PPO : Point de passage obligé. Il traduit l'objectif affiché du projet en une phrase qui est le prémisses de l'action.

Avant de rentrer dans l'analyse, nous définissons ici les différents acteurs concernées avec leurs obstacles-problèmes.

b) Identité des acteurs définis par la problématique et leurs obstacles-problèmes.

- Le comité de pilotage (Copil) rassemble deux personnes par département, tous militants de la Confédération paysanne. Leur objectif est de favoriser l'échange entre agriculteurs et entre agriculteurs et porteurs de projet en identifiant et en mettant en valeur des pratiques, des savoirs et des expériences jugées remarquables. Nous pouvons traduire cette problématique de départ en disant que pour les membres du comité de pilotage, vouloir favoriser les échanges, c'est devenir acteurs de la constitution de communautés de pratiques. Dans le monde agricole, elles ne peuvent exister que si elles rassemblent des individus, qui malgré leur éloignement physique potentiel, s'entre-définissent comme des pairs et qu'ils soutiennent des échanges fréquents.
- Les agriculteurs lorrains (Agri) ont pour objectif de renforcer leur système d'exploitation. Ils font face, dans leur quotidien, à de multiples obstacles-problèmes sur le plan technique, économique,

social ou naturel (au niveau de leur agroécosystème). Les membres du Copil partent de l'idée qu'un certain nombre de ces agriculteurs ont développé par eux-mêmes, ou en relation avec d'autres, des pratiques innovantes et alternatives en dehors des canons standardisés du développement agricole. Pour ce public, leur système d'exploitation peut être valorisé ou renforcé par l'échange direct avec d'autres agriculteurs ou porteurs de projet.

- L'Agriculture Paysanne est considérée ici comme un concept de référence. Sa charte, ses valeurs valent comme grille de lecture pour le Copil des pratiques, expériences, savoir-faire identifiés par l'enquête chez les agriculteurs. Pour exister dans l'espace agricole et public, elle doit faire preuve de sa capacité, à la fois à être une réponse aux questionnements des agriculteurs, et à défendre ses valeurs. Elle cherche alors à s'appuyer sur des données concrètes, rattachées à des pratiques, à des systèmes d'exploitation et qui peuvent se traduire en témoignages et données chiffrées. Le projet de répertoire des savoir-faire paysans se propose de la mettre en valeur.
- Les associations de l'agriculture alternative¹⁵ (regroupées ici sous le terme « Asso Agri Alter ») qui existent dans le paysage lorrain cherchent à développer leur propre réseau et leur vision de l'agriculture. Elles poursuivent aussi – avec leurs références et leurs systèmes de valeurs – l'ambition d'être une alternative au modèle dominant. Dans ce contexte, le projet de répertoire propose à ces différents acteurs de croiser leur ambition dans l'idée d'un renforcement mutuel.
- L'ALADEAR est une petite association que les agriculteurs militants de la Confédération paysanne mobilisent pour se donner les moyens de promotion de l'agriculture paysanne. Elle se différencie du concept d'agriculture paysanne par sa nature de collectif d'acteurs humains. Elle poursuit donc à la fois les objectifs – et rencontre les mêmes obstacles-problèmes – que l'entité « agriculture paysanne » et que les associations de l'agriculture alternative. En tant que collectif humain, elle est préoccupée de sa propre reproduction.
- Les porteurs de projet ont pour but de s'installer en tant qu'agriculteurs. Ceux qui nous intéressent ici sont majoritairement extérieurs au milieu agricole et font face à de multiples obstacles-problèmes pour l'apprentissage du métier, l'accès à la terre etc. Le projet de répertoire des savoir-faire paysans propose à ces personnes de passer par la rencontre avec des agriculteurs en activité ou retraités pour trouver des ressources à la définition et au montage de leur projet.
- Les bailleurs sont des collectivités publiques ayant des compétences pour l'organisation et le

15 Pour rappel : CGA (Centre de Groupement des Agrobiologistes de Lorraine), Paysan Bio Lorrain, Loramap, Terre de liens Lorraine, L'or des graines, Terre d'envol.

développement de l'agriculture régionale. Ils mettent en œuvre différentes politiques publiques qui se traduisent, entre autres, par la distribution de crédits à des organisations professionnelles pour le soutien de leurs activités ou pour un projet spécifique. Le Répertoire formule une problématisation de la question du développement agricole qui doit répondre aux objectifs qui se donnent les bailleurs. Les bailleurs doivent arbitrer entre les différentes demandes qu'ils reçoivent.

Pour transformer cette proposition en action, le Copil met en œuvre plusieurs dispositifs d'intéressement à destination des acteurs et des actants identifiés par la problématisation. Soit ils accepteront le chemin proposé pour atteindre leur but en contournant leurs obstacles-problèmes, soit elles redéfiniront autrement leur identité.

1.3. Dispositifs et actions d'intéressement des entités par le Copil.

a) Présentation générale des dispositifs d'intéressement.

L'intéressement (voir tableau suivant) vise à stabiliser les identités qui se mettent en forme et s'ajustent dans l'action. Elles sont définies par la problématique. Pour décrire l'intéressement, nous présenterons, par des schémas, les dispositifs mis en œuvre par le Copil. C'est dans le cadre de ces dispositifs que se dérouleront les actions. Un dispositif d'intéressement est efficace s'il permet d'envisager par la suite les négociations multilatérales pour aboutir à l'enrôlement. Dans cette partie, nous décrirons les actions de l'intéressement et les dispositifs dans lesquels elles s'incarnent. Nous ciblerons l'analyse sur trois acteurs pour lesquels les intéressements n'ont pas été suivi par des négociations d'enrôlement alors qu'ils représentent des conditions indispensables pour la réussite du projet. S'intéresser aux processus inaboutis est une façon de confronter les outils d'analyse aux difficultés réelles dans l'objectif de pouvoir les compléter. C'est aussi, pour le sociologue, prendre pleinement le rôle d'acteur du projet en demandant un effort réflexif aux responsables du projet. Les processus qui ont abouti à l'enrôlement seront décrits dans la partie suivante qui lui sera dédiée.

		Acteurs						
		Agri «Conf»	Agri	Asso Agri Alter	Agriculture paysanne	ALADEAR	Porteurs de projet	Bailleurs
Intéressement	Action 1	Présentation en AG	Enquête via réseau de connaissance	Partage de l'outil répertoire	Méthodologie d'enquête	Articles dans le journal syndical régional	Rencontres personnels avec les membres du Copil	Rencontres (formelles et informelles) avec les élus.
	Action 2	Courrier postal + mails	Répertoire en ligne	Démarche commune de lobbying auprès des financeurs		Présentation en assemblée générale	Répertoire en ligne	Courriers
	Action 3	Enquête					Lien avec les établissements de formation agricoles ou leurs enseignants	Participation à des événements (Assise de l'installation)
	Action 4	Répertoire en ligne					Projet de « café installation »	Soumission d'un dossier de subvention

Figure n°3 : Dispositifs d'intéressement des acteurs.

b) Intéressements inaboutis : chemins en cours et difficultés.

- Les porteurs de projet agricole.

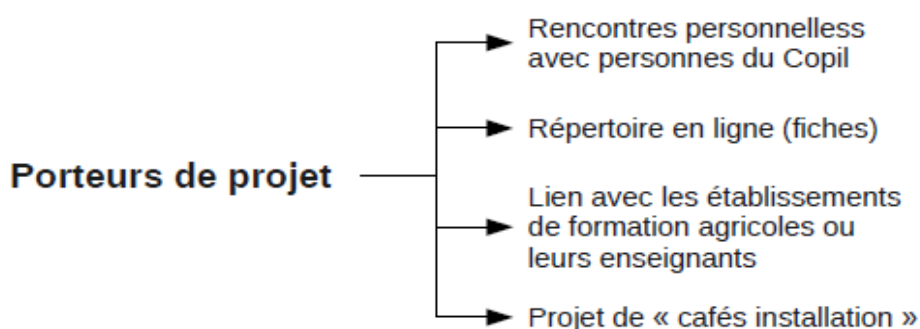


Figure n°4 : Intéressement des porteurs de projet agricole.

Les porteurs de projet, et à plus forte raison ceux qui ne sont pas issus du monde agricole, sont une cible privilégiée des utilisateurs potentiels du répertoire. Certains agriculteurs – c'est notamment le cas pour les membres du comité de pilotage – sont sollicités mais ont rarement les moyens ou les ressources pour répondre à toutes les demandes. Le Répertoire veut offrir, à travers les agriculteurs, de multiples portes d'entrée dans le monde agricole. Plusieurs dispositifs d'intéressement des porteurs de projet sont pensés ; encore peu ont été mis en œuvre. Des outils de communication, sous forme de plaquettes de présentation, ont été édités par le groupe de Champagne-Ardenne. Elles sont distribuées par les animateurs et les responsables paysans au gré des rencontres. Toujours sous la responsabilité du groupe de Champagne-Ardenne, et en interaction avec le groupe lorrain, le travail de référencement du site internet et le suivi des connections est une autre façon de tenter de capter

un public qui est volatile et mal défini¹⁶. Des interventions dans les établissements de formation agricoles sont envisagées. Cette pratique est courante ; la profession agricole est très en lien avec les établissements de formation, qu'ils soient privés ou publics. Les agriculteurs sont sollicités pour des visites de fermes, des interventions, l'accueil de stagiaires et pour participer aux jurys. Ces liens sont importants pour mettre en contact les agriculteurs avec les porteurs de projet. Nous soulignons cependant que, d'un côté, tous les élèves de ces établissements ne se destinent pas à devenir agriculteur, et que de l'autre côté, tous les candidats à l'installation – dont les profils sont de plus en plus variés – ne passent pas par une formation agricole. Enfin, le Copil souhaite initier des rencontres entre agriculteurs et porteurs de projet sous forme de « cafés installation ».

Ces dispositifs d'intéressement n'ont pas (encore) permis d'entrer dans les phases de négociation d'enrôlement. Ce dernier peut être considéré effectif si les porteurs de projet se « fixent », dans leur parcours vers l'installation, sur le Répertoire. Le suivi des connexions et de demande de contacts sur le site internet du Répertoire est le processus qui permet d'estimer la réussite de l'intéressement, et donc le chemin vers l'enrôlement. Mais les porteurs de projet restent difficilement identifiables et les résultats de l'utilisation du site sont modestes¹⁷.

16 Les porteurs de projet peuvent être identifiés, s'ils s'y sont faits enregistrer, auprès des Points Info Installation départementaux, organismes sous tutelle des Chambres d'agriculture et du syndicat des Jeunes Agriculteurs. Ils peuvent aussi s'enregistrer au Répertoire Départemental de l'Installation, fichier sous la responsabilité des Chambres d'Agricultures qui recense les agriculteurs cédants et les candidats à la reprise. Les établissements de formation agricole représentent aussi un endroit où il est possible d'identifier des porteurs de projet, tout comme les associations Terre de Liens et le Centre des Groupement des Agrobiologistes de Lorraine qui peuvent être sollicités par ces personnes. Enfin, notons aussi la création du réseau français « paysans sans-terre » (2013) et européen « Reclaim The Fields » (2009), qui rassemblent porteurs de projet, paysans sans-terre, jeunes agriculteurs, pour la revendication de l'accès à la terre et au métier.

17 Le site internet en ligne depuis le 17 décembre 2012 avec les données recueillies en Champagne-Ardenne, les premières données publiées pour la Lorraine datent du mois juin 2013. Il y a peu de demandes effectives de fiches, et la plupart émane de personnes extérieures aux deux régions, malgré plusieurs actions de communications par les médias locaux (radio, presse, télévision) qui ont été faites en Champagne-Ardenne durant l'année 2013.

- Les agriculteurs lorrains.

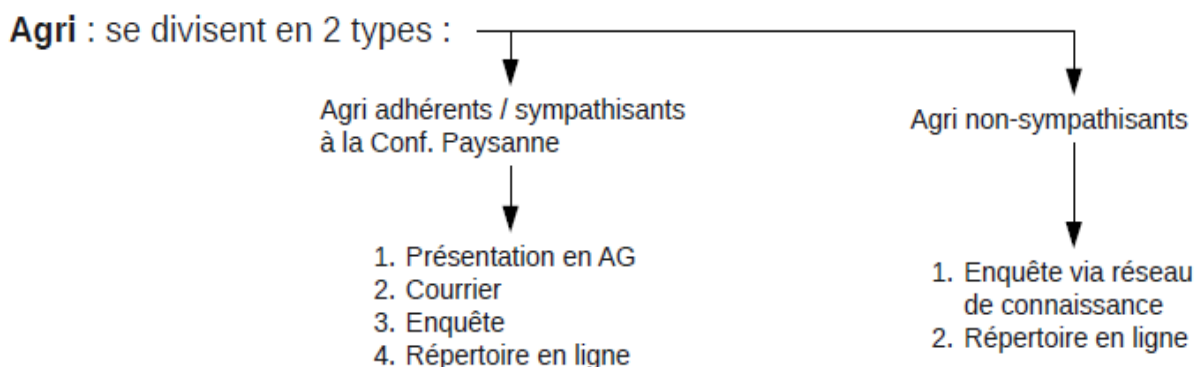


Figure n°5 : Modalités d'intéressement des deux types d'agriculteurs ciblés par le projet.

L'intéressement des agriculteurs procède de différents dispositifs qui nous invitent à diviser ce groupes en deux sous-groupes distincts. Le premier est constitué par les agriculteurs adhérents ou sympathisants des Confédérations paysannes départementales. Ils sont approchés par différents dispositifs : présentation du projet de Répertoire en assemblée générale, ou lors d'une réunion de comité départemental, par un ou une membre du comité de pilotage et l'animateur. S'en suit alors une discussion sous forme de brain storming – lors de tables rondes par exemple (Vosges) – dont les résultats sont retranscrits par l'animateur et soumis à discussions au sein des différents groupes rencontrés. Des courriers électroniques et postaux ont été envoyés aux listings d'adhérents et de sympathisants du syndicat. Les agriculteurs sont aussi invités à consulter le Répertoire sous sa forme internet. Le second sous-groupe correspond aux agriculteurs non-sympathisants du syndicat, ils composent la majeure partie du public agricole (la Confédération paysanne est un syndicat minoritaire). Il ne sont pas bien identifiés par le Copil. Pour les intéresser, le dispositif principal est l'enquête avec sa méthodologie d'identification des personnes via les réseaux de connaissances (de proche en proche).

Pour les agriculteurs, être enquêté, c'est accepter de témoigner de son parcours et de sa pratique dans un effort réflexif demandé par l'enquêteur. C'est aussi accepter de figurer dans le Répertoire des savoir-faire paysans et donc d'être sollicité à partir de son témoignage. Dans une première acceptation, si nous considérons le Répertoire comme une volonté d'aller à la rencontre des agriculteurs de la région, nous pouvons considérer que intéressement est effectif par l'acceptation d'un rendez-vous et la validation de la fiche qui en résulte par ce dernier¹⁸. Nous avons souligné

¹⁸ Le groupe de Champagne-Ardenne tirera, au début de l'année 2013, un bilan sa longue et intense période d'enquête, en illustrant la très bonne réception du projet de Répertoire par les agriculteurs de la région par le faible taux de

toutefois que le Répertoire n'a pas une visée ethnographique, mais la production de connaissance par l'échange de pratiques se réfèrent à une certaine conception de l'agriculture. Si cet objectif se concrétise par la rencontre de personnes qui sont amenées à collaborer ensemble (aussi modeste soit cette collaboration), il reste encore un grand chemin à faire pour conclure un processus d'enrôlement. Dans une deuxième acceptation, nous pouvons aussi considérer que les agriculteurs sont représentés par une myriade d'associations, groupements, syndicats qui peuplent le paysage régional. Ces associations sont autant de « porte-paroles » du monde agricole. Dans cette configuration, mobiliser des porte-paroles, c'est choisir ses partenaires jugés représentatifs et pertinents pour la réalisation du projet. Analyser les partenariats, c'est dessiner les contours identitaires du projet, et donc de ceux qui le portent, ce qui nous invite à ne pas considérer les agriculteurs comme un groupe homogène, mais de différencier des types d'agriculteurs dont les rôles et les contributions seraient à redéfinir dans le cadre du projet.

- L'agriculture paysanne.

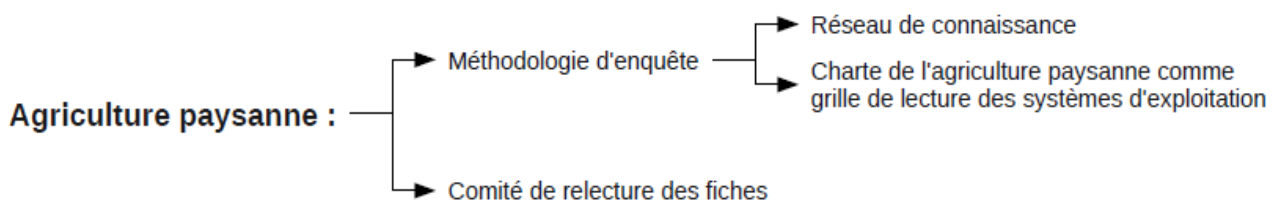


Figure n°6 : Intéressement de l'agriculture paysanne.

Le comité de pilotage du projet fait appel à l'agriculture paysanne comme grille de lecture des systèmes agricoles mis en œuvre par les agriculteurs. Quelques points importants caractérisent la démarche. Ils sont autant de traductions des valeurs mises en avant par la Confédération paysanne : l'autonomie, l'ancrage territorial, le travail avec la nature, la répartition des volumes de production, la transmissibilité¹⁹. Toutefois, le Répertoire affiche des ambitions contradictoires. Il se veut à la fois une mise en valeur des démarches d'agriculture paysanne mises en œuvre par les « experts » (au sens sociologique ; ceux qui sont reconnus comme compétents et comme personnes ressources) et un moyen de sortir des modèles en postulant qu'il y a toujours quelque-chose d'intéressant à relever dans les pratiques des agriculteurs. L'enquêteur se retrouve parfois en tension entre ses deux objectifs au gré des rencontres avec les agriculteurs.

refus (5,8%). Les 210 fiches individuelles qui composent alors le Répertoire ont été rédigées à la suite de seulement 223 demandes de rendez-vous.

19 Voir les 6 axes et les 10 principes de la Charte de l'Agriculture Paysanne.

Les premières personnes enquêtées sont des proches des responsables du comité de pilotage ou des porte-paroles du syndicat. L'enquêteur visite ainsi les « têtes de réseaux » et les experts, qui sont facilement identifiables et souvent sollicités. Mais lors du déroulement de l'enquête, en suivant les réseaux de connaissances, l'enquêteur est amené à rencontrer des profils plus diversifiés et des pratiques qui font débat. A ce moment se posent des questions sur le recueil et la publication (donc une mise en lumière) de démarches qui sont parfois opposées, voire qui s'affrontent concrètement dans le paysage agricole régional. De plus, une compilation très hétérogène des données interrogerait la cohérence de l'ensemble.

Pour comprendre cette contradiction, nous pouvons la replacer dans le mouvement du projet. En effet, elle semble naître d'une transition inachevée d'une stratégie vers une autre. La méthodologie d'enquête mise en œuvre au commencement du projet champardennais visait à des résultats quantitatifs. Quand le groupe lorrain a repris le projet en région, la volonté d'approfondir les enquêtes en qualité (entretiens plus longs et plus complexes) a été confirmée. Néanmoins, malgré le fait que les animateurs des deux régions aient retravaillé ensemble un nouveau guide d'entretien dans une optique de mutualisation et d'échange de savoir-faire, la méthodologie, et particulièrement son processus d'identification des agriculteurs sur le terrain, garde trace de ses ambitions quantitatives originelles.

Cette tension entre deux objectifs différenciés peut aussi s'expliquer par la faiblesse du processus d'intéressement de l'agriculture paysanne. Elle fait partie du référentiel de valeurs partagées entre les agriculteurs du comité de pilotage qui n'est de ce fait pas soumise à débat. Donc l'identité de l'agriculture paysanne n'est pas redéfinie dans le mouvement de l'action ; elle reste plutôt dans un immobilisme. Nous verrons, dans la partie recommandations, comment la mobilisation de personnes tiers et d'objets intermédiaires peut rouvrir un espace de négociation à même de relancer les débats pour sortir de l'impasse qui se profile.

2. Enrôlement.

2.1. Présentation générale des négociations qui ont abouti, ou non, aux enrôlements.

Nous décrirons ici les mécanismes d'enrôlement, c'est-à-dire l'attribution, dans la négociation, d'un rôle défini à un acteur qui l'accepte. L'enrôlement est un intéressement qui a réussi. En nous concentrant sur quelques phénomènes nous voulons – dans le même effort que dans l'analyse de l'intéressement – tenter de gagner en pertinence et en finesse d'analyse en déployant les outils que nous avons proposés dans la deuxième partie de ce mémoire. Le principal objectif de la partie qui suit est de montrer qu'une analyse qui s'intéresse aux individus met au jour les mécanismes de réussite des enrôlements. Pour ce faire, nous utiliserons les objets intermédiaires comme artefacts favorisant les négociations entre les acteurs. Leur centralité dans les négociations nous aide à articuler les niveaux individuels et collectifs dans l'action et dans l'analyse. Enfin, nous mettrons en lumière les rôles d'« intermédiaires » et de « ponts » que tiennent certains individus multiappartenants.

		Acteurs						
		Agri « Conf' »	Agri	Asso Agri Alter	Agriculture paysanne	ALADEAR	Porteurs de projet	Bailleurs
Enrôlement	Négociation 1	Constitution d'un groupe de maraîchers pour l'échange et l'expérimentation de pratiques		Prestation de service croisées pour des projets d'animation de groupes d'agriculteurs	Enquête sur les réseaux de connaissance	Discussion inter-personnelles	Intégration dans le groupe maraîchage	Accord de financement
	Négociation 2	Discussion pour la constitution d'un groupe d'agriculteurs en agri bio et non-labour pour l'échange et l'expérimentation de pratiques (en cours)		Rédaction d'un courrier commun à destination du Conseil Régional	Comités de relecture des fiches	Présentation en assemblée générale		
	Négociation 3	Discussion pour la constitution d'un groupe d'éleveurs caprins pour l'échange et l'expérimentation de pratiques (non-aboutit)						

Figure n°7 : Mécanismes d'enrôlement des acteurs.

2.2. Exemple de l' enrôlement des associations de l' agriculture alternative.

a) Négociations multilatérales dans les processus d' enrôlement.

L' enrôlement des associations de l' agriculture alternative émane de nombreuses discussions multilatérales. Nous nous focaliserons ici sur l' enrôlement du CGA (Centre de groupement des agrobiologistes) qui est, comme nous l' avons rappelé, un acteur incontournable du paysage agricole alternatif en Lorraine. Nous pouvons considérer son enrôlement formel à partir de l' acceptation d' une action commune : la rédaction d' un courrier de positionnement dans le cadre de la négociation des orientations de politiques publiques régionales (FEADER). Ce moment fait suite à de multiples discussions informelles, notamment entre les animateurs de l' ALADEAR et du CGA sur divers sujets lors de rencontres à des événements régionaux (Assises de l' installation, conférences publiques sur l' agriculture, formations sur l' agriculture biologique), dont la plupart était sous l' impulsion d' un administrateur commun aux deux associations et avec l' aide d' animateurs volontaires au rapprochement de ces structures. Les négociations qui ont aboutit dépassent le cadre du projet de Répertoire, mais c' est à partir de cet instant que le dialogue entre les deux associations a été plus soutenue jusqu' à accords de partenariats dans le cadre d' actions à venir.

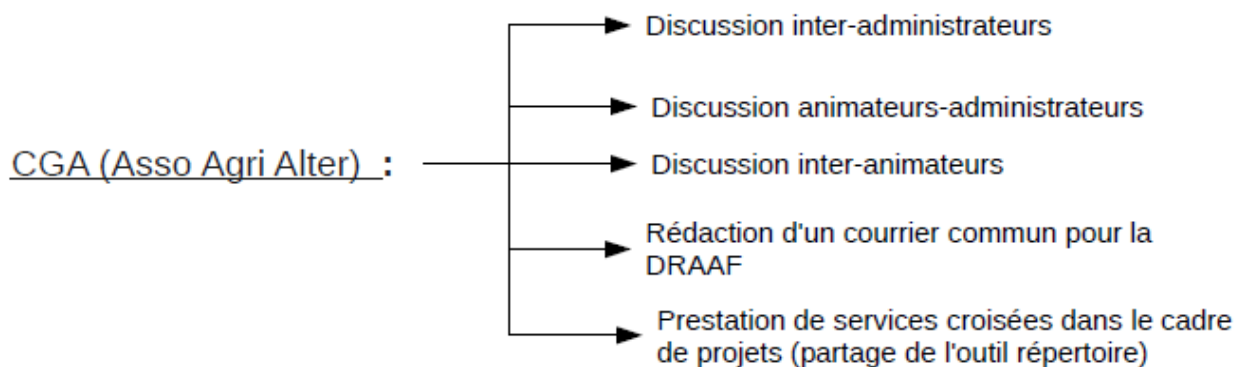


Figure n°8 : Négociations multilatérales pour l' enrôlement des associations de l' agriculture alternative

La décision du CGA de s' enrôler dans l' action proposée ne s' est pas faite du premier coup. Elle a été l' objet de négociations et de « coups de force » internes. Lorsque les représentants syndicaux ont pris connaissance de l' ouverture de négociations pour définir les orientations de l' utilisation de l' enveloppe européenne (FEADER pour la période 2014-2020) pour le développement rural régional, ils ont rapidement écrits une note²⁰ à destination des associations agricoles alternatives.

20 « Note aux structures et aux associations de développement des agricultures alternatives en Lorraine, juin 2013 », 3p.

Cette note a très rapidement été suivie d'une réunion téléphonique qui rassemblait les porte-paroles ou leur représentant (animateur ou coordinateur des associations), dans l'objectif d'initier une dynamique collective. Une « rencontre conviviale », sur invitation de l'ALADEAR, prévue quelques-jours plus tard avait déjà pour objectif rassembler une première fois ces associations pour une présentation du Répertoire. Lors de la réunion téléphonique, l'animateur de l'ALADEAR, en charge de l'organisation de cette « rencontre conviviale », a proposé qu'elle soit aussi le cadre de discussions, voire de la réalisation, d'une action commune. Certains acteurs se sont alors engagés. D'autres, notamment le CGA – représenté par un salarié – devaient passer par la voie hiérarchique autorisée (soumission au conseil d'administration).

b) Mise à l'épreuve des statuts des leaders dans les négociations multilatérales.

La plupart des associations contactées ont acceptés de participer à la rédaction d'un courrier, mais cette invitation a été refusée par le conseil d'administration du CGA, sous l'impulsion d'une personne dont le statut (de par ses responsabilités nationales sur l'agriculture biologique) la rend particulièrement influente. L'association, qui est la plus grosse structure (en termes de budget, de domaines d'actions, de rayonnement public et de portée symbolique), ne souhaitait pas afficher une proximité avec la Confédération paysanne. Malgré tout, le président est venu participer – comme prévu – à la « rencontre conviviale » des associations de l'agriculture alternative. Parmi les présents, nous noterons que les agriculteurs de l'ALADEAR présents, membres de la Confédération paysanne, sont tous de nouveaux élus (et élues) au sein des Chambres d'agriculture et pratiquant de l'agriculture biologique. Ils bénéficient donc – malgré une expérience plus modeste – d'un statut de leader reconnu. A la suite des discussions de la journée, le président du CGA décida d'engager l'association dans la rédaction d'un courrier collectif. Progressivement, cette décision fut relayée, par le coordinateur de l'association, aux différents membres du conseil d'administration qui progressivement la confirment. A la suite de quoi, le CGA, toujours par l'intermédiaire de son coordinateur devient le principal animateur du courrier.

2.3. Le rôle des objets intermédiaires.

a) Imprimer les traces des négociations : les objets intermédiaires au cœur de l'analyse.

Observer les négociations autour et « dans » les objets intermédiaires révèle d'une manière privilégiée les négociations entre les différents acteurs. Les objets intermédiaires nous permettent d'articuler les niveaux individuels et collectifs. Ils sont considérés comme centraux dans les approches de la sociologie de l'apprentissage chez Wenger et Vinck, c'est parce qu'ils sont le terrain malléable de la négociation. En montrant la place des objets intermédiaires dans les dispositifs d'intéressement, nous tenterons d'articuler ces différents outils d'analyse. Nous analyserons ici le récit de la rédaction du courrier de positionnement des associations de l'agriculture alternative dans le cadre des nouvelles orientations des fonds FEADER. Ce courrier cristallise les négociations de 6 organisations qui l'ont cosigné. Cette histoire met en scène les individus au sein des collectifs et les collectifs en eux-mêmes où apparaissent la distribution des rôles, témoignant de la plasticité des agencements entre les individus.

b) Négocier sur le papier : récit de la rédaction d'un courrier rédigé par 6 acteurs.

A partir du moment de l'acceptation de l'action commune, les associations ont disposé de deux semaines pour rassembler des propositions à soumettre au Conseil Régional. Celles-ci devaient être une réponse au positionnement des Chambres d'agriculture et du syndicat majoritaire qui, dans le cadre des orientations à donner aux futurs fonds ; « se sont largement prononcés en faveur des aides à l'organisation et à la modernisation de l'agriculture et des filières (...). Rien sur le développement de l'agriculture biologique, la création d'activité agricole, les circuits courts... »²¹.

La responsabilité du bon déroulement du processus de rédaction à 6 acteurs (ALADEAR, CGA, Loramap, Terre de Liens, Paysans Bio Lorrain, L'or des graines) est confiée, par leurs responsables respectifs, aux deux animateurs de l'ALADEAR et du CGA. Certaines conditions sont posées par les acteurs à la suite des négociations que nous avons décrites précédemment. La Confédération paysanne s'efface et le CGA « impose » que le courrier reprenne un travail qu'il avait préalablement réalisé. Celui-ci articulait les actions de l'association avec les 6 priorités définies dans le cadre de la

²¹ « Note aux structures et aux associations de développement des agricultures alternatives en Lorraine, juin 2013 »,

future politique régionale. Afin de garantir les singularités des actions proposées, les associations ont compilé nominativement leurs actions (ou projet d'actions) dans les 6 mêmes priorités, en complément de celles (plus nombreuses) du CGA. Dans un second temps, les animateurs se sont mis d'accord pour signifier dans le document les axes de travail commun : premièrement pour mettre de l'ordre dans le document, deuxièmement parce que l'acceptation par le conseil d'administration de la décision de son président, libéra des marges de manœuvre. L'argumentaire qui coiffe, dans une première partie, la liste des propositions, est inspiré de la note de synthèse écrite par un élu de la Confédération paysanne, agriculteur biologique et responsable du projet de Répertoire. Cette partie est l'objet de multiples allers-retours entre les animateurs de l'ALADEAR et du CGA, qui retournent à leur tour le document à leurs responsables respectifs.

c) Les objets intermédiaires dessinent l'identité collective issue des négociations.

L'argumentaire final²² dessine le contour identitaire commun des acteurs qui ont contribué à la genèse de cet objet. C'est-à-dire, dans le cas présent, ce que sont « les associations de l'agriculture alternatives en Lorraine » :

« Nos forces résident dans nos convictions, notre engagement, une vision globale de l'agriculture et de son rapport avec la société, la mise en œuvre concrète de nos agricultures par l'expérimentation et la diffusion de savoir-faire. »

Il nous donne aussi à voir un « obstacle-problème » (pour reprendre la terminologie de la sociologie de la traduction) commun à leurs ambitions de réalisation :

« Toutefois, nous sommes encore à la recherche d'une reconnaissance effective de ces compétences par les administrations. »

Enfin, ces ambitions sont déclinées dans une « problématisation » qui, prenant corps dans le courrier, est déjà à la fois une action d'« intéressement » de l'acteur « Conseil Régional de Lorraine » et une traduction de l'enrôlement des associations de l'agriculture alternatives dans une démarche collective pour répondre à cette problématique :

22 « Propositions conjointes pour l'orientation du nouveau FEADER 2014-2020 en Lorraine », ALADEAR, CGA, Loramp, Terre de Liens, Paysans Bio Lorrain, L'or des graines, Verdun, Nancy, Neuves-Maison, Montenois, Laxou, 24 juillet 2013, 5p.

« (...) Le développement de l'Agriculture biologique, le maintien et le développement des petites et moyennes fermes, la création d'activités agricoles pérennes, le renforcement de la capacité des acteurs, la mise en place de circuits courts doivent y avoir une place prépondérante car ils répondent aux priorités du Conseil Régional de Lorraine : défendre l'emploi, relancer l'économie d'une agriculture de production et développer les filières d'avenir. C'est pourquoi, nous, associations agricoles lorraines, nous nous sommes réunies pour exposer ici nos actions concrètes, nos compétences et nos ambitions de réalisation dans le cadre donné des nouvelles politiques de financement du développement agricole régional. »

Ce texte, synthétique, est extrait de l'argumentaire introductif du courrier. La compilation d'actions qui le suit nous donne les contours de ce que sont les agricultures alternatives en Lorraine. Le classement des actions dans les 6 priorités de la programmation 2014-2020 du FEADER nous donne à lire la façon dont les « Agricultures Alternatives » (en tant qu'entités) se pensent dans les politiques publiques.

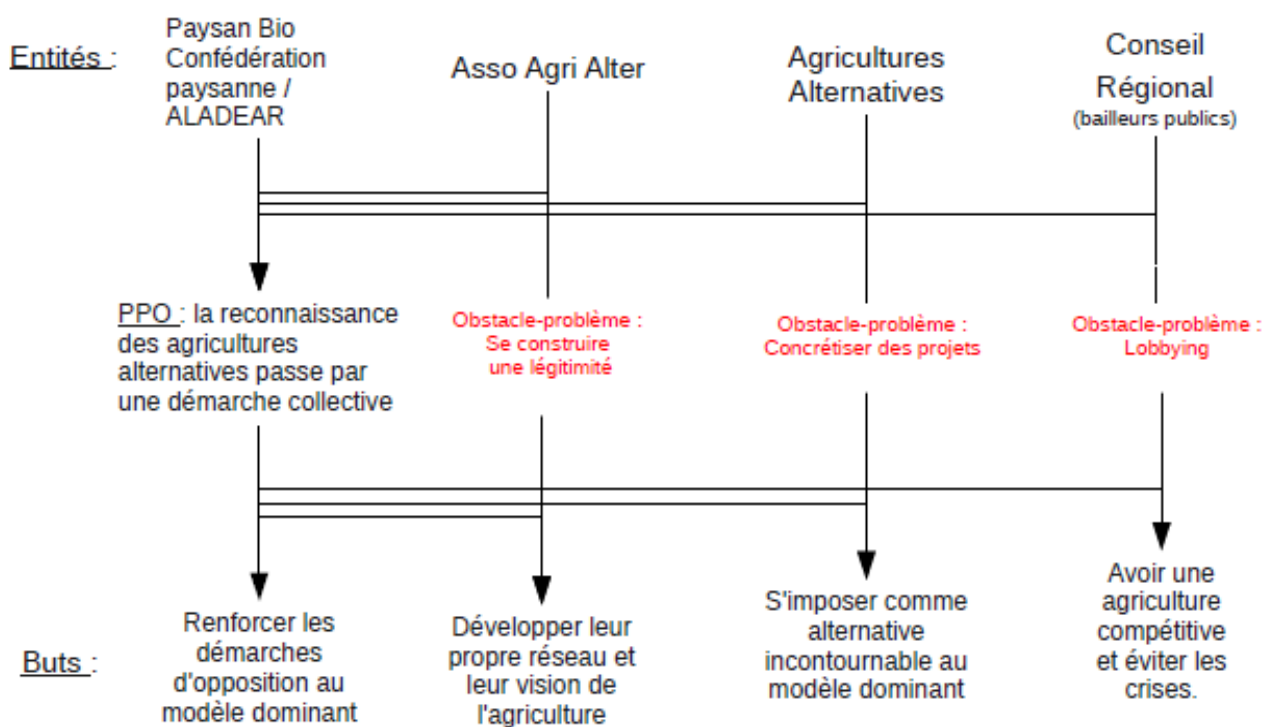


Figure n°9 : Problématisation de la reconnaissance des associations de l'agriculture alternative en Lorraine.

Cette rapide analyse autour des objets intermédiaires a deux objectifs : premièrement montrer la pertinence de la notion pour l'étude des négociations d'enrôlement, deuxièmement montrer que recommencer l'analyse dans une mise en abyme met en lumière les multiples dimensions et les imbrications complexes des actions des acteurs. Ces dimensions et imbrications apparaissent dans

les objets intermédiaires en nous permettant d'articuler les niveaux individuels et collectifs. Nous proposons maintenant de mieux comprendre cette articulation au niveau des individus multiappartenants.

2.4. La multiappartenance comme atout pour la réussite des négociations.

a) Avant-propos : de la prégnance de la multiappartenance au sein du Copil.

Les agriculteurs responsables du projet de répertoire des savoir-faire paysans qui se sont investit d'une manière soutenue au long des premiers mois de lancement appartiennent à différentes organisations agricoles. Ils sont notamment tous en agriculture biologique. Pour expliquer l'importance de la multiappartenance au sein du comité de pilotage du projet, nous faisons l'hypothèse qu'elle est un moyen, pour ces agriculteurs, de défendre et de mettre en œuvre le projet agricole de l'agriculture paysanne. Les militants de la Confédération paysanne, et à plus forte raison les membres actifs de l'ALADEAR, sont amenés à investir les différents champs d'action qui se réfèrent à l'agriculture paysanne pour « compenser » la faible activité de l'association. C'est parce qu'ils défendent une position (ou identité, ou conception de l'agriculture) qui déborde à chaque fois le champ du collectif dans lesquels ils se trouvent, qu'ils sont amenés à négocier en permanence leurs valeurs. Ils tentent ainsi d'incarner la cohérence des multiples axes que représentent les divers chemins alternatifs en agriculture. Le projet de Répertoire des savoir-faire paysans propose un nouveau terrain pour cette négociation : au niveau des organismes plutôt qu'à celui des individus, mais aussi en dehors des autres organismes. Cette négociation devient possible – ou du moins est facilitée – de par l'existence, et à plus forte raison la multiplicité, de membres ayant des positions d'experts dans les différentes organisations.

b) Tenir le rôle de pont : le « multi-statutaires » au service de la construction d'un collectif.

Parmi les personnes multiappartenantes, nous nous intéresserons en priorité à celles que nous pouvons qualifier de « multi-statutaires », c'est-à-dire celles qui appartiennent à plusieurs collectifs au sein desquels leurs compétences sont reconnues. Elles sont potentiellement des acteurs clés car elles peuvent jouer plus facilement le rôle de ponts entre les différentes entités. Cette position est renforcée si la personne a un statut – formel ou informel – de leader (représentation des autres ou portage des valeurs précaires) ou d'expert (dont des compétences spécifiques sont reconnues) au

sein des différentes organisations auxquelles elle appartient. Analyser le rôle de ces personnes correspond au deuxième niveau de la méthodologie d'analyse en mise en abyme que nous avons proposée.

Une personne membre du Copil possède des responsabilités formelles (membre de conseil d'administration) dans cinq associations de l'agriculture alternative régionale. La multiappartenance engendre, pour les personnes réellement engagées, un degré de connaissance intime des organisations. Cette connaissance peut alors être mise à l'œuvre pour dessiner des stratégies d'intéressement. Nous avons relaté, dans le cas de l'enrôlement du CGA, le rôle clé d'une personne en invitant les associations à organiser conjointement plusieurs événements (formations, conférences) et par la mise en relation des animateurs. Nous analysons la volonté pour le Copil (entraînant avec lui toute l'ALADEAR) de rapprochement des associations par deux raisons qui sont imbriquées, et qui mettent à jour l'articulation entre le niveau individuel et collectif.

c) Articuler les niveaux individuels et collectifs dans l'action et dans l'analyse.

Premièrement, au niveau des organisations, le rapprochement avec les autres associations de l'agriculture alternative a pour but de garantir le succès du projet de Répertoire, en rompant l'isolement et l'anonymat de l'ALADEAR. L'objectif est de lui construire une identité et une légitimité dans l'action.

Deuxièmement, si nous considérons les associations comme les porte-paroles de groupes d'agriculteurs, la mobilisation des associations est donc un moyen d'enrôlement des agriculteurs qu'elles représentent. Nous remarquons en effet que les associations principalement intéressées sont celles qui œuvrent sur des points techniques, c'est-à-dire à partir du « faire », de la pratique des agriculteurs : le CGA pour les techniques en agriculture biologique notamment, Loramap pour les systèmes de production et de commercialisation en vente directe et L'or des graines pour la sauvegarde et la sélection de variétés anciennes. Nous pouvons faire l'hypothèse qu'elles constituent des communautés de pratiques ; ce qui veut dire – pour rappel – qu'elles rassemblent des individus dans des processus d'échange qui visent l'apprentissage collectif dans lesquelles sont créées de la signification et de l'identité. Elles constitueraient ainsi un support de la mémoire collective et une structure d'accueil et de formation pour de nouvelles personnes. Le fait que les individus appartiennent à plusieurs de ces organismes renforce l'idée que le paysage de l'agriculture alternative en Lorraine est composé de constellations de communautés de pratiques imbriquées les

unes dans les autres.

Cette articulation, nous la retrouvons autant dans l'action que dans l'analyse. La multiappartenance met en lumière l'importance du rôle de pont que peuvent prendre ces individus. A travers leur engagement – et à plus forte raison s'ils possèdent un statut reconnu de leader ou de porte-parole – ces individus entraînent tout, ou partie, du collectif. Mettre en relation des collectifs, c'est ouvrir à la possibilité d'ériger du collectif entre les individus des différents groupes.

3. Difficultés, recommandations et questionnements.

3.1. Mobiliser les apports théoriques pour relancer les processus d' enrôlement.

a) Objectifs de la discussion.

Dans un premier temps, nous avons présenté plusieurs processus d'intéressement inachevés : les agriculteurs, les porteurs de projet et l'agriculture paysanne. Ces démarches inabouties mettent en lumière les contradictions et les difficultés du projet. Dans un deuxième temps, nous avons montré l'importance des objets intermédiaires, du rôle des personnes multiappartenantes et de la responsabilité des leaders dans la réussite des mécanismes d' enrôlement qui ont réussi. Cependant, si la finalité du Répertoire est de produire de la connaissance et de renforcer les compétences des agriculteurs pour la défense et la construction de modèles alternatifs en agriculture²³, ces processus qui ont permis le rapprochement des leaders ne garantissent pas le succès de la mise en relations des praticiens sur le terrain. Il se pose alors la question de savoir « qui représente qui ? », au delà ce ce nous donne à voir les organigramme des associations. Nous souhaitons dans ce troisième temps revenir sur la question de l' enrôlement des acteurs et de l'identification des alliés (les alliés permettent d'aboutir à l' enrôlement d'un porte-parole). Nous dessinerons ensuite des pistes qui mobilisent les objets intermédiaires pour relancer les processus d'intéressement. Nous resterons bien sûr dans le cadre de propositions (il ne s'agit pas de faire de la prospective) car les identités et les

23 Nous avons jusqu'à présent réservé la notion de « modèle » pour désigner le « modèle dominant » et le « modèle de l'agriculture paysanne » comme deux ensembles qui s'opposent (l'agriculture paysanne, définie par une charte, se veut une réponse « alternative » au modèle dominant). Nous parlons à la fin de ce paragraphe de « modèle » pour rendre compte de la volonté de dessiner les contours d'alternatives potentiellement reproductibles. Nous rappelons que les communautés de pratiques sont un espace d'accueil et de formation des nouveaux venus. Dans ce cas, elles se doivent de proposer des alternatives qui possèdent un certain potentiel de généralisation, même s'il est répété à volonté, de la part des membres du comité de pilotage ou des agriculteurs que nous avons interviewés, que toute initiative est contextualisée et que quelque-chose qui fonctionne ici, ne fonctionnera pas forcément là-bas.

rôles des acteurs ne s'ajustent que dans l'action

b) Les questions que posent les intéressement inachevés.

Le non-aboutissement de l'enrôlement de certains acteurs clés du projet interpelle. Pour chacun, nous soumettons une série de questions qui invitent à relancer la réflexion chez les responsables du projet dans une visée de clarification des objectifs. Nous garderons cependant à l'esprit que le projet est encore dans une phase de construction, mais c'est justement parce que tout les rôles et les entités ne sont pas figés qu'il est nécessaire de les mettre en mouvement et de les soumettre au débat.

- Les agriculteurs : qui sont les agriculteurs concernés par le projet ? Présentent-ils une volonté de transmettre leur savoir, ou un besoin d'apprentissage ? Quel rôle leur faire tenir, dans quel contexte et face à qui ?
- Les porteurs de projet : comment les identifier et cerner leurs besoins ? Quels « services » offriront aux porteurs de projet ? Comment garantir l'échange de savoirs et de quels savoirs ?
- L'agriculture paysanne : quel est le rôle de l'agriculture paysanne dans le projet ? Est-elle un cadre ou un objet qui sert au débat sur les pratiques et les négociations de sens et de valeur : dans ce cas, comment penser la penser comme un objet intermédiaire ? Ou au contraire est-ce le projet qui est au service de l'agriculture paysanne, c'est-à-dire qu'il est un dispositif d'intéressement en lui servant de vitrine, au risque de la figer dans des lieux et des personnes ?

3.2. Qui sont les utilisateurs du Répertoire à enrôler : identifier les acteurs humains.

a) L'enquête de terrain pour enrôler les agriculteurs ?

- L'exemple de Champagne-Ardenne.

L'expérience de Champagne-Ardenne nous montre que les agriculteurs ont été très réceptifs au projet, mais avant tout pour parler de leurs pratiques. Les principales hypothèses d'explication à l'écho très favorable du travail d'enquête et de retranscription qui a été mené en Champagne-

Ardenne est qu'il permet une revalorisation du métier et l'animation des campagnes²⁴. Des banques²⁵ ont souligné l'utilité d'un outil de mise en relation entre porteurs de projet et agriculteurs dans les cas où le manque des références technico-économique est avéré (pour les « projets innovants » par exemple). Un travail d'identification des éventuels besoins reste encore à faire auprès des agriculteurs lorrains. L'enquête peut y contribuer, aussi délicat que soit l'exercice (la notion de « besoin » est difficile à définir).

- Retour sur l'enquête en Lorraine.

Les enquêtes effectuées par nous-même en Lorraine (36 personnes rencontrées en majorité en Meuse et dans Les Vosges) nous ont d'abord amené à rencontrer des leaders (personnes facilement identifiables car au centre des relations, notamment de pouvoir), et des experts (personnes au centre des réseaux de conseils, donc aussi rapidement identifiables). Néanmoins, cet échantillon est composé de profils divers, ce qui a permis d'identifier des expériences et des compétences dans des domaines très variés :

- Relations humaines : parcours d'installation, d'associations et de transmission, insertion territoriale, entre-aide, apprentissage et transmission dans le travail ;
- Techniques de production : culture herbe, cultures des céréales, conduites d'élevages bovins lait et viande, élevages ovins lait et viande, élevages caprins ;
- Transformation : fromages, pains, bières, plantes à parfums, aromatiques et médicinales ;
- Techniques écologiques : agriculture biologique, techniques de non-travail du sol ;
- Relation homme-animal : apprentissage de la relation au troupeau, gardiennage de troupeau, homéopathie, aromathérapie et phytothérapie ;
- Initiatives collectives : magasin de producteurs, sauvegarde de races ou de variétés végétales ;
- Commercialisation : circuits courts (commercialiser en Amap, sur les marchés de plein vent, sur internet...);
- ...

Ce type d'enquête permet de révéler la diversité de l'agriculture lorraine (qui n'apparaît que faiblement dans les statistiques) et de l'incarner dans les parcours hétérogènes des individus. En ce

24 Réunion de travail avec l'animateur du Répertoire en Champagne-Ardenne, « Notes sur l'après-enquête en Champagne-Ardenne », ALADEAR, 11 mars 2013, 1p.

25 Le projet a été présenté à 52 organisations. « Notes sur l'après-enquête en Champagne-Ardenne », ALADEAR, 11 mars 2013, 1p.

sens, elle peut être satisfaisante pour faire de ces agriculteurs et de ces agricultrices des portes d'entrée du monde agricole pour les porteurs de projet. En revanche, c'est dans les difficultés, les projets d'avenir, les formes d'apprentissage et transmission dans le travail identifiés chez ces agriculteurs qu'il est possible d'imaginer des terrains pour l'action collective. Or, si ces points sont abordés, le processus de retranscription par l'écriture des fiches ne met pas en valeur ces données. L'identification des statuts des individus nous semble encore fragiles et nous pensons qu'un travail spécifique pourrait être envisagé en repartant des matériaux bruts (enregistrements) ou par de nouvelles enquêtes.. L'objectif serait alors d'identifier précisément à la fois le positionnement des individus dans les réseaux (de conseils, de pouvoir...), les compétences et savoir-faire remarquables et les éventuels besoins d'apprentissages qui ressortent des démarches personnelles sur les fermes. Il s'agit alors de changer de posture : chercher dans les entretiens sur les pratiques et l'apprentissage des « points d'entrée » (qui resteraient à définir) pour constituer des communautés de pratiques, plutôt que de chercher à identifier les « succès » ou des archétypes de l'agriculture paysanne. Dans une telle perspective, il est nécessaire de revoir la méthodologie d'enquête. Nous renvoyons par conséquent aux remarques que nous avons faites sur l'enrôlement de l'agriculture paysanne et des agriculteurs. Seul un tel travail peu – selon nos analyses présentes – dessiner les pistes d'action qui pour imaginer la constitution de collectif d'échange sans perdre les valeurs, les identités et les ambitions des acteurs du Copil. Afin de poursuivre la réflexion, nous allons alors revenir sur « qui sont les personnes à intéresser / enrôler ? », et en conséquence aux dispositifs nécessaires, au sein desquels nous trouverons les objets intermédiaires.

b) Comment enrôler les potentiels utilisateurs du Répertoire ?

Nous nous intéressons ici de savoir qui sont les « porte-paroles » qui ont été intéressés au nom des « foules » qu'ils représentent ou prétendent représenter. Nous tenterons d'analyser s'ils sont représentatifs, de qui, et si cette représentation est formelle ou non ?

- Identifier les porte-paroles chez les agriculteurs lorrains.

Nous pouvons nous demander si les associations que nous avons décrites sont effectivement les porte-paroles d'agriculteurs que le Répertoire souhaite cibler. Il est difficile de répondre ici à cette question. En revenant au niveau des individus, nous considérerons ici que l'enquête est potentiellement un dispositif efficace pour l'enrôlement des agriculteurs. Nous avons écrit plus haut que celui-ci apparaissait dans une contradiction entre une méthodologie d'abord tournée vers un

objectif quantitatif, puis une volonté de restreindre le champ d'investigation à l'agriculture paysanne. Nous avons aussi précisé que cette contradiction s'explique par un mouvement encore inachevé. Pour amorcer une réflexion sur l'identification des agriculteurs à intéresser, nous tenterons une esquisse, en nous inspirant des apports de Lazega, des statuts différenciés que peuvent avoir les individus, dont il resterait encore à définir les rôles dans l'éventualité d'une action collective :

- Le statut d'« expert » : personnes reconnues pour leur pratiques, leur parcours et jugées compétentes par les pairs, sollicitées par des demandes de conseil. Ces personnes peuvent être des leaders, c'est-à-dire qu'elles portent les valeurs précaires de ceux qu'ils représentent au centre des relations de pouvoir. L'enquête a identifié plusieurs personnes de ce type.
- Le statut « multiples ressources sociales » : personnes cumulant différentes ressources sociales formelles ou informelles leur assurant des positions privilégiées dans les débats. Elles peuvent préférentiellement jouer le rôle de « pont » ou d'« intermédiaire » et peuvent-être, ou non des « experts » L'enquête a identifié plusieurs personnes de ce type.
- Le statut de « en recherche d'information » : personnes qui souhaitent effectuer un changement de pratiques (souhaité ou contraint) et qui seraient en demande de conseils dans ou en dehors de ces réseaux. Ce type de personnes a été identifié principalement lors des brain storming.
 - Identifier les porte-paroles des porteurs de projet.

Les porteurs de projet sont difficilement identifiables. Ils sont comparables à une « foule anonyme », sans porte-parole. Dans cette configuration, l'enjeu est de pouvoir évaluer si l'intéressement de quelques uns vaut pour le jugement de tous. Cela vaut pour l'utilisation du site internet, comme de tout autre dispositif d'intéressement qui peut être mis en place, comme les visites dans les lycées agricoles ou de l'intégration de porteurs de projet dans la constitution de groupes d'échanges entre agriculteurs.

Les établissements d'enseignement permettent un contact direct avec un « échantillon » de porteurs de projet. Des enseignants pourraient aussi tenir le rôle de représentant des porteurs de projet. Les liens avec les établissements, ou les enseignements, existent et prennent corps dans différents dispositifs, mais pour l'instant aucune négociation concrète ne dessine le chemin d'un enrôlement. Des partenariats pour effectuer des enquêtes, travailler sur des diagnostics de fermes ou même organiser des espaces de discussions conviviales entre élèves et agriculteurs sont des pistes qui ont

été imaginées, sans être concrétisées.

Aucune démarche n'a été effectuée en Lorraine auprès des différents organismes qui enregistrent officiellement les porteurs de projet (voir p.28). Une présentation du Répertoire a cependant été effectuée à la commission installation de Champagne-Ardenne en janvier 2013. L'apparente désaffection pour les « endroits officiels » où sont censés être identifiés les porteurs de projet trouve plusieurs explications. Nous avons souligné dans la deuxième partie de ce mémoire que la montée des porteurs de projet non-issus du milieu agricole mettait au jour la rigidité du processus d'accompagnement standardisé. En conséquence, nombre de porteurs de projet ne s'incrinvent pas dans des parcours d'installation sélectifs, malgré la perspective d'aide financière. C'est précisément ce public que tente d'intéresser le Répertoire. Ce choix est aussi politique, dans la mesure où il s'ancre dans une ancienne revendication syndicale de l'accès au métier. Demander un accès aux bases de données « officielles » c'est reconnaître des compétences que l'on conteste et c'est dévoiler ses idées à un concurrent²⁶.

Ainsi, une des principales pistes d'identification reste aujourd'hui les contacts personnels qu'ont les agriculteurs (et dans une moindre mesure l'animateur) avec des porteurs de projet qui les sollicitent. Premièrement, ces contacts peuvent être une piste intéressante et facilement appréhendée par le Copil. En effet, ces contacts passent parfois par l'intermédiaire du CGA ou de Terre de Liens dont les compétences intéressent les porteurs de projet et qui peuvent les renvoyer vers les agriculteurs sur le terrain. Les trajectoires de ces porteurs de projet seraient alors à analyser pour mieux comprendre leurs besoins. Ceci en revient donc à en faire des porte-paroles. Deuxièmement, c'est par ce biais qu'à notre connaissance des enrôlements ont pu se faire. C'est le cas de l'inclusion des porteurs de projet dans la constitution d'un groupe de maraîchers qui souhaitent développer des techniques et des connaissances adaptés au « maraîchage autonome sur petites surfaces ». Enfin, un plus loin de nous, il semble que les rencontres avec des agriculteurs au sein des Amap soient à l'origine de plusieurs installations agricoles récentes.

26 Après avoir appris l'existence du projet du « Répertoire des savoir-faire paysans » en Champagne-Ardenne, le syndicat des Jeunes Agriculteurs a sollicité un rendez-vous avec l'animateur de l'ARDEAR pour prévenir de leur envie de monter un « Annuaire des compétences des agriculteurs ».

3.3. Mobiliser les objets intermédiaires pour repenser les dispositifs d'intéressement et organiser les débats.

a) La charte de l'agriculture paysanne.

Au-delà des acteurs humains, nous avons souligné que l'enrôlement de l'agriculture paysanne n'était pas effectué. Nous pensons que jusqu'à présent elle est plus invoquée que convoquée. Les objets intermédiaires peuvent être un bon moyen de penser les dispositifs d'intéressement et d'enrôlement. La charte de l'agriculture paysanne présente 6 axes et 10 principes qui traduisent les valeurs de la Confédération paysanne. Elle peut servir de grille de lecture des pratiques des agriculteurs et des systèmes d'exploitation avec deux objectifs : attester du « caractère agriculture paysanne » ou évaluer une « démarche d'agriculture paysanne ». Mais ce modèle non-normé (qui peut offrir une ouverture pour les débats) demanderait alors un examen précis de chaque cas. Le dispositif de « Diagnostic Agriculture Paysanne », peut alors être convoqué. Le résultat du diagnostic, qui prend corps dans un document final, est un objet intermédiaire entre l'agriculture paysanne et les acteurs extérieurs. Le rôle qui sera donné à l'agriculture paysanne et les moyens qui lui seront donnés pour le tenir, illustreront les ambitions du projet, par exemple (liste non-exhaustive et non-hiérarchisée):

- Intéresser (au sens de la sociologie de la traduction) des acteurs aux pratiques alternatives ou au concept même d'agriculture paysanne ;
- Donner des outils d'évaluation des pratiques pour évaluer la production de connaissance des individus dans une communauté de pratiques ;
- Renforcer la connaissance des systèmes de production des experts ;
- Sanctuariser les pratiques ;

Des espaces de discussion seront alors nécessaires pour négocier les valeurs précaires qui imposeront les directions au projet. Nous proposons ici, en reprenant une récente proposition d'un membre du Copil, de les constituer autour d'un autre objet intermédiaire : la fiche individuelle.

b) La fiche individuelle.

La fiche individuelle est issue des entretiens avec les agricultrices et les agriculteurs rencontrés. Elle se doit de retranscrire les savoirs, savoir-faire et expériences des personnes interviewés, d'être un outil de communication qui incarne à la fois les valeurs du projet et celle de l'agriculture paysanne.

Elle est un objet intermédiaire à l'interface de multiples relations :

- entre l'enquêteur et la personne enquêtée ;
- entre les membres du Copil ;
- entre les membres du Copil et le projet ;
- entre le projet et les potentiels utilisateurs du répertoire ;
- entre la personne enquêtée et les potentiels utilisateurs du répertoire ;
- entre les équipes projet de Lorraine et de Champagne-Ardenne.

Pour remédier aux difficultés d'un parcours d'enquête en tension entre plusieurs objectifs, des comités de lecture des fiches sont pressentis par le Copil. A l'heure actuelle ils ne sont pas effectifs, mais se dessinent sous la forme de petits comités, animés par les responsables du projet, et rassemblant des proches, des adhérents des Amap (Association de Maintien de l'Agriculture Paysanne), et des enseignants agricoles (des Maisons Familiales Rurales, lycées agricoles et de l'enseignement supérieur). Nous remarquons ici qu'une telle composition ne convoque pas directement l'agriculture paysanne, sauf à travers les adhérents des Amap, dont on peut supposer que leur engagement dans les comités de lecture rend compte de références et de valeurs partagées avec l'agriculture paysanne et les membres du Copil. Ce sont en effet ces références partagées qui pourront garantir une homogénéisation de l'appréciation des fiches.

Il alors est possible d'imaginer que ces comités – ou leur représentant du Copil – débattent entre-eux de leur choix lors des moments dédiés. Discuter les cas concrets, issus des enquêtes de terrain, en les confrontant au modèle de l'agriculture paysanne et aux ambitions du projet permet de rediscuter en interne l'identité et le sens du projet. Cette étape pourrait se révéler importante pour relancer les processus d'intéressement des acteurs extérieurs. Ces discussions peuvent, par exemple, permettre au Copil, avec l'aide de l'enquêteur et des éventuels partenaires, de repérer des points précis dans les pratiques ou les expériences qui représenteraient des points d'accroche (des besoins d'apprentissage ou des compétences à transmettre) pour la constitution de communauté de pratiques. Ce travail peut se faire en faisant appel à la connaissance « experte » du terrain que possède le collectif en présence.

En s'appropriant ainsi l'objet intermédiaire « fiche individuelle », le Copil offre un terrain de discussion à la fois en interne et avec les partenaires enrôlés. Il se met alors en situation de renforcement du dispositif d'intéressement « Répertoire » envers les agriculteurs et les porteurs de projet par la sélection d'actions précises à mettre en œuvre.

4. Limites de l'analyse.

4.1. Limites inhérentes aux conditions de travail.

Les limites de l'analyse sont essentiellement humaines. Au delà de nos propres capacités cognitives, elles résident dans la difficultés à tenir le double rôle d'acteur (en l'occurrence animateur du projet et enquêteur auprès des agriculteurs et des agricultrices) et d'apprenti sociologue. Cette position était rendue nécessaire par les conditions matérielles du projet et de notre propre condition d'étudiant-salarié. Il est cependant important de préciser qu'elles ne résultent que de notre volonté. La conséquence de ces conditions est un environnement de travail pas toujours adapté aux activités de recherche (accès à la littérature, à des moments de paroles...), que nous avons tenté de compenser par un séjour de 15 jours dans les locaux de l'INRA à Montpellier. Cette double casquette et l'implication personnelle que nous avons mis dans le projet de Répertoire nous demandait en retour des efforts soutenus de distanciation et de posture critique. Aujourd'hui encore notre implication dans le projet est pleine. Nous en portons une part de responsabilité dans toutes les actions qui n'apparaît sûrement pas assez distinctement dans ce mémoire. Enfin, notons que la définition d'attachement du sociologue à ses sujets ne lui oblige pas à prendre des responsabilités concrètes dans la mise en œuvre des projets, mais simplement de suivre les acteurs dans le déroulement de l'histoire (ce qui bien sûr implique une présence physique importante).

4.2. Limites dans le recueil et l'exploitation des données.

Nous aurions aimé faire plus appel aux données des enquêtes. Les entretiens ont tous, et ce malgré des conditions parfois difficiles (tard le soir ou dans l'agitation du travail, qui cependant peut s'avérer être un vrai plus), révélé des gens passionnés et permis la récolte de paroles vraies. Nous avons peut-être fait plus d'ethnographie que nous le pensions au départ. Cependant, et nous l'avons souligné plus haut, les entretiens étaient avant tout destinés à la rédaction de fiches sous forme de portrait de compétences et d'expériences en respectant le cahier des charges du répertoire en ligne. L'enquête ne concernait (dans cette phase du travail) en majorité la rencontre avec des leaders (des « têtes de réseaux »), si hétérogènes étaient-ils. L'enquête nous a mené dans des territoires contrastés, à la (re)découverte de multiples productions et de personnes aux parcours variées. Nous avons cependant identifier des individus qui étaient dans des démarches d'apprentissage intéressantes car faisant écho à certaines valeurs de Répertoire et de l'agriculture paysanne, même si notre travail ne nous a pas permis de bien identifier leur place dans les réseaux de conseils. Nous avons pêché par une méthodologie d'enquête qui était trop ambitieuse en multipliant les objectifs. Il

nous a donc été difficile d'extraire des données immédiatement disponibles pour notre présente analyse, ou qui nous permettent d'entrevoir la constitution de communauté de pratiques. Nous abordions, lors des entretiens, les réseaux d'apprentissage, mais il était délicat de creuser dans cette direction alors que la prise de rendez-vous était d'abord motivée par la rédaction d'une « fiche portrait ». Malgré le fait de présenter en début d'entretien les sujets à aborder, les demandes de précisions sur les apprentissages ont rarement débouchés sur de longs échanges. Il était en particulier délicat, dans ce cadre d'entretien, et lors d'une rencontre unique, d'aborder les relations sociales non-professionnelles malgré leur l'importance dans le quotidien du métier d'agriculteur. Nous acceptons ici notre part de responsabilités dans cette faiblesse. Cependant, nous pensons qu'un retour aux matériaux bruts (ou même un simple retour réflexif) permettraient d'extraire quelques données exploitables. De plus, prendre acte de ce défaut doit permettre de mieux penser les prochaines enquêtes si les ambitions du projet de Répertoire sont confirmés.

4.3. Limites inhérentes de la temporalité du travail.

La rédaction de ce mémoire intervient à un moment arbitraire par rapport au projet. Elle ne se justifie que par le calendrier pédagogique. Elle a donné cependant à l'auteur les moyens de se consacrer (presque) exclusivement à sa démarche de recherche pendant près d'un mois et demi, lui permettant de donner sens aux notions et outils qu'il tentait d'appréhender. Pour renforcer à la fois la pertinence des analyses (c'est-à-dire la production de connaissances scientifiques) et les actions des acteurs du projet, il reste à définir des cadres de travail, sous forme de questions à travailler, d'actions à entreprendre et d'objectifs à réaliser par exemple, qui, insérés dans un calendrier permettent l'avancement conjoint de ces deux démarches parallèles et réciproque.

5. Conclusions

5.1. Conclusion sur le projet. Définir ses ambitions, penser et distribuer les rôles aux acteurs et aux objets intermédiaires.

Pour le projet de Répertoire, définir ses ambitions, c'est articuler d'une part l'ouverture nécessaire à l'accueil de nouvelles personnes, à la production de connaissance, aux pratiques réflexives, à la performance du social, avec, d'une autre part la préservation des valeurs et le renforcement des collectifs.

Il nous semble que les points sensibles du projet résident moins dans le risque de pertes identitaires

ou de signification (car elles sont solidement ancrées dans la pratique et les idées), que dans le risque d'enfermement des collectifs et des pratiques. Les enrôlements, donc les dynamiques collectives innovantes et la production de connaissance, ne réussissent que s'il y a accord des acteurs. C'est alors la capacité à identifier les acteurs à intéresser et à réussir à les enrôler qui est au centre des enjeux de l'action. Échanger les savoirs, c'est organiser la controverse des débats. Si ceux-ci s'appuient sur un fond commun, c'est dans la discussion sur les variantes que la progression se fait (Darré, 1999). Le moyen que nous proposons pour garantir le succès du projet, c'est de prendre conscience des dynamiques en cours de l'action collective afin d'augmenter la prise des acteurs sur ce projet et de pouvoir gérer les débats nécessaires. C'est dans ce cadre que peuvent être pensés les dispositifs d'intéressement et les rôles à allouer aux intermédiaires qu'ils soient des objets (fiche, charte ou diagnostic agriculture paysanne) ou des humains (experts, animateur).

5.2. Conclusion sur l'utilisation des outils théoriques : penser les humains et les objets intermédiaires dans la sociologie de la traduction.

A travers l'étude du projet de répertoire des savoir-faire paysans en Lorraine, nous avons voulu mettre à l'épreuve une méthodologie d'analyse qui souhaitait renforcer les différents outils de la sociologie de la traduction par une attention soutenue portée aux acteurs humains (collectifs et individuels) et aux objets intermédiaires. Nous avons pu voir que ces différents outils pouvaient prendre corps dans un même effort d'analyse et dans un processus dynamique. Nos ambitions étaient de montrer l'importance à accorder aux acteurs humains en utilisant des notions qui permettent d'articuler l'individu avec les collectifs et avec les autres actants (non-humains) du projet. Les objets intermédiaires sont à la fois des objets au fort potentiel pour les acteurs qui y impriment leurs négociations, mais aussi pour le sociologue qui trouve en eux l'incarnation des processus qu'il décrits.

Nous avons tenu, tout au long de ce processus – et non sans effort – le double rôle d'acteur et d'(apprenti)-sociologue. Pour le sociologue, cette position permet d'être au cœur des dynamiques à analyser. C'est ainsi un processus de production de connaissance qui efface les asymétries habituelles dans le rapport au savoir. L'objectif de cette position était de pouvoir rendre compte aux acteurs responsables du projet des dynamiques sociales en cours, en s'en faisait le porte-parole, afin de renforcer leur capacité d'appréhension des problèmes qui se posent à eux.

5.3. Conclusion sur le mémoire.

Nous avons souhaité rendre-compte d'un projet agricole mis en œuvre par un collectif d'agriculteurs qui nous invite à un regard original sur les savoir-faire. Ce projet illustre, à travers les dynamiques sociales qu'il génère, une partie des débats qui accompagnent les bouleversements que connaît le monde agricole (Hervieu et Purseigle, 2013). Il s'inscrit aussi dans un contexte où la production des savoirs et les rapports entre les savoirs sont bousculés (Pestre, 2013, Stengers, 2002, Roqueplo, 1996). Pratiques, identités et formes d'action collective en agriculture sont donc liés et donnent à voir les recompositions professionnelles (Aggeri et Hatchuel, 2003, Lémery, 2003). Enquêter les savoirs et les pratiques des agriculteurs offre au membre du comité de pilotage du projet un terrain réflexif qui se trouvera à la base de la problématique du projet. Celle-ci donne de nouveaux objectifs au-delà de la mise en lumière et de la promotion d'alternatives en agriculture. Le projet engage les agriculteurs responsables du projet à penser des formes d'action enrôler les acteurs et remplir ses objectifs en performant le social. Il s'agit, pour eux, de tendre vers la constitution de communauté de pratiques afin de rassembler agriculteurs et agriculteurs et porteurs de projets dans des dynamiques d'apprentissage collectifs autour des alternatives en agriculture. L'enjeu est alors d'identifier et d'enrôler les bonnes personnes, ce qui consiste à négocier des actions et les identités pour multiplier les ressources.

Nous avons choisi d'accompagner ces agriculteurs sur ce chemin. Ce travail s'inscrit dans une tradition de compréhension et d'accompagnement des processus de production de connaissance en agriculture (Darré, 1996, 1999). Il est aussi un exemple de sociologie de la traduction sur lequel nous avons tenté d'utiliser des outils rendant compte du rôle des individus et des collectifs comme acteurs-clés. Nous avons porter notre attention sur les objets intermédiaires qui sont au centre des négociations et qui impriment la marque des débats. Le projet est toujours en cours sur le terrain : le travail théorique sur les communautés de pratiques en agriculture que nous avons fait dessine des perspectives pour l'action. Ce mémoire est en effet avant tout le produit du terrain, sur lequel nous avons posé une analyse aussi rigoureuse que possible. Il est le résultat d'un processus d'apprentissage et d'analyse qui s'est fait tout au long de ces derniers mois et en est le premier élément de rendu à la communauté scientifique et aux acteurs de terrain.

Références bibliographiques :

Alphandery, P., Billaud, J.-P. (2009), Retour sur la sociologie rurale, *Études Rurales*, janvier-juin 2009 (183), 9-22

Agrawal A., (2002) Classification des savoirs autochtones : la dimension politique, *Revue Internationale des Sciences Sociales*, 3 (173), 325-336

Aggeri, F., Hatchuel, A. (2003), Ordres socio-économiques et polarisation de la recherche dans l'agriculture : pour une critique des rapports science/société, *Sociologie du travail*, 45, 113-133

Beck, U. (2001), *La Société du risque. Sur la voie d'une autre modernité* (1986), trad. par Bernardi L., Paris, Flammarion «Champs», 2003, 522p.

Bonneuil, C. (2005), Les transformations des rapports entre sciences et société en France depuis la Seconde Guerre mondiale. Un essai de synthèse. Actes du colloque « Sciences, médias et société » (Ecole normale supérieure, Lettres et sciences humaines, Lyon, 15, 16, 17 juin 2004), sous la dir. De Le Marec Joëlle et Babu Igor, ENS, 15-40.

Bourricaud, F. (1961), *Esquisse d'une théorie de l'autorité*, Paris, Plon, 422p.

Bousset, C. (2009), *Les savoirs écologiques paysans (SEP)*, mémoire bibliographique sous la direction d'Aurélié Javelle et de Sophie Lemonnier, SupaAgro Florac.

Blau P. (1964), *Exchange and Power in Social Life*, New York, John Wiley, 352p.

Callon, M. (1986), Éléments pour une sociologie de la traduction. La domestication des coquilles Saint-Jacques et des marins-pêcheurs dans la baie de Saint-Brieuc. Dans : *L'année sociologique*, 36, 169-207

Callon, M. (1999), Ni intellectuel engagé, ni intellectuel délogé : la double stratégie de l'attachement et du détachement. *Sociologie du Travail*, 41, 65-78

Cazella, A.-A. (2001), Les installations agricoles nouvelles : le cas des agriculteurs néo-ruraux dans l'Aude (France), [Espace, populations, sociétés](#), n°19, [Issue 1-2](#), p.101-108

Chanal, V (2000), *Communautés de pratique et management par projet : a propos de l'ouvrage de*

Wenger (1998) Communities of practice : learning, meaning and identity, M@n@gement, Vol 3, N°1, 2000, 1-30

Chiffolleau, Y., Dreyfus, F. (2004), Cognitive styles and networks patterns; a combined approach of learning processes in sustainable agriculture. Workshop 4 : Knowing and Learning: labour and skills at stake for a multidimensional agriculture. 757-770

Chiffolleau, Y., (2004), Réseaux d'apprentissage et innovation dans une organisation productive. L'exemple d'un projet "qualité" en coopérative viticole. Recherches Sociologiques, 2004/3, 91-101

Chiffolleau, Y., (2005), Learning about innovation through networks: the development of environment-friendly viticulture. Technovation n°25, 1193-1204

Chiffolleau, Y., Goulet F. (2006), Réseaux d'agriculteurs autour de l'agriculture de conservation en France: Echanges de savoirs et identités. Dans : Arrue Ugarte J.L. (ed.), Cantero-Martinez C. (ed.). Troisièmes rencontres méditerranéennes du semis direct. Zaragoza: CIHEAM. p. 177-181 (Options Méditerranéennes : Série 1. Séminaires Méditerranéens; n° 69)

Coulomb P., Delorme H., Hervieu B., Jollivet M., Lacombe P. (1990), Les agriculteurs et la politique. (sous la direction de.), Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 594p.

Darré, J-P., Lémery, B., Le Guen, R. (1989), Changement technique et structure locale en agriculture, Economie Rurale n° 192-193, 115-122

Darré, J-P. (1996), L'invention des pratiques dans l'agriculture. Vugarisation et production locale de connaissance, Ed. Karthala, Coll. Hommes et sociétés, 192p.

Darré, J-P. (1999), La production de connaissance pour l'action. Arguments contre le racisme de l'intelligence, Ed. de la Maison des sciences de l'homme Paris, INRA, 242p.

Deguara, S. (2004), Conditions d'émergence de la Confédération paysanne et conditions de production d'une nouvelle idéologie paysanne : éléments pour une socio-histoire du mouvement progressiste paysan, Dans : Quaderni, n° 56, hiver 2004/2005, Agriculture et technologies. 77-83

Demeulenaere, E., Goulet, F. (2012), Du singulier au collectif. Agriculteurs et objets de la nature dans les réseaux d'agricultures « alternatives ». Dans : Aux bords du champ. Agricultures et sociétés contemporaines. Terrains et Travaux n°20, 2012/1, 121-138

Demeulenaere E., Bonneuil C. (2010), Cultiver la biodiversité. Semence et identité paysanne. Dans : B. Hervieu, N. Mayer, P. Muller, F. Purseigle, J. Rémy (dir.), Les mondes agricoles en politique. De la fin des paysans au retour de la question agricole, Paris, Presses de Sciences Po, 73-92

Dodier, N. (1997), Remarques sur la conscience du collectif dans les réseaux sociotechniques. Sociologie du travail 39 (2), 131-149

Duda, R. (2010), Les savoirs agro-écologiques. Recueil, valorisation et transmission dans l'enseignement agricole. L'exemple de la viticulture dans le Mâconnais. Mémoire de master « Evolution, patrimoine naturel et sociétés », Spécialité de recherche « Environnement, développement, territoires et sociétés », AgroParisTech – Muséum National d'Histoire Naturelle, sous la direction d'Aurélie Javelle et Sophie Lemonnier, SupAgro Florac.

Dufour, A. et Lanciano, É. (2012), Les circuits courts de commercialisation : un retour de l'acteur paysan ? Revue Française de Socio-Économie, 2012/1 n° 9, 153-169.

Gasselin P., Tallon H., Dalmais M., Fiorelli C. (Eds.) (2013), Trois outils pour l'accompagnement à la création et au développement d'activités : Trajectoire, Cartapp et Edappa. Application à l'installation en agriculture. Montpellier : INRA, CIRAD, ADEAR LR, Montpellier Supagro, AIRDIE, Région Languedoc-Roussillon.

Goulet, F. (2010), Nature et ré-enchantement du monde. Dans : B. Hervieu, N. Mayer, P. Muller, F., Purseigle, J. Rémy (dir.), Les mondes agricoles en politique. De la fin des paysans au retour de la question agricole, Paris, Presses de Sciences Po, 51-72

Hervieu, B., Purseigle, F. (2013), Sociologie des mondes agricoles. Armand Colin, Collection U, 318p.

Hountondji P. (dir.), (1994), Les savoirs endogènes. Pistes pour une recherche. Paris, Karthala, coll. Codesria.

- Lambert, B. (1970), Les paysans dans la lutte des classes, Ed. Seuil, Collection politique, 189 p
- Lazega, E. (1999), Le phénomène collégial : une théorie structurale de l'action collective entre pairs. Dans : Revue française de sociologie, 40-4. 639-670
- Lazega, E. (2004), Collégialités, relations d'autorité et production de biens d'apprentissage. Dans: Delamotte, E., Du partage au marché - Regards croisés sur la circulation des savoirs, Ed. PU du Septentrion, 350p., 39-56.
- Le Blanc, J. (2011), Installation agricole : nouveaux profils, nouvel accompagnement. Dans : POUR n°212, Innovations et alternatives en agriculture, 137-143
- Lémery, B. (2003), Les évolutions du métier d'agriculteur : quelles conséquences pour l'appui aux projets des exploitations ? Actes du séminaire sur l'évolution du conseil en agriculture et les métiers du développement, Guyancourt, 23-24 avril 2003, 8p.
- Lémery, B. (2003), Les agriculteurs dans la fabrique d'une nouvelle agriculture. Sociologie du Travail, 45, 9-25.
- Medah, I. (2011), Quand l'échange de savoirs se heurte à la reconnaissance. Le cas des concepteurs d'agroéquipements au Burkina Faso. Revue d'anthropologie des connaissances, 2011/3 Vol. 5, n°3, 599-622
- Mendras, H, Fauvet, J. (1958), Les paysans et la politique dans la France contemporaine. (sous la direction de.), Armand Colin, Paris, XXV-532p.
- Mendras, H. (1967, réed. 2012), La fin des paysans, Ed. Actes Sud / Babel, Arles, 436p.
- Mesni B. (2006), Préservation de la biodiversité et souveraineté alimentaire : réactivation des savoirs paysans et émergence des droits de la Terre (2000-2005), Dans : L. Auclair, C. Aspe et P. Baudot, Le retour des paysans ? A l'heure du développement durable, Edisud, Aix-en-Provence, 71-90.
- Moneyron, A. (2002), Transhumance et éco-savoir: reconnaissance des alternances écoformatives, Ed. L'Harmattan, Paris, 2003, 236p.

- Muller, P. (2000), La politique agricole française : l'État et les organisations professionnelles. *Économie rurale*, n° 255-256, Les cinquante premières années de la Sfer. Quel avenir pour l'économie rurale ? 33-39
- Pineau, G. (2009), L'autoformation dans le cours de la vie : entre l'éhétéro et l'écoformation. *Éducation permanente*, n°180, 141-155
- Pérez-Vitoria, S. (2005), Les paysans sont de retour. Actes Sud, Coll. Questions de société, Arles, 272p.
- Pérez-Vitoria, S. (2010), La riposte des paysans. Actes Sud, Arles, 292p.
- Pestre, D. (2007) The Historical Heritage of the 19th and 20 th Centuries : Techno-science, Markets and Regulations in a Long-term Perspective, *History and Technology*, vol.23, n°4 (décembre), 407-420
- Pestre, D. (2013) A contre-science. Politiques et savoirs des sociétés contemporaines. Ed. Seuil, coll. La couleur des idées, 251p.
- Pinton, F., Aubertin, (2006), Le paysan : figure emblématique du développement durable ? Dans : L. Auclair, C. Aspe et P. Baudot, Le retour des paysans ? A l'heure du développement durable, Edisud, Aix-en-Provence, 15-29
- Ponchelet D., Mundler P. (1999) Agriculture et mobilité sociale. Ces agriculteurs venus d'ailleurs. *Economie Rurale*, n°253, 21-27
- Purseigle, F., Poulpart, A., Compère, P. (2012), La ferme verticale : image paroxystique de mondes agricoles en mutation, publié sur le site du Laboratoire d'Urbanisme Agricole, <http://lua-paris.com/fr>
- Rémy, J. (1997), Les sans-dot de l'agriculture : faut-il aider les installation sans aide ? *Economie rurale*, 238, 33-37.
- Richardson, M. (2005), À la recherche de savoirs perdus? Expérience, innovation et savoirs incorporés chez des agriculteurs biologiques au Québec. *VertigO-la revue électronique en sciences de l'environnement*, 6(1), 1-8.

Roqueplo, Ph. (1996), Entre savoir et décision, l'expertise scientifique, Ed. INRA, Coll. Sciences en questions, 111p.

Roué, M. Et Nakashima, D. (2002), Des savoirs « traditionnels » pour évaluer les impacts environnementaux de développement moderne et occidental, Revue Internationale des Sciences Sociales, 3 (173), 377-387

Ruault, C. (1996), L'invention collective de l'action. Initiatives de groupes d'agriculteurs et développement local. ED. L'Harmattan, Coll. Alternatives rurales, 256p.

Stengers, I. (2002), Sciences et pouvoirs. La démocratie face à la technoscience. Ed. La Découverte, Coll. Poche Essais, première édition 1997, 126p.

Tolley, C. (2002) Question de la formation et de la transmission des savoir-faire chez les bergers de Provence, site web de l'association d'anthropologie méditerranéenne <http://adam.mmsch.univ-aix.fr/activites/rencontres/pastoralisme/Pages/formation-transmission.aspx> consulté le 21 juillet 2013, 8p.

Vinck, D. (1999), Les objets intermédiaires dans les réseaux de coopération scientifique. Contribution à la prise en compte des objets dans les dynamiques sociales. Revue française de sociologie, 1999, 40-2, 385-414.

Wenger, E. (1998), Communities of Practice : Learning, Meaning and Identity, New York : Cambridge University Press, 318p.

Documents professionnels :

Agreste Lorraine (2012), Annuaire de la statistique agricole, Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt, Service régional de l'information statistique et économiques, 102p.

ALADEAR (2013), « Notes sur l'après-enquête en Champagne-Ardenne », 11 mars 2013, Verdun, 1p.

ALADEAR, CGA, Loramap, Terre de Liens, Paysans Bio Lorrain, L'or des graines (2013), « Propositions conjointes pour l'orientation du nouveau FEADER 2014-2020 en Lorraine », Verdun, Nancy, Neuves-Maison, Montenois, Laxou, 24 juillet 2013, 5p.

ARDEAR et Confédération paysanne de Champagne-Ardenne (Bailly J.-J., Métayer, M.) (2012),
Projet : Répertoire des savoir-faire paysans. Diaporama, Bagnolet, 16 février 2012, 15p.

Balandier, R. (2013), « Note aux structures et aux associations de développement des agricultures
alternatives en Lorraine, juin 2013 », 3p.

Chambre d'Agriculture de Lorraine (Arbogast, A., Lauer, F., Haar, C., Arnold, G.) (2013),
Transmission des exploitations agricoles en Lorraine, Tome 1 : Analyse de la situation et
prospective. Chambre d'Agriculture de Lorraine, disponible sur www.lorraine.chambagri.fr, 23 p.

Observatoire des Chambres d'Agriculture de Lorraine (2012), L'agriculture lorraine. 10 années
d'évolutions des structures et des productions. 12p.

Annexe :
Guide d'entretien

Rappel des objectifs de l'entretien:

- Identifier et mettre en avant la démarche globale suivie sur la ferme ;
 - S'intéresser à tout ce qui fait le métier au sens large ;
 - Comprendre les voies du changement ;
 - Identifier le réseau socio-professionnel ;
 - Identifier le rapport au métier / à l'agriculture / aux enjeux régionaux ;
-

Méthodologie

1. Ouverture : histoire, expériences et savoir-faire.

Question de départ : « *Pouvez-vous me présenter la ferme et son histoire ?* »

- Entrer par l'historique de la ferme et le parcours individuel de la personne ;
- Faire rapidement les relances sur les points de changement → identifier les ressources, les motivations, l'apprentissage ;
- Chercher les choix qui ont été faits et les expériences sur lesquelles l'agriculteur-trices se sent le plus à même de discuter et d'échanger ;
- Questionner les pratiques / les choix / les expériences ;

→ Si la réponse se concentre rapidement sur une ou deux thématiques, relancer jusqu'à trouver un 3ème ou 4ème élément qui donnera de la perspective au discours.

Relance possible si besoin de faire ressortir des choses plus importante : « *Quels projets que vous avez conduit vous ont amené à faire des choix sur lesquels vous êtes capables d'échanger ? Sur quelles thématiques vous vous sentez légitime d'échanger ?* »

2. Réseau professionnel et social.

- Discuter des points précis, techniques (pour comprendre réseau d'interaction, d'influence) ;
- S'intéresser à l'amont de l'expérience pour comprendre les voies du changement ;
- Positionnement dans les différents réseaux → types de liens dans les relations interpersonnelles (pro/perso) ;

3. Rapport au métier, à l'agriculture.

- Sortir du récit pour chercher la valorisation du métier / la conception d'une agriculture ;
- Chercher les conditions d'exercice du métier (ne pas se satisfaire d'un profil de compétences)
- → raisonner en terme de « rôle » = fonction (ind) + statut de la position (réseau) ;
- Positionnement sur les controverses/enjeux de l'agriculture lorraine ;
- Rapport au métier ;
- Conception de l'agriculture ;

4. Evolution de la ferme.

1. Projets futurs (actés ou réfléchis) ;
2. Besoins d'apprentissage, de compétences, d'échange ?
3. Moyens mis en œuvre ;

« Et si on se projette un peu dans l'avenir, quels sont les projets qui vont être conduits à court ou moyen terme ? Pensez vous que vous aurez besoin d'échanger avec d'autres agriculteurs pour le réaliser ? Si oui avez-vous une idée des points que vous allez devoir travailler en particulier ? »

5. Clôture.

4. *« Connaissez-vous des personnes qui auraient une expérience intéressante à partager ? »*
5. *« Si vous avez à être contacté, comment préférez vous que cela se fasse, par téléphone, par e-mail ou par courrier ? »*

Talon sociologique :

6. Nom :
7. âge :
8. sexe :
9. adresse :
10. n° de téléphone :
11. adresse e-mail :
12. Année d'installation :
13. Agri/HCF :
14. Reprise/Création/Installation :
15. Engagements associatif, municipaux, syndical, professionnel :
16. Production :
17. SAU/UTH :
18. Label :
19. Commercialisation :

Préciser qu'une première version de la fiche sera écrite, et leur sera envoyée pour validation et accord de publication sur internet.

Résumé :

Le « répertoire des savoir-faire paysans » en Lorraine est un projet mené par un petit groupe d'agriculteurs. Son objectif est de favoriser les échanges entre agriculteurs et entre agriculteurs et porteurs de projet autour de pratiques alternatives au modèle agricole dominant. Dans sa constitution formelle, le répertoire des savoir-faire paysans est une base de données sur internet. Cependant, ce dispositif ne garantit pas l'échange entre pairs. Pour le faire exister, le projet doit tendre vers la création de communautés de pratique, collectifs d'échanges au sein desquels se déroule les apprentissages, et donc la production de connaissance et de signification. Nous avons proposé aux responsables du projet d'accompagner sa mise en œuvre d'une analyse réflexive par la sociologie de la traduction. Celle-ci relève alors les processus d'implication qui prennent corps dans les dispositifs d'intéressement, les mécanismes d'enrôlement et la mobilisation des alliés. Nous faisons aussi appel à d'autres outils, issus de la sociologie des réseaux et de la sociologie économique, pour examiner les rôles que tiennent les individus dans les processus innovants ainsi que les réseaux de conseil. Des objets intermédiaires se trouvent au cœur des négociations entre les acteurs et impriment la trace des négociations, offrant à l'analyste des ressources de premier choix. Ils permettent, tout comme les notions de leaders, d'experts et d'individus multiappartenants, d'articuler les niveaux individuel et collectif dans l'analyse. Les résultats que nous obtenons donnent à voir, au sociologue et aux acteurs (par l'intermédiaire même de ce mémoire), les objectifs atteints, les contradictions du projet et les processus inaboutis, au regard desquels nous faisons des propositions. L'attention particulière portée aux statuts des individus permet en effet d'imaginer de nouveaux dispositifs d'intéressement pour favoriser les échanges et les débats autour de la pratique et des valeurs entre pairs.

Mots-clés : sociologie de la traduction, sociologie des réseaux, sociologie rurale, agriculture paysanne, production de connaissance, savoir-faire paysans, communauté de pratiques.

Abstract :

The "directory of peasant know-how" in Lorraine is a project undertaken by a small group of farmers. The objective of this project is to promote exchanges between farmers and between farmers and project leaders around alternative practices from the dominant agricultural model. The formal establishment of this directory of peasant know-how is based on an on-line data base. This in itself is not sufficient to guarantee the successful outcome of actions carried out. To enable this exchange, the project must be set up by the communities in which exchanges between knowledge production and collective identity are created. We have thus proposed to the persons in charge of the projects to accompany the implementation of a reflective analysis with the sociology of innovation. The involvement process makes these incentive and enrolment measures with the mobilization of alliances a reality. To complete a methodology we call on other means based on network and economic sociology to review the role that individuals have in innovative procedures in addition to advice networks. Intermediary objects are at the core of negotiations between actors and trace the flow of negotiations thus offering the analyst top notch resources. This also allows, like the notion of a leader, spokespersons and "multi-statutory" individuals to work on the individual and the collective level in the analysis. The results we have obtained show the sociologist and other actors (through this thesis) objectives reached, the contradictions of the project and unfulfilled procedures which provide the benchmark for making proposals. Special attention was paid to the status of individuals enabling us to imagine new measures to promote exchanges and debates on the practice and values between parties.

Key words: sociology of innovation, network sociology, rural sociology, "peasant agriculture", knowledge production, peasant know-how, communities of practice.